J.A. 1700 Fribourg 1 — No 91 — 106e année — 70 ct

Mercredi 19 janvier 1977

LA LIBERTÉ

Rédaction : ✆ 037-22 26 22 Telex 36 176
Administration : ✆ 037-81 11 21
Annonces : Publicitas SA 1700 Fribourg 1 ✆ 037-22 14 22

INDUSTRIE HORLOGERE

40 licenciements

PAGE 3

BOURGUILLON
Incendie sur un chantier

PAGE 13

SYDNEY : UN TRAIN PERCUTE UN PONT QUI S'ABAT SUR CELUI-CI

BILAN : UNE CENTAINE DE MORTS

Un train express a percuté hier les piliers d'un pont routier des environs de Sydney, provoquant la chute de blocs de béton et de voitures sur les sept wagons de bois bondés de banlieusards. Le bilan de la catastrophe approcherait la centaine de morts.

L'accident est survenu près de la gare de Granville, à une quinzaine de kilomètres du centre de Sydney. Le train transportait en ville des centaines d'employés et d'écoliers venus de Mount Victoria, dans les Montagnes bleues, à 80 km à l'ouest de Sydney.

A la lumière des projecteurs, les sauveteurs poursuivaient leurs efforts hier soir pour dégager les victimes de la catastrophe ferroviaire encore ensevelies sous des tonnes de béton et de ferraille.

Plus de douze heures après l'accident, la police se déclarait encore incapable d'en donner un bilan exact. 21 cadavres ont été dénombrés, mais les sauveteurs estiment que 60 à 70 corps sans vie au moins sont encore prisonniers des décombres. 80 autres personnes ont été hospitalisées.

La locomotive s'est couchée sur le ballast, entraînant le premier wagon dans sa glissade. Au passage, la locomotive a, semble-t-il, arraché un pilier du pont.

L'immense tablier en béton d'une trentaine de mètres de large s'est alors affaissé comme une crêpe sur plusieurs wagons dont la structure en bois ne pouvait offrir la moindre résistance.

Trois voitures qui circulaient sur le pont ont été précipitées dans le vide.

Des médecins ont dû procéder sur place à plusieurs opérations, notamment des amputations de jambes et de bras, sur des blessés coincés sous d'énormes blocs de béton.

Répondant à un appel des autorités, plus de 3000 personnes ont en quelques heures donné leur sang. A la nuit tombante, les sauveteurs avaient pratiquement perdu espoir de dégager encore des survivants.

C'est le plus grave accident ferroviaire qu'ait jamais connu l'Australie. Le précédent, il y a soixante-neuf ans, avait fait 44 morts et 426 blessés dans une banlieue de Melbourne. (Reuter)

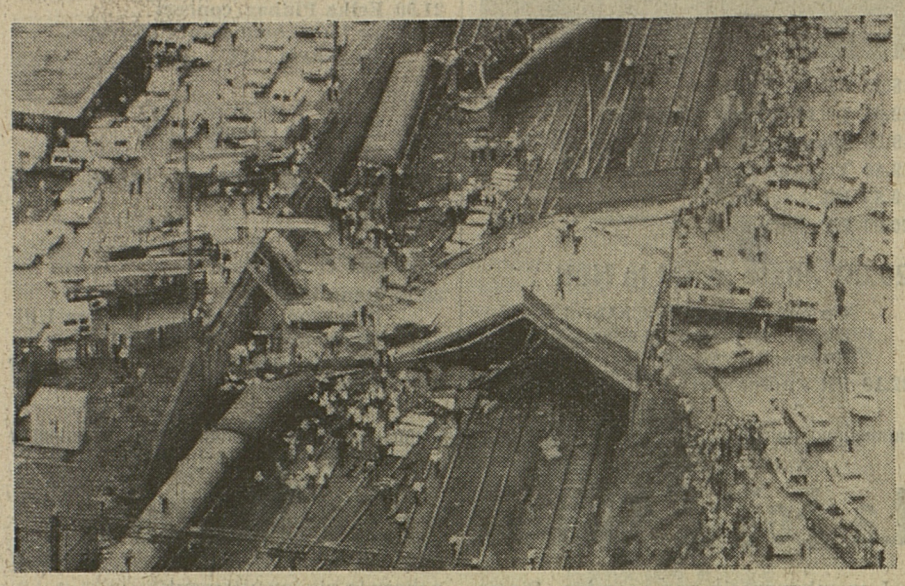

Notre bélino de Sydney : le pont qui s'est affaissé au moment où le train passait... (Keystone)

Les sauveteurs s'affairent autour des wagons pour dégager les blessés prisonniers de l'amas de ferraille. (Keystone)

ALPES SUISSES

Avalanches meurtrières

4 VICTIMES

Les fortes chutes de neige de ces derniers jours ont rendu très dangereuses certaines pentes où les skieurs ont l'habitude de pratiquer leur sport. Dans les Alpes suisses, depuis jeudi, on ne déplore pas moins de quatre avalanches qui, à chaque fois, ont fait une nouvelle victime de la « mort blanche ». A Leysin, un alpiniste chevronné, vainqueur de l'Everest, a péri dans une avalanche.

● Lire en page 3

CHAMPIONNAT SUISSE DE HOCKEY

Arosa renforce sa position

En remportant son match à Zurich, Arosa a réussi une excellente opération : en effet, l'équipe des Grisons augmente son avance au classement, car ses poursuivants immédiats ont tous perdu des points. Autant Lausanne, Davos que Viège ont dû se contenter d'un match nul.

Dans le tour de relégation, on a assisté au réveil des équipes romandes puisque Genève Servette et Fleurier, deux formations mal classées, ont gagné leur rencontre.

● Lire en page 19

Exécution reportée au Texas

La Cour suprême des Etats-Unis a décidé de surseoir à l'exécution du condamné à mort texan Jerry Lane Jurek, prévue pour mercredi.

Jurek, 26 ans, qui a été reconnu coupable du meurtre d'une fillette de dix ans, devait être le second condamné à mort exécuté aux Etats-Unis depuis dix ans, après l'exécution, lundi, de Gary Gilmore dans l'Utah. Mais contrairement au désormais célèbre meurtrier de Salt Lake City, Jurek ne veut pas mourir. La semaine dernière, il a demandé un report de son exécution afin de pouvoir faire appel devant la Cour suprême. Celle-ci, qui avait déjà repoussé un premier pourvoi en justice, a décidé d'accéder à sa requête.

Jurek conteste notamment le choix des jurés qui ont présidé à son procès ainsi que la décision des autorités du Texas d'autoriser les caméras de télévision à filmer son exécution. Si son appel est rejeté, Jurek doit mourir sur la chaise électrique. (AFP)

● Notre commentaire en dernière page

Italie : un nouvel obstacle est franchi par le projet de loi sur l'avortement

Le Parti démocrate-chrétien italien et le Vatican qui l'a soutenu de tout son poids, ont perdu l'une des dernières batailles d'arrière-garde au Parlement pour empêcher l'adoption d'un projet de loi législatif légalisant l'avortement : la Chambre des députés a en effet rejeté hier soir une motion déclarant le projet de loi inconstitutionnel.

Déposée conjointement par le Parti démocrate-chrétien et le Mouvement social italien (MSI) néo-fasciste, la motion a été rejetée par 319 voix contre 277.

Cet obstacle levé, la Chambre des députés va pouvoir entamer le débat sur les trois premiers mois de la grossesse. tend à ce que les parlementaires démocrates-chrétiens se battent maintenant pied à pied sur chacun des 23 articles du projet de loi.

Le texte autorise l'avortement durant les trois premiers mois de la grossesse. L'avortement est actuellement illégal en vertu d'une législation introduite par Mussolini. La Cour constitutionnelle italienne a cependant autorisé il y a deux ans les interruptions de grossesses si la vie ou la santé mentale de la mère est en danger. (Reuter)

Répartir le poids des JO

Le baron de Coubertin rêvait d'une grande fête de toutes les jeunesses du monde. Il fit renaître les Jeux olympiques, vastes joutes sportives où devaient s'affronter les meilleurs athlètes de toutes les nations et de tous les continents. Aujourd'hui, les JO ont connu un développement tel qu'il est impossible de les réduire à leur seule dimension sportive. A la fois manifestation culturelle, politique et économique, ils connaissent dans le monde entier un retentissement tel qu'il n'y a guère, en cela, d'événement qui puisse leur être comparé, si ce n'est la guerre. Ce gigantisme a souvent été dénoncé parce qu'il porte en lui-même des germes de destruction.

Au lendemain de l'ouverture des Jeux d'été, en juillet dernier, à Montréal, la politique ayant nettement pris le pas sur le sport, on s'est demandé si cette composante essentielle n'allait pas entraîner la mort des Jeux, en tout cas sous leur forme actuelle, ou en faire l'apanage exclusif des nations de l'Est seules en mesure de prendre toutes les précautions à l'avenir dans ce domaine.

Puis sont venus les athlètes et leurs fabuleux exploits, de Nadia Comaneci à Alberto Juantorena, de Moses à Viren, de Drut à Szewinska et ce n'est pas leur moindre mérite que d'avoir relégué ce problème au second plan ; c'est en tout cas significatif de l'extraordinaire impact du sport sur les masses et leurs élites. Mais pour oubliée qu'elle était, la question n'en subsistait pas moins.

Elle vient de refaire surface, sous l'angle économique cette fois, avec une acuité dramatique pour le peuple canadien. Alors que déjà le monde pense aux Jeux de Lake Placid et à ceux de Moscou, le Canada, lui, fait ses comptes. Et comme le dit si bien le langage populaire, la facture est salée : des dettes et des charges pour plus d'un milliard de dollars dont près des trois quarts incombent à la province de Québec.

On pourrait bien sûr se demander qui est responsable de cet énorme déficit, supérieur de beaucoup aux prévisions les plus pessimistes et il ne manque pas de gens, au Canada, pour le faire. Cela ne change pourtant rien au problème et n'apporte guère de solution. La facture est là, il faut la régler. Il n'y a pas besoin d'être sorcier pour savoir qui, finalement, paiera : le contribuable canadien peut-être, celui du Québec et le montréalais certainement. « C'est normal, pourrait-on dire, le Canada voulait les Jeux, il les a eus ; de quoi peut-il se plaindre ? » C'est vrai ; le Canada ; mais le Canadien ou, plutôt, les Canadiens, les Québecois, les Montréalais, les voulaient-ils vraiment les JO ? Oui, peut-être, mais pas à ce prix.

D'ailleurs, en quoi l'homme de la rue, à Montréal ou à Toronto, a-t-il véritablement profité des JO ? Le boum touristique qui devait les accompagner n'a pas eu lieu. Les Jeux devaient être une fête ininterrompue. Au lieu de cela, les incidents ont succédé aux grèves et ceux qui ont pu effectivement assister aux compétitions dans le stade, au bord de la piscine et dans les diverses enceintes, ne constituent qu'une minorité de tous ceux qui verront leurs impôts s'alourdir encore et leurs charges s'accroître. Pour quelques entreprises de constructions qui ont enflé leurs bénéfices, pour trois ou quatre chaînes d'hôtels qui ont fait de grasses affaires, combien de millions de pauvres gens pour qui les Jeux n'auront servi qu'à augmenter le poids oppressant du fisc?

Alors, après le renoncement de Denver et la trop coûteuse expérience canadienne, qui voudra encore des Jeux? A Lake Placid où devraient se dérouler les prochaines joutes d'hiver, l'Etat et la Ville comptent leurs sous avec une parcimonie d'Ecossais. Les citoyens se méfient terriblement. Une forte proportion de la population préférerait que ces compétitions se déroulent en Europe, loin là-bas. Ils pourraient les suivre à la télévision avec presque autant de plaisir et l'agréable certitude de n'avoir jamais à en payer les lourdes conséquences.

Cependant, on aurait tort de prendre prétexte de ces faits pour réclamer la suppression des Jeux olympiques. Car, s'ils ne sont pas la grande fête de toutes les jeunesses dont rêvait candidement le baron de Coubertin, les Jeux, au-delà de leurs excès et malgré leurs composantes politiques et économiques aussi tentaculaires que contraignantes, n'en constituent pas moins un incomparable rassemblement d'hommes et de femmes de toutes les cultures, dans le sens le plus large et le plus noble que peut avoir ce terme. Ils ont valu au monde, à Innsbruck et encore plus à Montréal, des joies extraordinaires et des instants d'une beauté que seul l'art est capable de produire. Ces éclairs de pureté justifient à eux seuls l'existence des Jeux. Simplement il faut les changer.

Il n'est plus concevable que le poids d'une telle manifestation retombe sur les seules épaules des habitants d'une ville ou d'une province. Il faudra à l'avenir décentraliser les compétitions quand on ne pourra se borner à utiliser des installations existantes. L'organisation de championnats du monde de football, inférieurs par leur retentissement et encore plus par leur envergure, n'a jamais entraîné de tels déficits quand elle ne s'est pas soldée par un bénéfice comme en République fédérale. La raison principale en est incontestablement la décentralisation qui répartit les charges et l'utilisation d'infrastructures en parties existantes. Les Jeux sont malades ; ce n'est pas une raison pour les condamner à mort ; il importe au contraire de rechercher les causes du mal et les remèdes pour le combattre.

Marcel Gobet

Skieurs suisses brillants

Les Suisses ont connu une journée particulièrement faste hier. Sur tous les fronts, les skieurs helvétiques ont réussi à s'imposer. Dans la descente féminine de Schruns, comptant pour la Coupe du monde, Bernadette Zurbriggen a battu l'Allemande Evi Mittermaier et Marie-Thérèse Nadig. En Coupe d'Europe, Evelyne Dirren a gagné la descente de la Lenk alors que Heini Hemmi s'imposait à Bulle au cours du premier slalom géant de la semaine gruérienne. Sur notre photo, de gauche à droite, les trois premières de la descente de Schruns : Mittermaier, Zurbriggen et Nadig. (Bélino Keystone)

● Résultats et commentaires en pages sportives.

LA LIBERTÉ

13 En tête à tête avec... L'activité de la police de Sûreté en décembre 1976
15 Nouvelles de la Glâne
17 Couples jubilaires fêtés
19 Patinage de vitesse : performance de valeur mondiale pour Silvia Brunner
21 Concours nordique du Brassus : une participation relevée Football opération inévitable pour G. Mueller

Suisse romande

17.30 Point de mire
17.30 Les 4 coins
17.55 Téléjournal
18.00 TV-Jeunesse
18.25 Tremplin
Information professionnelle : apprentissage sur le vif
18.50 Nounours
18.55 Les Lettres volées
13e épisode
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure

20.10 Le Riche et le Pauvre

D'après le roman « Rich man, Poor man » d'Irwin Shaw
3e partie

21.00 Finale suisse du Concours Eurovision de la chanson

1. Sweet People : « Viens avec nous »
2. Véronique Muller : « Heyho »
3. Piera Martel : « Aldo Rinaldo »
4. Léonia : « Passo... vedo »
5. Pepe Lienhard Band : « Swiss Lady »
6. Carole Vinci : « Dites-moi ce qu'est l'amour »
7. Gérald Matthey : « Le cœur dans les nuages »
8. Frédérique Sand : « Faites la vie »
9. Paola : « Le livre blanc »

22.15 Téléjournal

TF 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF 1 actualités
13.35 Les visiteurs du mercredi
18.00 A la bonne heure
18.35 Nounours
18.40 L'île aux enfants
19.30 La Lune Pape (13)
19.20 Actualités régionales
19.43 Une minute pour les femmes
19.47 Eh bien raconte
20.00 TF 1 actualités

20.30 La Foire

1re partie
Un film de Pierre Viallet
Avec Curd Jurgens, Etienne Bierry, Juliette Faber, André Falcon, Paul Guers, etc.

21.55 Les grandes énigmes

Les fureurs de la Terre : La Soufrière

22.45 TF 1 actualités

Suisse italienne

19.45 Arguments
21.00 Finale suisse du Concours Eurovision de la chanson
22.15 De choses et d'autres
Enquêtes et débats
L'éducation des adultes

Antenne 2

13.35 Magazine régional
13.50 Mercredi animé
14.05 Aujourd'hui Madame
15.05 Daktari
Judy et les Trafiquants d'armes
15.50 Un sur cinq
18.35 Le palmarès des enfants
18.55 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.44 La tirelire
20.00 Journal de l'A 2

20.33 Switch

Une bonne affaire
21.30 C'est-à-dire
23.00 Jazz
Spécial Chet Baker et Zoot Sims
23.30 Journal de l'A 2

Fr 3

18.45 FR 3 jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 actualités
20.00 Les jeux de 20 h

20.30 Juste avant la Nuit

Un film de Claude Chabrol
Avec Stéphane Audran, Michel Bouquet, François Périer, etc.

22.10 FR 3 actualités

Suisse alémanique

17.15 TV-Junior
17.55 Pause
18.10 Cours de formation pour adultes
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 La Famille Partridge
19.30 Point chaud
19.35 Avant 20 heures
20.00 Téléjournal
20.20 Le magazine du mois
21.00 Finale suisse du Concours Eurovision de la chanson
22.15 Téléjournal

Allemagne

ARD
16.20 La protection de l'enfant
Les délits sexuels
20.15 Le meurtre en Allemagne
Reportage de L. Lehmann
21.00 Erika Pluhar, concert
21.45 Le long chemin vers l'Europe
Le peuple turc

UDF
21.15 Monsieur Sommerauer vous répond
21.45 Les Aventures du brave soldat Schweik
Série

SUDWEST
20.15 Deux bandits
film américain de George Roy Hill
21.55 Der gelbe Wellenmacher
film de Klaus Peter Dencker sur Charles Wilp

SELECTION

Finale suisse du Concours Eurovision de la chanson. En vedette, le groupe Peter, Sue and Marc. (Photo TVR)

● TVR, 21 heures.

LES GRANDES ENIGMES : LA SOUFRIÈRE

Cette émission a été enregistrée au pied de la Soufrière, le volcan de la Guadeloupe, selon un procédé nouveau que les producteurs de l'émission ont expérimenté les premiers dans le cadre d'une émission de longue durée. Ce procédé consiste en un matériel léger, d'enregistrement sur bande magnétoscope-cassette : il donne une souplesse, une rapidité et une mobilité inconnues en vidéo avec des moyens traditionnels.

Cette émission aura une autre originalité puisqu'elle ne donnera pas la parole aux deux hommes au travers desquels nous avons vécu, depuis l'été dernier, l'éruption de la Soufrière, Claude Allègre, directeur de l'Institut de physique et globe et Haroun Tazieff, le vulcanoloque, qui se sont vivement opposés à propos du volcan.

L'aventure que propose l'émission est, au contraire, celle des scientifiques et des techniciens moins connus, qui montent chaque jour sur les flancs du volcan, dans des conditions difficiles, pour l'ausculter. Michel Feuillard, Antillais, dirige l'observatoire qui, depuis longtemps, existe sur la Soufrière. Il présente cette équipe de scientifiques et de techniciens. Léon Steinmetz et Patrick Allard tirent la conclusion du travail exceptionnel fait sur les flancs du volcan. Le reportage est illustré par de très belles images d'éruptions volcaniques et par l'interview à Paris, de Xavier le Pichon et des scientifiques de la Faculté des sciences.

● TF 1, 21 h 55

La Foire, film en trois épisodes

Luxembourgeois par sa mère, Pierre Viallet a vécu une partie de son enfance dans le Grand Duché du Luxembourg, au sein d'une famille riche et fantaisiste.

A partir de cette expérience personnelle, il écrit un roman publié en 1973, qu'il adapte deux ans plus tard à la télévision.

« La Foire » est un film en trois époques d'une heure trente minutes chacune. Adaptation fidèle du roman, « La Foire » met en scène 84 personnages. Le film a été tourné dans le Luxembourg, l'île de Wight et la région parisienne.

LE THEME GENERAL

L'action se situe avant la Dernière Guerre mondiale, dans le Luxembourg que Pierre Viallet décrit comme un fabuleux pays : les trains y portent des prénoms et s'arrêtent en rase campagne selon le bon plaisir des voyageurs, l'armée se résume en une trentaine d'hommes commandés par douze officiers, et il arrive parfois aux notaires de déchirer les testaments...

Outre ce témoignage sur un pays souvent mal connu, le film est une fête permanente, celle de l'enfance et de l'adolescence, celle aussi de l'insolence dans le cadre d'une famille richissime excentrique et prodigue...

Tous les membres de cette famille ont un point commun : ils adorent la vie, ils dépensent sans compter, ils boivent et mangent comme des trous...

Incapables de prendre les événements au sérieux mais attentifs au bonheur, inconscients et généreux, les personnages de « La Foire » atteignent une certaine perfection dans l'art de dépenser la vie joyeusement.

Parmi ces personnages, il y a d'abord et surtout Alexis, l'étonnant patriarche qui entraîne à sa suite toute sa descendance, mais il y a également toute une série de portraits pittoresques : des ministres d'opérettes, des évêques joueurs de poker, des chasseurs goguenards et des domestiques que rien n'étonnent plus...

Les hauts lieux de leurs excentricités, dans le décor des Ardennes luxembourgeoises, deviendront bientôt le rendez-vous de leur chute. Une génération dilapide généreusement une fortune, autour d'elle l'ordre établi de l'ancienne société s'écroule...

L'INTERPRETATION CURD JURGENS

Sa haute stature, son physique de nordique et sa verve tonitruante donnent au personnage d'Alexis toute la démesure qui lui convient.

Curd Jurgens, en grand-père fantasque et pittoresque règne joyeusement sur sa famille, brûle la chandelle par les deux bouts et partage avec son petit-fils un même goût des canulars...

« Le roman de Pierre Viallet, confie Curd Jurgens, m'avait enthousiasmé dès la première lecture, j'ai aussitôt accepté de jouer le rôle d'Alexis. C'est un personnage d'une aimable extravagance, drôle et farfelu, une composition amusante à interpréter.

La tyrannie qu'Alexis exerce sur tout son monde est celle d'un monde révolu qui me fait penser à la société de l'ancienne Russie tsariste... »

● TF 1 20 h 30

Stéphane Audran et Michel Bouquet. (Photo FR 3)

« JUSTE AVANT LA NUIT », DE CL. CHABROL

Charles Masson vient de tuer sa maîtresse, Laura, épouse de son meilleur ami, François.

Charles n'est pas un monstre ; il s'est simplement laissé entraîner dans une aventure sexuelle trop complexe pour lui.

Il a très peur de se faire prendre, mais personne n'était au courant de cette liaison que Charles cachait comme une honte. Il rentre chez lui où il retrouve Hélène, sa femme, et ses enfants.

Vient le jour de l'enterrement. Hélène, François et Charles sont ensemble. Charles réprime l'envie de tout avouer à sa femme et à son ami.

Un jour, Charles avoue tout à Hélène ; elle supporte admirablement le choc et, ne songeant qu'à sauvegarder son foyer, essaie de persuader son mari qu'il s'agit d'un accident. Mais Charles n'est pas soulagé pour autant ; le moindre événement fâcheux lui apparaît comme une punition, comme le signe du destin. Finalement, il va avouer son crime à François, mais, là encore, il ne trouve que compréhension et bonté : il étouffe.

● FR 3, 20 h 30

Télévision - RADIO - Disques
Cassettes
Concessionnaire téléphone
Rauber
PEROLLES 11 + 13 - FRIBOURG

d'un œil critique

Revoir Godard

Quoiqu'il ne soit pas dans les habitudes de cette chronique quotidienne de parler de films déjà connus du grand public et repris par la télévision, ce sera aujourd'hui l'exception qui confirme la règle.

Il valait la peine en effet, et pour plusieurs raisons, de revoir le premier long métrage significatif de Jean-Luc Godard, « A bout de souffle », diffusé lundi soir par TF1.

Empruntée à un canevas de Truffaut, la réalisation de Godard se situe à l'origine du jeune et nouveau cinéma français. Après « A bout de souffle », quelque chose est changé ; un ton neuf apparaît et une volonté de contestation du cinéma lui-même, de la société, de ses règles et de son langage sera presque toujous présente dans les œuvres majeures qui suivront. Ce film, qui n'aurait pu être qu'une banale histoire policière, devient une tentative de poème à la recherche du temps insaisissable, de l'amour impossible, de la mort acceptée comme dénouement à un problème insoluble.

Contrairement à beaucoup d'autres, ce film a vieilli à peine ; il continue à nous surprendre par ses innovations audacieuses et à nous séduire par son rythme insolite et ses images inattendues. Si le sort du minable voyou qu'est le héros fatigué d'« A bout de souffle » ne nous intéresse guère, c'est davantage le jeu éblouissant de Belmondo qui nous ravit et la dimension d'irréalité, de Pierrot lunaire qu'il donne à un personnage aux sentiments frustes et élémentaires ; c'est la traduction d'une époque qui contient déjà en elle toute la violence qui nous submerge aujourd'hui ; c'est le brio, l'invention, la désinvolture de la mise en scène ; c'est finalement la quête, parfois malhabile et irritante, d'une certaine réalité humaine.

Pour toutes ces raisons, il fallait revoir « A bout de souffle » et je gage que ce ne sont pas les seuls cinéphiles qui en auront eu du plaisir.

F.D.

RADIO

SUISSE ROMANDE I

6.00 Le journal du matin. 7.35 Billet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.40 Microscope. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Fonds de terroir. 12.00 Le journal de midi. 12.05 Les uns, les autres. 12.30 Edition principale. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.15 Feuilleton : Le Crime de Sylvestre Bonnard (13), d'après le roman d'Anatole France. 17.05 En questions. 18.00 Le journal du soir. 18.20 Edition régionale. 18.40 Informations sportives. 18.50 Revue de la presse suisse alémanique. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 Médecine et santé. 20.05 En attendant la finale... 21.00 Finale suisse du Concours Eurovision de la chanson. 22.20 Informations. 22.25 Blues in the night. 23.55 Informations.

SUISSE ROMANDE II

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. 9.05 Contre la pollution du français. 9.20 Initiation musicale. 9.45 Les rencontres d'Hector Cartigny. 10.15 Radioscolaire : Quelques lacs suisses. 10.45 De la sorcellerie à la science (6). 11.00 Musiciens suisses. 12.00 Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05 2 à 4 sur la 2 : La librairie des ondes. 16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Jazz contact. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. 19.40 Europe-jazz. 20.00 Informations. 20.05 La Suisse à la rencontre de l'Europe. 20.30 Les Concerts de Genève : l'Orchestre de la Suisse romande, direction : Pierre Colombo - à l'issue du concert : Résonances. 22.30 Marchands d'images. 23.00 Informations.

SUISSE ALEMANIQUE I

6.05 Espresso. 9.05 Frais du four. 10.00 Joie dans la nature. 11.05 Musique populaire. 11.55 Informations pour les consommateurs. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Pages de Massenet, Vieuxtemps et Smetana. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique légère. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. 19.40 Informations pour les consommateurs. 20.05 Histoire de rire et de tir. 21.00 Prisme. 22.15-24.00 Music-box.

SUISSE ALEMANIQUE II

17.00 Radio jeunesse 18.55 RSR 2. 19.40 Jazz. 20.05 Entretien avec les auditeurs. 22.00-23.30 Musique d'Offenbach et Debussy.

FRANCE-MUSIQUE

18.02 Ecoute, magazine musical. 19.00 Jazz time. 19.35 Kiosque. 19.40 En scène. 20.30 Concert de l'orch. national de France. 21.25 Entracte 21.45 Concert, 2e partie. 22.45 France Musique la nuit. 0.05 Musique des civilisations africaines. 0.30-2.00 Bye, bye, Blackbird.

FRANCE-CULTURE

18.02 Musique plurielle. 18.30 Feuilleton. 18.54 Disque. 19.25 La science en marche. 20.00 La musique et les hommes. 22.30 Entretiens. 23.00 De la nuit. 23.50-23.55 Poésie ininterrompue.

SELECTION

Création d'œuvres de Daetwyler et Sutermeister

Nous retrouvons ce soir l'OSR sous la direction de Pierre Colombo pour la transmission directe d'un concert donné au Victoria Hall de Genève. Présenté avec le concours de Thomas Friedli, clarinette, et Sonja Stenhammar, soprano, le programme affiche « La Cenerentola », ouverture de Rossini, le Concertino pour clarinette de Weber, Cinq Rilke-Lieder pour soprano et orchestre de Jean Daetwyler, l'air de concert KV 505 pour soprano, piano obligé et orchestre de Mozart et le Concerto pour clarinette d'Heinrich Sutermeister. Auteur dont les opéras sont connus dans le monde entier, Sutermeister a déjà écrit quelques concertos dont la brillante facture atteste le plus sûr métier musical. C'est avec d'autant plus d'intérêt que nous découvrirons la nouvelle partition concertante d'un des plus grands compositeurs suisses contemporains.

● RSR 2, 20 h 30

QUATRE AVALANCHES MEURTRIERES DANS LES ALPES SUISSES

A Leysin, un alpiniste réputé porté disparu depuis lundi soir

Lundi après midi, M. Dougal Haston, 37 ans, directeur de sports dans un institut de Leysin, était parti seul pour une excursion à skis dans la région, en prévoyant son retour vers 16 h. 30. Comme il n'était pas rentré vers 18 h. 30, on alerta la gendarmerie et une première colonne de secours s'organisa sous la direction d'un guide leysenoud. Elle mit le cap sur la Riondaz, pointe vers laquelle M. Haston s'était dirigé vers 13 h. 30, en partant de la station supérieure du télésiège de Solacyre. Les sauveteurs ne tardèrent pas à découvrir la trace du disparu, celuici paraissant être redescendu de la Riondaz vers le col des Luissets, parcours sur lequel une coulée de neige s'était produite.

L'on fit alors appel à un hélicoptère d'Air-Glaciers pour transporter sur place des renforts, du matériel et des chiens. Les recherches se poursuivirent au bas de la coulée jusque vers 0400 mais demeurèrent négatives. Elles furent reprises mardi matin avec une cinquantaine d'hommes dont l'école d'aspirants de la gendarmerie et six chiens d'avalanche.

Qui était Dougal Haston ?

M. Dougal Haston, qui a perdu la vie sous une avalanche au-dessus de Leysin, était un alpiniste réputé. Il avait participé à plusieurs expéditions victorieuses à travers le monde : première de la face sud de l'Annapurna en 1970, expédition victorieuse de la face sud-ouest de l'Everest en 1975 (il était dans la cordée qui planta le drapeau britannique sur ce sommet de 8882 mètres, le plus haut du monde), première dans la face sud du Mont Mac Kinley, en Alaska, avec son ami Doug Scott, en 1976. Dougal Haston préparait depuis le début de cette année une expédition au Mont Godwin Austen (ou Mont « K2 »), à 8620 mètres, l'un des plus hauts sommets de l'Himalaya. Il se préparait aussi à partir pour les Etats-Unis, où il devait donner des conférences sur son expédition à l'Everest.

Dougal Haston était né le 19 avril 1940, à Edimbourg. Il fréquenta d'abord l'université de la capitale écossaise, puis apprit à connaître la montagne et les grandes classiques des Alpes, notamment le Cervin et l'Eiger. En 1966, à quelques mois de ses examens finals, il renonça à ses études pour se consacrer à la montagne et il couronna sa décision par une première directe dans la face nord de l'Eiger en hiver. Cette même année, il s'établit à Leysin et prit la direction des sports dans un institut de la grande station des Alpes vaudoises. (ATS)

GRISONS : un professeur de ski tué par une avalanche

Un professeur de ski de Laax, dans les Grisons, M. Marcel Maissen, 29 ans, a été emporté mardi matin par une coulée de neige. Il a pu être dégagé après une heure trente d'efforts et a été transporté par hélicoptère à l'hôpital de Coire où malheureusement les médecins n'ont pu que constater son décès.

M. Maissen avait décidé d'entreprendre, en compagnie d'autres maîtres de ski, et avant le début des leçons, une randonnée dans la neige fraîche. Malgré plusieurs avertissements, un groupe de huit skieurs entreprit une descente dans la vallée. A un moment donné, une skieuse et un skieur, descendus trop bas sur la piste, déclenchèrent un glissement de plaque de neige. Alors que la skieuse parvenait à se dégager seule, le skieur fut enseveli par la masse blanche. Les secours s'organisèrent immédiatement, mais en raison des difficultés du terrain, les sauveteurs ne parvinrent sur les lieux qu'une demi-heure après l'accident. (ATS)

A Zweisimmen : c'est un skieur allemand

Un skieur allemand, dont l'identité n'est pas encore connue, a trouvé la mort lundi dans un glissement de plaques de neige survenu en dehors des pistes balisées sur le flanc nord-ouest du Rinderberg, au-dessus de Zweisimmen. L'accident s'est produit peu après 16 heures 20. Ce n'est qu'à 22 h 35 que le corps de la victime a été retrouvé. Tous les efforts de réanimation sont restés vains. La dépouille du malheureux a été transportée par hélicoptère à Interlaken.

Le glissement de plaques de neige a été provoqué par un groupe de trois skieurs — la victime, son épouse et un maître de ski de la région — qui pratiquait le ski en dehors des pistes balisées. La police de Zweisimmen a été avertie de l'accident peu après 17 heures et un hélicoptère a immédiatement transporté des chiens d'avalanche à l'endroit de l'accident. (ATS)

AUX ROCHERS-DE-NAYE : UN DISPARU ?

Une avalanche est descendue mardi vers 15 h 45 aux Rochers-de-Naye, versant ouest, au lieu dit « Sous Sautodoz ». Selon un témoin, un skieur isolé aurait été emporté par une coulée de neige de vingt à trente mètres de large et de trois cents mètres de long. Une colonne de secours a été formée et transportée sur place par un hélicoptère. On ignore encore l'identité de la victime éventuelle. Les recherches se poursuivaient hier en fin d'après-midi. (ATS)

Grave danger d'avalanches dans les Alpes et Préalpes vaudoises

On déplore dans le canton de Vaud, pour la seule journée de mardi, deux disparitions de skieurs isolés emportés par des avalanches, l'un au-dessus de Leysin et l'autre aux Rochers-de-Naye. En raison des fortes chutes de neige enregistrées récemment, le danger persiste dans toutes les régions montagneuses. Dans ces conditions, la police vaudoise recommande expressément d'éviter toute excursion ou tout déplacement dans les zones menacées, que ce soit isolément ou en groupe, et de se conformer pour le surplus aux instructions des organes locaux compétents. (ATS)

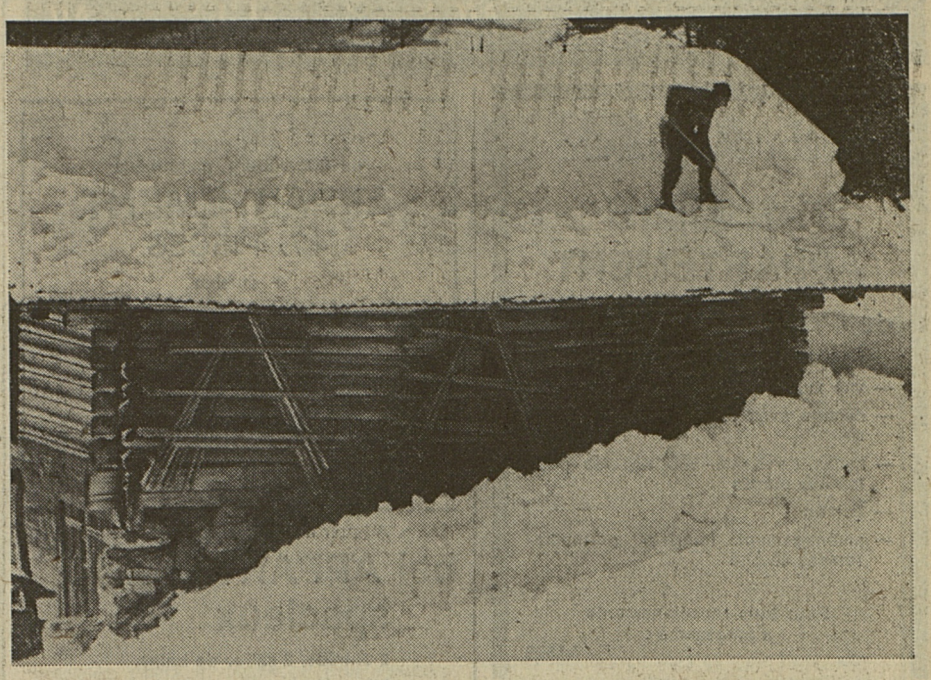

HIER LES TROTTOIRS, DEMAIN LES TOITS...

Propriétaires, à vos pelles à neige !

Toutes les villes de Suisse ont employé les grands moyens pour se débarrasser de la neige qui, pour quelques jours, a quelque peu paralysé nos cités. Depuis lundi, les propriétaires ont commencé à déblayer leur toit, se conformant ainsi à une circulaire reçue par l'Office de renseignements des assurances. Il leur est rappelé leur responsabilité, en cas de chute de neige sur un passant...
Si les passants sont peu nombreux autour de ce mazot, il reste tout de même le danger de voir le toit de ce chalet s'effondrer sous le poids de la neige. Alors, à vos pelles, messieurs les propriétaires ! (Photos Keystone)

A VIEGE, UN JEUNE HOMME TUE SON AMIE D'UN COUP DE COUTEAU

Lundi, vers 21 heures, un crime passionnel a été commis en ville de Viège. Un jeune homme de 21 ans, domicilié à Eggerberg, a tué d'un coup de couteau son amie, une femme de 29 ans, Mme Ursula Ambord, mère de deux enfants, et qui vivait séparée de son mari et de ses enfants.

Le crime a été commis au domicile de la jeune femme qui, après avoir travaillé comme sommelière dans divers restaurants, travaillait à l'hôpital de Viège. Une violente altercation a éclaté entre la victime qui était en instance de divorce et le meurtrier, son jeune amant. La jalousie pourrait être à l'origine de cette dispute. A un moment donné, dans des circonstances que l'enquête n'a pas encore établies, le jeune homme s'est emparé d'un couteau et a poignardé son amie, la blessant mortellement. Son forfait accompli, il a pris la fuite, c'est-à-dire a erré dans les environs, avant de se constituer prisonnier en se rendant dans un poste de police de la région. Il a immédiatement avoué son crime et a été écroué et mis à la disposition du juge instructeur de Viège, M. de Riedmatten. (air)

Valais

Mesures de rétorsion contre le président du MD

SA NOMINATION DANS L'ENSEIGNEMENT RETARDEE

Dans un communiqué publié lundi soir, le « Manifeste démocratique » (MD) reproche aux autorités scolaires de la commune d'Embrach (ZH) de vouloir priver son président, Diether Gruenenfelder, de son poste d'enseignant.

Jeune maître secondaire, M. Gruenenfelder ne pourrait être définitivement nommé que dans un an et demi. Selon le MD, les autorités scolaires auraient pris leur décision le 13 janvier et refusé de la motiver.

Le dernier mot ne semble pourtant pas encore avoir été dit dans cette affaire. Un représentant des autorités scolaires a déclaré mardi qu'elle serait reconsidérée jeudi. Il n'a pas voulu indiquer les raisons ayant conduit à la première décision, mais a précisé que rien n'était reproché à M. Gruenenfelder sur le plan scolaire.

Les parents des élèves de M. Gruenenfelder ont pris position en sa faveur. D'autre part, le Parti du travail du canton de Zurich a protesté contre la décision des autorités scolaires d'Embrach. Pour le PDT, il s'agit évidemment d'une décision de nature politique dirigée contre les efforts déployés par le président du MD en faveur d'anciens collègues licenciés pour des raisons analogues. (ATS)

INDUSTRIE HORLOGERE DE SEELAND

40 LICENCIEMENTS

La direction de la manufacture de montres Enicar SA, à Longeau, près de Bienne, a décidé de licencier une partie de son personnel. Dans un communiqué publié mardi après midi, elle annonce qu'une quarantaine de personnes sur un effectif de 240 employés seront touchées dans tous les services de l'usine de Longeau. La filiale d'Œnsingen ne sera par contre pas affectée par ces mesures. La direction indique que les organisations de travailleurs concernées ainsi que les autorités cantonales et communales ont été orientées vendredi dernier. Un plan social est en préparation et devra être discuté avec les partenaires sociaux ce mois encore.

Un horaire réduit avait été introduit chez Enicar au printemps 1976. Toutefois, indique le communiqué, cette mesure s'est révélée insuffisante en raison de la récession mondiale persistante, le cours élevé du franc suisse et la concurrence étrangère qui ont eu pour conséquence « une diminution massive de l'entrée des commandes ». (ATS)

Il volait des bouteilles vides

10 MOIS FERMES

Un Bâlois âgé de 40 ans, sans emploi fixe, a été condamné par un tribunal de sa ville à 10 mois de prison sans sursis pour vol qualifié. Il a été reconnu coupable d'avoir volé à plusieurs reprises, dans des caves d'immeubles, des harasses de bouteilles vides pour les apporter ensuite à un épicier et toucher ainsi les dépôts. Le procureur avait requis une peine de 12 mois de prison. L'homme avait déjà été condamné dans le passé pour différentes infractions aux lois. (ATS)

RECONNUE COMME REGION DE MONTAGNE, MAIS...

Agriculture jurasienne : mutations et préoccupations

Jura

Les paysans jurassiens représentent 11 pour cent de l'activité économique du futur canton du Jura. C'est beaucoup puisque la moyenne suisse est de 8 pour cent. Ils se sont rapidement organisés au niveau du futur Etat en constituant une Chambre d'agriculture du Jura, partenaire social tout comme le seront le cartel syndical jurassien ou l'association patronale jurassienne. Si leur situation est difficile, la reconnaissance du Jura comme région de montagne par la Confédération représente pour eux un élément important. Ce qui n'empêche pas qu'ils restent préoccupés par leur avenir. Preuve en est : ils étaient quelque 270 à se rendre la semaine dernière au centre de Sornetan pour assister à la traditionnelle journée agricole organisée sous l'égide des sociétés d'agriculture. Un centre trop petit pour la circonstance si bien que le pasteur Roulet a dû mettre l'église à disposition des agriculteurs jurassiens. Le directeur de l'Union centrale des producteurs de lait, M. F. Hofmann, a exposé les « problèmes de l'économie laitière compte tenu des régions de montagne ». Ce thème ne pouvait qu'intéresser les agriculteurs jurassiens si l'on sait que le lait intervient à raison de 33 pour cent dans la formation du revenu du paysan. La surproduction laitière est un grave problème qui, depuis quelques années, provoque des pertes importantes pour les caisses fédérales. En décembre dernier par exemple, les apports de lait commercial ont une nouvelle fois augmenté pour dépasser de 4 pour cent les normes en Suisse romande et de 9 pour cent en Suisse alémanique. Si des mesures s'imposent, ce que les paysans comprennent, ils ne s'attendaient guère à ce qu'un statut transitoire de l'économie laitière, avec contingentement individuel, soit mis en place dès le 1er mai 1977, avant que ne soit promulgué le futur arrêté qui couvrira la période allant du 1er novembre prochain au 31 octobre 1978. Quant aux paysans jurassiens, ils sont particulièrement intéressés par le fait que ce régime transitoire tiendra compte de la mutation qui s'est produite dans les structures de l'agriculture jurassienne à la suite de la réduction forcée de l'élevage chevalin en raison de la mécanisation accrue. Mais ce régime transitoire de même que l'arrêté définitif frappent également les paysans de montagne. Ces derniers n'ont d'ailleurs que peu de possibilités. (c.p.)

Boycott international contre l'Afrique du Sud

Solidarité impossible pour les syndicats suisses ?

A la suite de l'appel à la solidarité avec les travailleurs noirs d'Afrique du Sud lancé par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), l'Union syndicale suisse a pris des mesures destinées à exprimer la solidarité des organisations syndicales suisses.

Ainsi, dans une lettre à ses organisations affiliées, l'USS demande de revendiquer, lors de contacts avec les sociétés multinationales travaillant en Afrique du Sud, la reconnaissance des syndicats de Noirs en République d'Afrique du Sud. L'USS demande au Conseil fédéral qu'il fasse en sorte qu'en Suisse aussi on soit mis en mesure de prendre les mesures décidées sur le plan international.

Selon l'Agence télégraphique suisse, les syndicats suisses ne peuvent participer aux mesures de boycottage décidées par la Confédération internationale des syndicats libres à l'endroit de l'Afrique du Sud, parce que cela serait contraire aux clauses des conventions collectives relatives à la paix du travail.

La campagne lancée par la CISL lundi doit durer une semaine. Elle est dirigée contre la politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain et les entreprises qui s'y soumettent. (ATS-Lib.)

Enlèvement du petit Tessinois

Silence exigé envers les médias italiens

Faisant suite à la requête qui lui a été adressée par le ministère public du Sottoceneri, le procureur de la région de Côme a prié mardi après midi les mass média italiens d'observer le silence le plus strict sur l'enlèvement, samedi soir en Italie, du fils d'un industriel tessinois, le petit Renzo Nespoli, 9 ans.

La magistrature tessinoise a toutefois autorisé la publication d'une information relative au cours de l'enquête. Une voiture brûlée, que l'on suppose être celle des auteurs du rapt, a été retrouvée à la périphérie de Gegnano. Seul ce nouvel élément sera publié par la presse italienne. (ATS)

Deux cheminots tués au travail

M. René Caillet, 44 ans, employé CFF à Nyon, qui était occupé à dégeler des aiguillages et déblayer la neige en gare de Nyon, dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit, a été atteint et tué sur le coup par une composition de wagons en manœuvre.

D'autre part M. Maurice Schurtenberger de Gehrau (TG), âgé de 43 ans, employé des CFF, a été la victime d'un accident mortel de travail survenu près de la station CFF de Maerstetten (TG). M. Schurtenberger était occupé à dégeler des aiguillages lorsqu'il a été happé par un train et tué sur le coup. (ATS)

● On annonçait hier à Viège la mort du dramaturge allemand Karl Zuckmeier, à l'âge de 80 ans. Il était établi à Saas-Fee depuis une vingtaine d'années et reçut même la citoyenneté d'honneur de ce village valaisan. Il y a peu de temps, à l'occasion de son 80e anniversaire, le conseiller fédéral Hürlimann lui avait adressé un message de félicitations. (ATS)

P

Cette tablette est plus forte que vos maux de tête

Elle agit rapidement. Elle combat aussi les maux de dents, les douleurs menstruelles et rhumatismales, de même que les refroidissements accompagnés de fièvre. On se sent soulagé peu après son absorption. Cela toutefois ne suffit pas à expliquer son succès. Les agents entrant dans la composition de la tablette Spalt non seulement s'avèrent efficaces depuis des dizaines d'années, mais de plus sont remarquablement bien combinés. Cette combinaison particulière est l'une des raisons du succès de ce médicament. Spalt ménage votre estomac. Spalt agit rapidement. Les tablettes Spalt sont en vente dans les pharmacies et drogueries. 05-6230

Affaires immobilières · Affaires immobilières · Affa

A LOUER A MARLY

ravissant
APPARTEMENT
de 4½ pièces + 1 studio

- vue sur les Préalpes
- cuisine avec tout le confort moderne
- salles de bains - WC séparés pour les 4½ pièces
- balcon
- aménagement intérieur particulièrement soigné

Pour tous renseignements s'adresser à :

17-1625

PROGESTION S.A.
037-23 48 52 Rue Pierre-Aeby 187 1700 Fribourg

A louer, région du Mouret

APPARTEMENT
3 ½ pièces

Libre pour le 25 juillet a.c.
avec garage, tout confort.

Situation tranquille et ensoleillée.

S'adresser sous chiffre P 17-20378 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Fribourg
Rue St. Pierre 30
Tél. 22 81 82

A louer à Marly
Imp. de la Colline 2
STUDIO
non meublé

Libre de suite

Pour tous renseign. s'adresser à

17-1124

Agence immobilière
GESTIMME S.A.

A VENDRE, à Fribourg, quartier résidentiel, site tranquille avec vue et ensoleillement total, proche arrêt de bus

JOLIE VILLA
de 5 pièces

garage, terrain aménagé.

Construction : 1967.

Prix de vente : Fr. 285 000.—

Pour visites et renseignements :

Agence Immobilière Ernest Sallin
3, avenue Tivoli, 1700 Fribourg.
Ø 037-22 07 26

17-1628

A louer à 10 km de Fribourg et Payerne magnifique

appartement
de 3 ½ pièces

tout confort.

Fr. 450.— charges comprises.

Heures des repas.

Ø 30 18 73

17-300191

A vendre à 4 km de Bulle

BELLE VILLA

5 chambres, cheminée de salon, cuisine agencée, cave, garage et local de dépôt.

Prix à discuter.

Ecrire sous chiffre 17-600003, à **Publicitas SA, 1630 Bulle.**

A LOUER
au Schœnberg, magnifique
APPARTEMENT
4½ PIECES
+ cuisine.

Libre de suite ou pour date à convenir.

SURVEILLANCE IMMOBILIERE S.A.
Place de la Gare 8
1700 FRIBOURG
Ø 037/22 64 31

17-1706

A louer à Romont, route d'Arruffens
bel APPARTEMENT
spacieux

2 entrées, 2 salles de bains.
Libre dès le 1er avril 1977.

Pour tous renseignements s'adresser
Ø (037) 24 51 93

17-20335

Cherchons
LOCAL
d'environ 130 m2
pour bureau.

Ecrire sous chiffre 17-20342, à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

A louer à Villarepos,
JOLI
APPARTEMENT
de 3 pces, dans maison familiale avec jardin, ensoleillé et calme, conviendrait à retraités.
Libre de suite ou à convenir.
Ø (037) 75 10 60 ou (037) 33 13 10
dès 17 heures

17-300199

Je cherche à acheter région Villars-sur-Glâne-Givisiez-Belfaux

VILLA
2 appartements
avec terrain.

Ecrire sous chiffre 17-300194, à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

A louer, dans HLM, à Botterens
joli
appartement
3 pièces, confort.
Fr. 430.— charges comprises.
Garage à disposition.
Ø (029) 6 25 36
ou (029) 6 21 72

17-460065

A louer pour le 1er février, pour une personne, très joli
studio-chambre
meublé, avec douche, sans cuisinette.
Charges et service de nettoyage compris, Fr. 215.—.
S'adresser à
Société Immobilière
Boulevard de Pérolles 15
Fribourg
Ø (037) 22 66 15

17-1634

A louer
LOCAL
pour entreposer marchandises,
archives, ou autres.
Ø (037) 22 56 79
après 19 heures

17-300192

Ch. de la Forêt 22
A LOUER
immédiatement
ou à convenir
appartement de 3½ pièces
Grand confort.
Arrêt bus à proxim.
Ø (037) 22 55 18

17-1617

A vendre
très belle
MAISON familiale
à proximité du lac de Gruyère à Pont-la-Ville.
August Brügger
Constr. des chalets
1713 St. Antoni
Ø (037) 35 12 98

17-1756

A louer
Immédiatement
ou à convenir
appartement 6 ½ pièces
grand confort.
Arrêt bus à proximité.
Ø (037) 22 21 12

17-1104

A louer
magnifique appartement 4½ pièces
Loyer avec place de parc : Fr. 535.—
charges comprises.
Libre dès le 15 février 1977.
Ø (037) 24 23 26

17-300202

A vendre
chaînes à neige
pour tracteur,
en acier trempé.
Ø (037) 26 19 33

17-20367

A VENDRE, dans zone villas,
à 10 min. voiture Fribourg
à 2 pas gare CFF

RAVISSANTE VILLA

- grand séjour avec cheminée
- salle à manger - 4 chambres à coucher
- carnotzet - garage pour 2 voitures
- terrain aménagé de 1500 m2
- prix avantageux
- pour vous conseiller :

17-1648

René Brulhart
Agence immobilière
2a, ch. de la Forêt 1700 Fribourg
Tél. 037 - 22 02 61

SOLDES

Autorisés du 15 au 29 janvier 1977

Slips dames dès **1.–**

Tabliers de travail pour dames **20.–**

dès **10.–** **Chemises de nuit**

Robes de chambre pour dames dès **35.–**

Laines 50 gr. dès **1.–**

dès **5.–** **Soutien-gorge**

dès **10.–** **Blouses** pour filles

Jaquettes pour filles dès **9.–**

Jeans peau de pêche enfants dès **19.90**

Ensembles pour filles dès **10.–**

Ensembles jeans enfants dès **19.–**

Pantalon de ski en stretch dès **15.–**

Les grands magasins
coop city P
Fribourg

BELLES OCCASIONS

RENAULT 5 TL, 1973
NSU 1200 TT, 1970
SIMCA 1308 GT, 1977 (direction)
CHRYSLER VAILLANT 14 CV, 1969
CHRYSLER 180, 1974
SUNBEAM 1300 break, 1974
SIMCA 1301 « S », 1970 à 1972
SIMCA 1000 GLS, 1970 à 1974
CITROEN 2 CV 4, 1973, moteur neuf.

Garage de Broc
Ø (029) 6 17 97

17-12601

THEATER IN DÜDINGEN

Der sanfte Heinrich

Lustspiel in 4 Akten
Dialektübersetzung durch die TGD
Regie : Josef Mauron
Bühnenbild : Camille Egger, beide Düdingen.
Aufführungen im Hotel Bahnhof Düdingen jeweils 20.15 Uhr.
(Eine Nachmittags-Vorstellung Sonntag, 16.1. um 15.00 Uhr)
Spieldaten : 6.1., 8.1., 13.1., 14.1., 15.1., 16.1., 20.1., 21.1., 22.1., 23.1.
Eintrittspreis Fr. 7.50 inkl. Steuer
Vorbestellung : Tel. 037 43 28 35.
Freundlich lädt ein
Theatergesellschaft Düdingen

05-25584

ACTION ACCORDEONS

sur tous les modèles diatoniques et chromatiques

VENTE — LOCATION

Studio 32 | **E. JACCOUD**

Pérolles 32 FRIBOURG Ø 22 09 15

17-765

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces

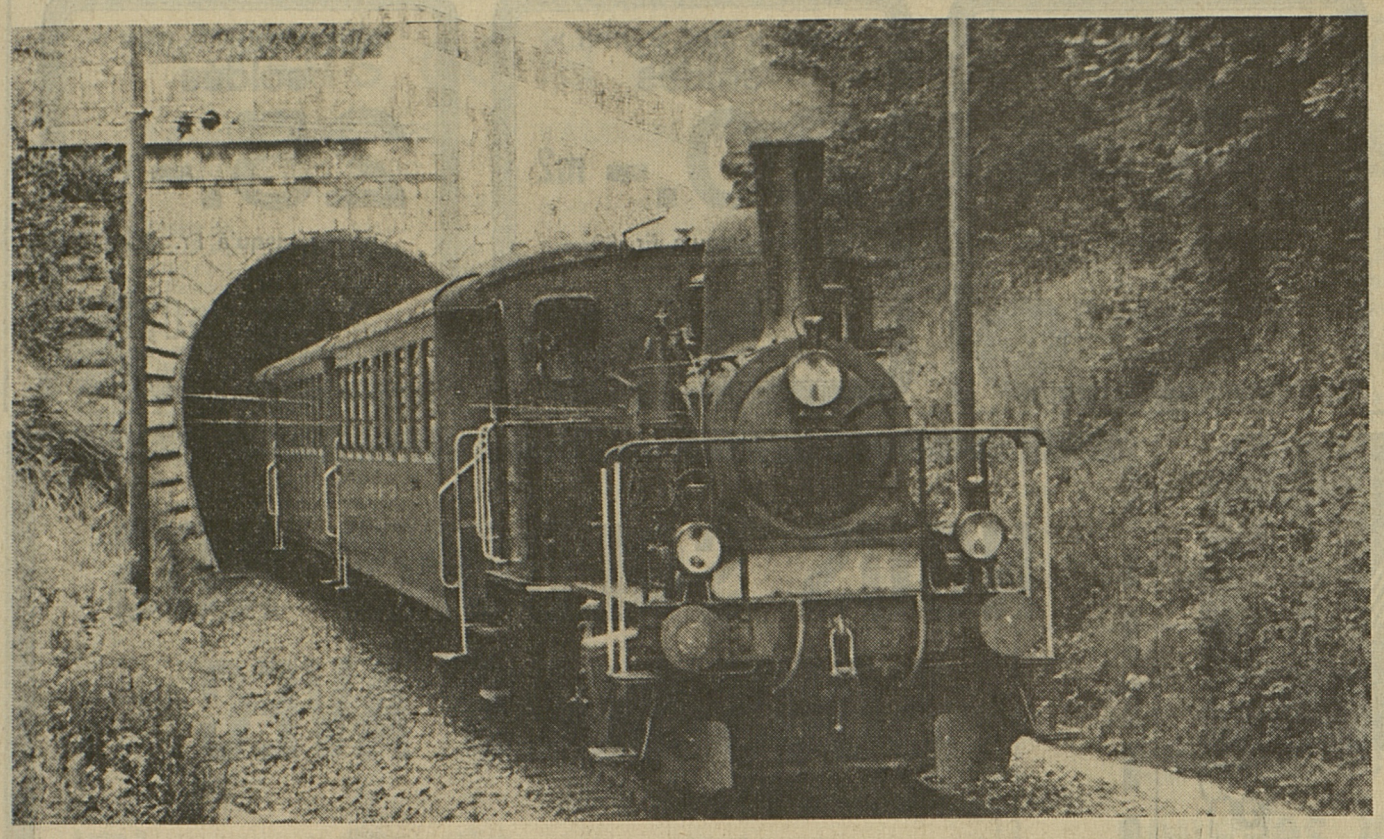

Le chemin de fer de grand-papa ou l'époque du slogan « Ecartez-vous, les CFF arrivent »...

Un slogan vieux de 75 ans: « Ecartez-vous, les chemins de fer fédéraux arrivent... »

LES CFF SUR LA VOIE DU CENTENAIRE

Une « foule colossale », des corps de musique, et de « joyeux fêtards » avaient célébré aux premières heures du siècle nouveau, le premier train CFF, qui mettait pas moins de trois heures et quart pour effectuer le tronçon Zurich-Berne.

Et pourtant, ce n'est qu'en 1977 que les Chemins de fer fédéraux (CFF) ont décidé de fêter leur 75e anniversaire : c'est le 1er janvier 1902, en effet, que la direction générale des CFF reprenait l'exploitation du chemin de fer du nord-est de la Suisse (NOB) et de celui de la Suisse centrale (SCB).

Les tenants de « la bonne idée » — CFF venaient de gagner un combat de longue haleine, de triompher de plus de 50 années de tergiversations. Le grand événement que fut la nationalisation des chemins de fer a constitué pour le premier président du Conseil d'administration des CFF, M. Casimir von Arx, le point culminant » de sa carrière. Le rachat des compagnies ferroviaires privées a exigé d'énormes capitaux, qui ont pu être rassemblés par M. von Arx, grâce à ses relations d'ampleur mondiale avec les milieux du commerce et de la banque. Ironie du sort : la nationalisation a été entre autres financée par des maisons princières russe qui avaient mis leur fortune en sécurité auprès de la Banque Rothschild et d'autres banques parisiennes.

Le rachat des deux principaux chemins de fer suisses a été effectué sur la base d'une loi datée du 15 octobre 1897 et qui, soumise le 20 février 1898 à la votation populaire, avait été approuvée par 286 634 oui contre 182 718 non, avec une participation au scrutin de 79 pour cent. Les promoteurs avaient axé leur propagande sur le slogan : « Ecartez-vous, les Chemins de fer fédéraux arrivent. » La loi sur les chemins de fer de 1852 contenait déjà des prescriptions relatives au rachat des chemins de fer. Mais celles-ci étaient si imprécises qu'un acte de nationalisation effectif, reposant sur de telles bases, n'était jamais entré en question.

Dans le cadre de cette nouvelle loi sur le rachat des chemins de fer, le Conseil fédéral avait édicté le 7 novembre 1899 une ordonnance d'exécution régissant la répartition du réseau des chemins de fer en quatre arrondissements, les organes administratifs, les services de la comptabilité, les compétences disciplinaires et garantissant l'octroi de la libre circulation.

C'et donc le 1er janvier 1902 qu'ont été créés les Chemins de fer fédéraux, qui ne comprenaient, au cours des six premiers mois, que les compagnies SCB et NOB. Le 1er juillet de la même année, se joignirent les « chemins de fer de l'Union suisse » (Vereinigte Schweizerbahnen (VSB) et le 1er mai 1903 le « Jura-Simplon » (JS). A la même époque, plusieurs petites compagnies de chemins de fer, exploitées par ces compagnies plus importantes, firent cause commune avec les CFF.

Conformément à la concession, le rachat du chemin de fer du Gothard (GB) n'eut lieu que le 1er mai 1909 et fut à l'origine de sérieuses difficultés en raison de l'interdépendance internationale. Celles-ci ne devaient prendre fin qu'avec la conclusion d'une nouvelle « convention sur le Gothard ».

Au cours d'une étape ultérieure de nationalisation les CFF s'adjoignirent la participation d'autres chemins de fer, tels le tronçon Genève - La Plaine de la compagnie française du PLM (le 1er janvier 1913), le chemin de fer du Jura neuchâtelois (1er juillet 1913), le chemin de fer du Tœsstal, en Suisse orientale (1er janvier 1918), le chemin de fer du Seetal, à travers les cantons de Lucerne et Argovie (1er janvier 1922), enfin le reste du tronçon du chemin de fer Uerikon-Bauma, dans le canton de Zurich (12 octobre 1947).

Le montant versé pour le rachat du Jura-Simplon a atteint 385 millions de francs, pour le NOB 287 millions, pour le SCB 216 millions, pour VSB 93 millions et pour le GB 214 millions, soit au total 1,195 milliard de francs. Cette somme dépasse de 962 millions le montant inscrit dans le message de rachat de 1897, qui prévoyait une somme de 233 millions de francs.

Conformément à la loi fédérale du 23 juin 1944, les Chemins de fer fédéraux furent dotés d'un capital de 400 millions de francs. Cette loi régit aujourd'hui encore les CFF. Elle fut adoptée en votation populaire le 21 janvier 1945 par environ 387 000 voix contre 294 000. Par une nouvelle loi fédérale, ce capital de dotation fut augmenté de 400 millions le 21 décembre 1961. En 1973 enfin, fut octroyé le solde de la réserve pour la couverture des déficits. Depuis lors, le déficit annuel des CFF est couvert par la Confédération.

Les CFF auraient certainement préféré pouvoir célébrer leur 75e anniversaire 5 ans plus tôt, à une époque où les graves déficits n'avaient pas encore fait leur apparition. Mais les partisans des chemins de fer ne resteront pas sur leur faim : du début mars à fin juillet, un train-exposition circulera à travers le pays pour présenter une vision thématique du développement du trafic des voyageurs et du trafic des marchandises. Plus encore : un wagon-cinéma y sera joint, qui présentera en première un nouveau film sur les CFF. L'exposition ambulante offrira aussi un wagon-informations contenant « tout sur les CFF », un wagon-boutique contenant des articles nostalgiques pour les amoureux des chemins de fer. Un programme de parcours en train à vapeur est prévu, qui doit encore être mis au point. **(ATS)**

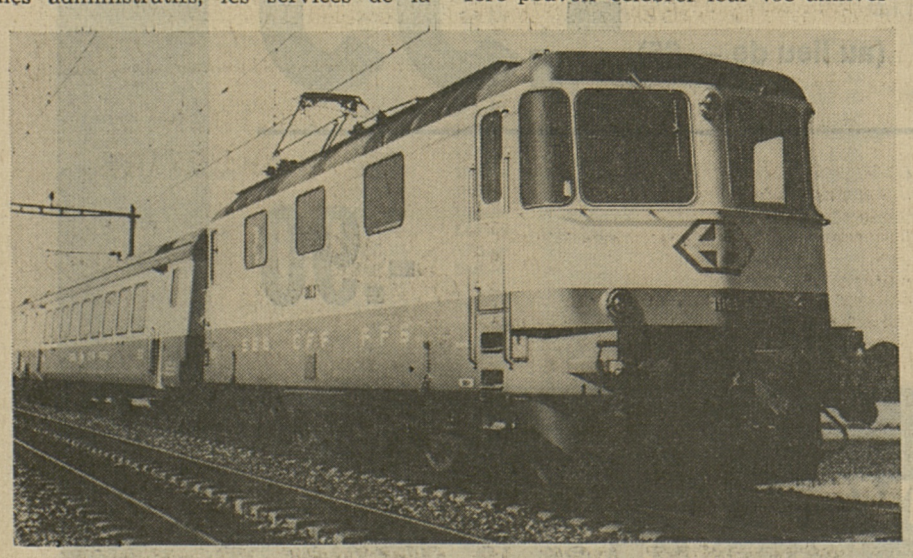

Les compositions CFF derniers cris pour rallier les villes d'Helvétie sont le cadeau offert chaque jour aux voyageurs qui sillonnent le pays.

Franz Weber au combat sur la banquise

1 MIO POUR ACHETER LA VIE DE 170 000 BEBES PHOQUES

Dans une lettre adressée vendredi au Gouvernement du Canada, la fondation Franz Weber offre un million de francs suisses en échange de la vie sauve des 170 000 bébés phoques condamnés à être abattus dès le 12 mars prochain sur la côte est du Labrador.

« Vous êtes à même d'interdire une fois pour toutes cette chasse qui déshonore votre pays et provoque la colère du monde entier, nous vous offrons d'acheter la vie sauve de ces bébés phoques. Nous vous offrons un million de francs suisses. Si vous jugez cette somme insuffisante, nous sommes prêts à négocier une éventuelle augmentation du montant proposé. C'est en définitive le monde entier qui achète la vie de ces animaux martyrs. Il y participe, vous le savez, par l'achat de nos bébés phoques en peluche. Comme le massacre annuel regarde le monde entier, le monde entier aidera le Canada à recycler les 150 indigènes qui vivent réellement de la chasse aux phoques ».

S'il est vrai, commente Franz Weber, que le Gouvernement canadien, en permettant « aux tueurs professionnels d'opérer sur son territoire est responsable de ce nouveau bain de sang en perspective, c'est la Norvège le premier coupable de la disparition inexorable des phoques du Labrador. Ce sont les Norvégiens qui avaient déjà exterminé trois grandes populations de phoques avant de s'attaquer, en 1947, à celle du Labrador ».

Aussi la fondation Franz Weber lance-t-elle un deuxième appel au roi Olav V de Norvège pour qu'il intervienne auprès de son Gouvernement : « Cette chasse ternit l'image radieuse de votre pays. Elle déshonore le monde civilisé. Au nom de la dignité humaine, faites-la cesser. Pour équilibrer son commerce, la Norvège ne peut-elle pas trouver d'autres moyens ? Le pillage des mers n'est-il pas aussi condamnable que l'étaient l'esclavage et la piraterie des siècles passés et que l'est, aujourd'hui, la torture et le commerce de la drogue ? »

La fondation invitera les touristes se rendant en Norvège à boycotter les souvenirs et tout autre produit en peau de phoque. La semaine prochaine, M. Weber se rendra à Oslo pour lancer la campagne au sein même du pays « le plus responsable du martyre annuel des bébés phoques ». Il passera ensuite par Stockholm, Copenhague, Amsterdam afin de mobiliser l'opinion également dans ces pays-là. Il s'arrêtera enfin en Allemagne fédérale (Hambourg, Francfort, Munich) qui reste « le principal acheteur de peaux de phoques ». Saper l'écoulement de ces peaux par une information étendue, tel est le but principal de la campagne. **(ATS)**

Errants comme des étoiles, désireux de trouver un endroit où s'enraciner

UNE COMMUNAUTE-PILOTE FONDEE PAR DES ROMANDS AU TESSIN

« Nous vivons avec un budget de 600.— fr. par mois et par personne : il est donc exclu que l'on paie des impôts »... Une telle prise de position, parmi d'autres, suscite des réactions hostiles d'une partie de la population du Malcantone (TI) à l'endroit de la communauté « Arbor et Stellae », ce groupe composé d'environ 50 personnes, âgées de 20 à 35 ans, venues pour la plupart de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, et qui ont fait de la région située aux portes de Lugano un terrain d'essai pour une société anticonformiste. Créée en 1975, le groupe comprend également des étrangers, qui devront toutefois quitter le Tessin sur ordre de l'autorité cantonale de police.

Mais la population du Malcantone n'est pas seulement divisée pour cette question d'ordre économique. D'aucuns font valoir, par exemple, que des personnes qui ne travaillent que deux à trois heures par jour constituent un exemple néfaste pour leurs enfants. Ils relèvent la découverte faite l'été 1976, dans le jardin d'un membre de la communauté, de plantes de chanvre indien, ou celle d'un repris de justice, caché chez un autre membre.

Les habitants qui ont loué leur maison aux membres de la communauté et particulièrement ceux dont l'immeuble a pu être restauré grâce au rapport d'une telle location, sont en revanche d'une attitude positive à l'endroit du groupe. En effet, nombreux sont les immeubles du Malcantone menacés de ruines à causes du dépeuplement des villages.

DES ETOILES ET DES RACINES

La télévision de Suisse italienne a suivi, pendant 9 mois, le développement de la communauté et a réalisé un documentaire qui vient d'être diffusé. Le premier groupe est arrivé en été 1975.

Anciens drogués, ou personnes désireuses d'oublier certains moments de leur existence, tous entendent créer une vie différente de celle proposée par la société de consommation, une vie en harmonie avec les simples traditions locales. Ils aspirent à un modèle de culture orientale, au service de Dieu, la méditation étant la seule solution à tous les problèmes.

Leur programme comprend la création d'un centre culturel à Novaggio, d'un centre d'artisanat à Curio et d'un centre agricole dans la région de la Magliasina. Pour ce dernier, une ferme a été mise à leur disposition, qu'ils vont restaurer, pour y accueillir 5 à 6 anciens drogués tessinois. Le Département cantonal des œuvres sociales est en train d'étudier le projet.

Pour se procurer l'argent nécessaire, ils travaillent maintenant à Lugano en qualité d'infirmiers, infirmières, aides-dentistes, garçons de café, femmes de ménage. La naissance de trois enfants depuis le mois d'août 1975 tend à concrétiser le thème de la communauté : « Errants comme des étoiles, mais à la recherche d'un terrain pour y enfoncer des racines comme un arbre ».

(ATS)

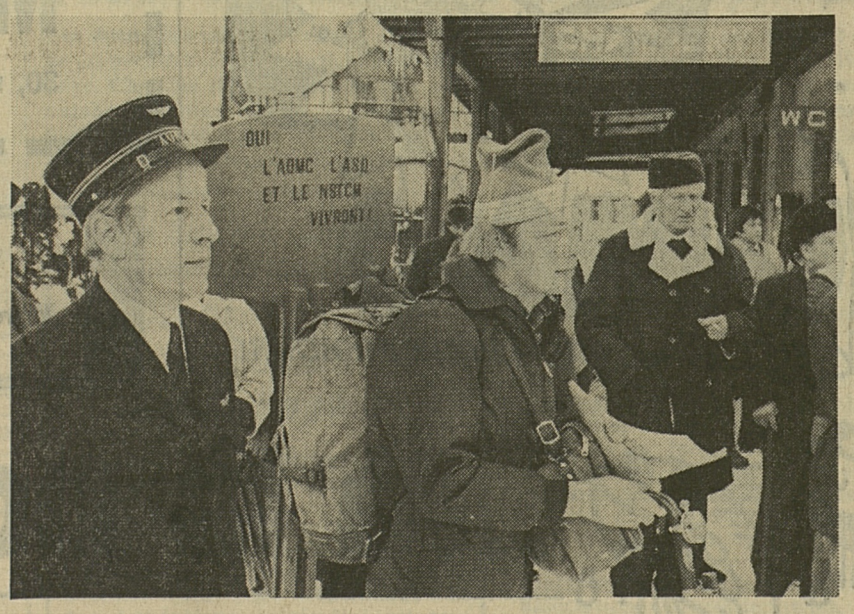

Claude Jutzet au départ de son périple à travers la Romandie pour sauver les petits chemins de fer privés. Le voici ici à Champéry, terminus de la linge Aigle - Ollon - Monthey - Champéry. (Photos Keystone)

Un solitaire va parcourir la Suisse romande pour le maintien des chemins de fer

« Oui au rail, non au béton »

Animateur de l'« action oui au rail, non au béton », M. Claude Jutzet, de Lausanne, se mettra en route à Champéry, le lundi 17 janvier, entre 8 et 9 heures, pour une marche de protestation contre les périls qui pèsent sur les chemins de fer et, plus particulièrement, sur les lignes Aigle-Ollon-Monthey-Champéry, Aigle-Sépey-Diablerets et Nyon-Saint-Cergue-La Cure, menacées de conversion en service routier par l'Office fédéral des transports.

Il sillonnera le pays romand en portant sur son dos un profil de rail d'un mètre et demi de haut et en distribuant des tracts. Ses souliers à clous « symboliseront le combat du fer (rail) contre le béton (route) ». M. Jutzet arrivera devant le Palais fédéral, à Berne, le dimanche 30 janvier, vers 14 h. 30. Il sera accueilli par des groupes folkloriques. Des lettres collectives seront adressées au conseiller fédéral Willi Ritschard, chef du Département des transports et communications.

Dans le tract du marcheur on peut notamment lire ce qui suit : « Qu'est-ce qu'un train ? C'est un truc qui roule sur des rails, qui coûte cher, qui rapporte peu, qui ne pollue pas, qui utilise de l'énergie suisse, qui fait travailler des ouvriers en Suisse, qui est sûr et se faufile partout. Le car, c'est autre chose : ça fait du bruit, ça fume, ça pue, l'hiver ça glise, c'est relativement dangereux, ça rapporte des sous à ces pauvres pays arabes, c'est l'aventure. Allez, foutez-moi ces trains à la ferraille. Mettez-moi des cars, on reconstruira les routes quand ces idiots de citoyens n'y verront que du feu. Ensuite, on bétonnera tout le pays. Et comme les trains ne seront plus du tout rentables, on les supprimera petit à petit, y compris les lignes secondaires des CFF... » (ATS)

tapis « mur à mur »
soldés
10.– m2
fibre spéciale, dos mousse
Tapisol
Fribourg pérolles 29 tél. 22 34 45
+ Marly-Centre tél. 46 16 45

tapis « mur à mur »
soldés
13.– m2
valeur jusqu'à Fr. 35.—
Tapisol
Fribourg pérolles 29 tél. 22 34 45
+ Marly-Centre tél. 46 16 45

tapis « mur à mur »
soldés
16.– m2
valeur jusqu'à Fr. 42.—
Tapisol
Fribourg pérolles 29 tél. 22 34 45
+ Marly-Centre tél. 46 16 45

tapis « mur à mur »
soldés
20.– m2
valeur jusqu'à Fr. 39.—
Tapisol
Fribourg pérolles 29 tél. 22 34 45
+ Marly-Centre tél. 46 16 45

tapis « mur à mur »
soldés
25.– m2
valeur jusqu'à Fr. 49.—
Tapisol
Fribourg pérolles 29 tél. 22 34 45
+ Marly-Centre tél. 46 16 45

JUMBO Selbstbedienungs-
RESTAURANT
libre-service JUMBO

GRANDE QUINZAINE
DE METS DE BRASSERIE

Tout pour Fr. 5.—
(inclusivement une bière ouverte de 3 dl)
Tête de veau vinaigrette
★ ★ ★
Tête de veau à l'Orly (frit)
★ ★ ★
Pot-au-feu
★ ★ ★
Fromage d'Italie grillé
avec pommes frites
★ ★ ★
Tripes milanaises
avec pommes natures
★ ★ ★

ouvert offen
Lundi–vendredi 9–23.30 Montag–Freitag
Samedi 7.30–20.00 Samstag
Dimanche 10–20.00 Sonntag
200 places
200 Sitzplätze

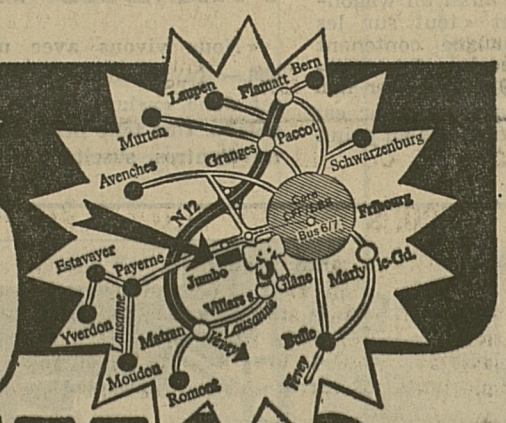

HYPER JUMBO
Villars-sur-Glâne FRIBOURG

NOUS SOLDONS NOS
SOUS-SOLS AVEC

RABAIS JUSQU'A
50%

(Conditions à l'emporter; possibilités de livraison par nos propres soins, mais frais de transport en sus).

Meubles AU BÛCHERON
30, rue Saint-Pierre — FRIBOURG — ✆ 037/22 36 26
22-1102

Et voici la preuve que même des annonces aussi petites sont lues.

...à la poissonnerie

Offres très avantageuses:

pour du POISSON FRAIS
une seule adresse:
AVRY-CENTRE

Filets de merlan
les 100 g. (au lieu de —.65) -.55

Cabillaud entier
les 100 g. -.90

les arrivages réguliers (plusieurs fois par semaine) sont une garantie de fraîcheur
QUALITÉ + FRAICHEUR:
UNE TRADITION MIGROS

MIGROS avry centre

Cours de la bourse

VALEURS SUISSES
(BOURSE DE ZURICH)

	17.1.77	18.1.77
Aare et Tessin SA	950.—	935.—
Alumin. suisse port.	1395.—	1380.—
Alum. suisse nom.	530.—	530.—
Au Grand Passage	340.-d	340.-d
Bâloise Holding	334.—	338.—
Bally port.	1490.—	1495.—
Bally nom.	1040.—	1030.—
Banque Cant. Vaud.	1340.—	1370.—
Banque Leu port.	3440.—	3425.—
Banque Leu nom.	2950.-d	2975.—
Banque Nat. Suisse	640.—	650.—
Banque Pop. Suisse	2065.—	2065.—
Brown Boveri port.	1605.—	1590.—
Buehrle porteur	1995.—	1995.—
Ciba-Geigy pot.	1385.—	1365.—
Ciba-Geigy nom.	632.—	627.—
Ciba-Geigy SA bdp	1050.—	1030.—
Cie Ass. Winterth. p.	1930.—	1935.—
Cie Ass. Winterth. n.	1400.—	1390.—
Cie Ass. Zurich port.	9825.—	9900.—
Cie Ass. Zurich nom.	7175.—	7200.—
Cie suisse Réas. port.	4350.—	4350.—
Cie suisse Réas. nom.	2545.—	2540.—
Crédit Foncier Vaud.	1010.—	1040.—
Crédit Suisse porteur	2735.—	2725.—
Crédit Suisse nom.	478.—	480.—
Electro-Watt	1760.—	1750.—
Energie élec. Simp.	570.-d	575.—
Financière de presse	240.—	243.—
Financ Italo-Suisse	191.—	191.—
Forbo A	1160.—	1100.—
Forbo B	4200.—	4100.—
Georges Fischer port.	620.—	630.—
Georges Fischer nom.	107.-d	108.—
Globus port	2100.—	2125.—
Globus bon de part.	350.—	352.—
Héro Conserves	3125.—	3125.—
Hoffmann-Roche bdp 1/10	8750.—	8750.—
Holderbank fin. nom.	400.—	398.—
Holderbank fin. port.	433.—	430.—
Interfood SA sie B port.	2500.-d	2525.—
Interfood SA sie A nom.	505.—	510.—
Innovation SA	285.—	288.—
Jelmoli SA	1190.-d	1195.—
Juvena Holding SA port.	192.—	190.—
Juvena Holding SA bdp	9.—	9.—
Landis & Gyr SA	720.—	720.—
Merkur Holding SA	840.-d	850.—
Mikron-Holding SA	875.—	875.—
Motor Colombus	915.—	925.—
Nestlé Alimentana p.	3460.—	3450.—
Nestlé Alimentana n.	2020.—	2025.—
Publicitas SA	1060.—	1060.—
Rinsoz & Ormond nom.	530.—	530.—
Sandoz SA porteur	4975.—	4875.—
Sandoz SA nom.	2140.—	2150.—
Sandoz SA bon de part.	3650.—	3650.—
Saurer	850.—	830.—
SBS porteur	408.—	409.—
SBS nom.	290.—	290.—
SBS bon de part.	350.—	352.—
Sulzer Frères SA nom.	2920.—	2925.—
Sulzer Frères SA bdp	415.—	410.—
Swissair nom.	640.—	641.—
Swissair port.	593.—	593.—
UBS porteur	3210.—	3230.—
UBS nom.	564.—	562.—
Usego Trimerco SA	325.-d	325.—
Von Roll nom	440.—	440.-d

Cours communiqués par l'UBS, à Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES COTÉES EN SUISSE
(CLOTURE DE ZURICH)

	17.1.77	18.1.77
Akzo	28.25	28.—
Amgold	41.50	42.25
Cia	128.—	127.50
Pechiney	39.75	39.—
Philips	27.25	27.—
Royal Dutch	128.50	130.—
Sodec	7.25	7.50
Unilever	122.50	123.—
AEG	85.—	84.50
Bast	164.—	162.50
Bayer	144.—	141.50
Demag	—.—	158.-d
Hœchst	144.50	143.—
Mannesmann	179.—	177.50
Siemens	276.—	274.50
Thyssen	118.50	116.50
VW	142.—	141.—

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS AMÉRICAINES COTÉES EN SUISSE
(CLOTURE DE ZURICH)

	17.1.77	18.1.77
Alcan	59.50	59.25
ATT	157.—	156.50
Beatrice Foods	68.50	68.25
Burroughs	211.50	40.50
Can. Pacific	40.75	210.50
Caterpillar	139.—	139.—
Chrysler	50.—	50.50
Control Data	63.50	63.25
Corning Class	172.—	172.50
Dow Chemical	102.—	102.50
Du Pont de Nemours	321.—	319.—
Eastman Kodak	207.50	206.50
Gen. Electric	136.—	136.—
Gen. Foods	77.—	76.—
Gen. Motors	188.—	186.—
Gen. Tel. Electr.	77.—	77.50
Goodyear	55.50	55.25
Honeywell	115.50	115.50
IBM	675.—	682.—
Int. Nickel	82.—	82.—
Int. Paper	153.50	149.50
Int. Tel. Tel.	83.75	84.25
Kennecott	73.—	75.75
Litton	33.25	33.50
MMM	131.—	130.—
Mobil Oil	155.50	156.—
Monsanto	213.50	213.50
NCR	92.50	90.25
Philip Morris	145.50	146.50
Phillips Petroleum	158.50	158.—
Smith Kline	194.50	194.—
Sperry Rand	100.50	102.—
Stand Oil Indiana	144.—	144.—
Texaco	69.25	70.—
Union Carbide	146.50	146.—
Uniroyal	23.75	24.—
US Steel	118.50	118.—
Warner Lambert	75.—	75.50
Wollworth	63.75	63.75
Xeros	140.50	140.50

Cours communiqués par la SBS à Fribourg.

COURS DE L'ARGENT

	18.1.77	
$ Once	4.36	4.38
Lingot 1 kg	340.—	365.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS FRIBOURGEOISES

	17.1.77	18.1.77
Sibra Holding SA port.	210.—	210.-d
Sibra Holding SA nom.	157.-d	157.-d
Villars Holding SA nom.	555.—	565.—
Winckler SA priv	—.—	—.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES

BOURSE D'AMSTERDAM

	17.1.77	18.1.77
Amrobank	73.20	72.80
Heinekens Bier	120.80	120.40
Hoogovens	36.80	36.60
Robeco	186.—	185.60
Scheepvaart	122.50	122.60

BOURSE DE FRANCFORT

Audi-NSU	19.60	19.50
BMW	229.—	228.90
Commerczbank	193.—	191.80
Daimler	352.80	351.—
Deutsche Bank	283.—	281.50
Gelsenberg	78.—	78.50
Horten AG	130.—	126.—
Karstadt	345.50	342.—
Preussag	146.50	145.—
Schering	290.—	290.—

BOURSE DE MILAN

Assicurazioni Gener.	37800.—	37700.—
Fiat	2020.—	1985.—
Montedison	296.50	293.—
La Rinacente ord.	52.25	52.50

BOURSE DE PARIS

Air Liquide	324.—	321.—
Carrefour	1491.—	1492.—
Citroën	—.—	—.—
Cred. Com. de France	101.60	101.60
Françaises des Pétr.	108.20	106.10
Hachette	155.—	153.—
Michelin	1275.—	1281.—
Moulinex	211.90	206.10
L'Oréal	910.—	908.—
Perrier	86.90	86.10
Rhône Poulenc	78.50	78.30
Roussel Uclaf	148.—	144.—
Usinor	—.—	34.40

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS JAPONAISES

	17.1.77	18.1.77
Indice Dow-Jones	4983.—	4943.—
Ashikaga Bank	2200.—	2200.—
Daiwa Sec.	297.—	300.—
Ebara	324.—	319.—
Fujita	190.—	190.—
Hitachi	228.—	222.—
Honda	700.—	690.—
Komatsu	316.—	316.—
Kumagai Gumi	601.—	599.—
Makita Electric	2010.—	2010.—
Matsuhita E. I. (Natau I.)	691.—	687.—
Mitsukoshi	467.—	455.—
Pioneer	2330.—	2340.—
Sony	2500.—	2490.—
Sumitomo (Mar and Fire)	360.—	347.—
Takeda	272.—	258.—
Tasel Construction	242.—	243.—

Cours communiqués par Daiwa Securities, Genève.

FONDS DE PLACEMENT

	18.1.77	
	demande	offre
Amca	32.—	32.50
Bond-Invest	75.50	76.—
Canada Immobil.	675.—	685.—
Créd. s. Fonds-Bonds	70.75	72.25
Créd. s. Fonds-Inter	62.50	64.—
Eurac	286.25	287.50
Fonsa	89.—	90.—
Globinvest	61.—	61.50
Ifca	1295.—	1325.—
Intermobilfonds	73.—	74.—
Japan Portfolio	386.—	396.—
Pharmafonds	130.—	131.—
Poly-Bond Internat.	75.—	76.—
Siat 63	1060.—	1065.—
Sima	170.—	174.50
Swissimmobil 1961	1065.—	1075.—
Universal Bond Sel.	81.—	81.75
Universal Fund	92.89	94.50
Valca	74.50	76.50

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DE L'OR

	18.1.77	
	Achat	Vente
Lingot 1 kg	10600.—	10800.—
Vreneli	95.—	105.—
Souverain	104.—	114.—
Napoléon	111.—	121.—
$ Once	132.50	133.25
Double Eagle	525.—	565.—

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DES BILLETS DE BANQUE

	18.1.77	
France	49.—	51.—
Angleterre	4.15	4.40
Etats-Unis	2.44	2.54
Allemagne	102.75	105.25
Autriche	14.55	14.85
Italie	—.2575	—.2775
Belgique	6.65	6.95
Hollande	98.25	100.50
Suède	57.75	60.25
Danemark	41.—	43.50
Norvège	46.—	48.50
Espagne	3.40	3.70
Portugal	6.25	7.75
Finlande	63.75	66.25
Canada	2.40	2.50
Grèce	5.50	6.50
Yougoslavie	11.25	13.25

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

Tournez les personnes sans connaissance sur le côté!

ASS/BPA

CAISSES-MALADIE ET L'AUGMENTATION DES COUTS MEDICAUX

Aux assurés de supporter les ¾ des frais

Selon la statistique que vient de publier l'Office fédéral des assurances sociales, la Suisse comptait, en 1975, 6 622 191 personnes assurées soit pour les soins médicaux et pharmaceutiques, soit pour l'indemnité journalière, soit pour les deux branches d'assurance à la fois. Pour cette même année, les dépenses totales de l'assurance-maladie ont atteint 4 053 millions de francs en chiffre rond. Par rapport à 1974, l'augmentation est de 476 millions de francs, soit environ 10 %.

L'assurance des soins médicaux et pharmaceutiques groupe, à elle seule, environ 6 millions d'assurés. On estime qu'elle couvre ainsi 94 % de la population. Dans cette branche, les dépenses ont passé de 2114 millions de francs en 1974 à 2509 millions en 1975. Les frais par assuré étaient de 401,83 fr. en 1974, ils ont atteint 468,59 fr. en 1975.

Ainsi, les dépenses de santé continuent d'augmenter à raison de 16 % par année, c'est-à-dire plus rapidement que le revenu national brut, que les salaires et que les prix d'autres biens de consommation.

Les subsides de la Confédération ont passé de 647 millions de francs en 1974 à 691 millions en 1975. On sait qu'ils ont été réduits de 10 % en 1976. Ils ne représentent plus que 16,6 % des recettes des caisses contre 17,7 % en 1974. Ce sont ainsi les assurés qui, par des cotisations toujours plus élevées doivent faire face à l'augmentation incessante du coût des soins. Leurs contributions représentent 73,7 % des recettes des caisses en 1975 contre 72,8 % en 1974.

Les dépenses pour les soins médicaux ont représenté 44.9 % des dépenses totales ou 1128 millions de francs, ce qui constitue une augmentation de 161 millions par rapport à 1974. Les frais de médicaments ont représenté 21.1 % des dépenses et s'élèvent à 528 millions de francs contre 462 millions en 1974. Le coût des traitements hospitaliers a constitué 32.1 % des dépenses. Il a passé de 644 millions en 1974, à 804 millions en 1975.

DIMINUTION DU NOMBRE DE CAISSES

Le nombre des caisses a diminué de 707 en 1974 à 662 en 1975, soit de 45. Sur l'ensemble, on dénombre 188 caisses publiques — créées par un canton ou une commune — 185 caisses d'entreprise, 8 caisses centralisées — dont l'activité s'étend à toute la Suisse — et 281 caisses régionales ou locales. Notons que 77,7 % des assurés sont groupés dans des caisses comptant plus de 40 000 membres, 12,7 % dans des caisses de plus de 5000 membres, les 9,6 % restant appartiennent généralement à des caisses publiques ou à des caisses d'entreprise. Les frais d'administration pour l'ensemble des caisses sont modiques, puisqu'ils ne dépassent pas 8,2 %, soit une régression de 0,5 % par rapport à 1974. (ATS)

Baisse du taux hypothécaire en 1976

La réalité avec un bémol pour les locataires bernois

15 % SEULEMENT EN ONT BENEFICIE

Après la première baisse générale du taux d'intérêt hypothécaire intervenue entre l'été et l'automne 1976, seuls 15 pour cent des locataires de Berne et de sa région ont vu le prix de leur habitat être réduit. C'est ce qu'il ressort d'une enquête menée par la Ligue des locataires de Berne, au début du mois de novembre auprès de ses membres. 1108 personnes, soit 27,1 pour cent des membres, ont répondu au questionnaire.

Les résultats de cette enquête ont été commentés mardi à Berne par les responsables de la Ligue suisse des locataires. Sur les 14,7 pour cent de logements dont le prix de location a été réduit, un peu plus d'un tiers (36,8 pour cent) ont enregistré une baisse de 3,5 pour cent et un autre tiers (39,9 pour cent) une baisse se situant entre 2,5 et 3,5 pour cent. Pour 19,6 pour cent des logements, la baisse s'est élevée à moins de 2,5 pour cent.

A la suite des augmentations du taux d'intérêt hypothécaire intervenues entre le 1er janvier 1974 et le 1er mai 1975, 63,8 pour cent des locataires avaient vu leur loyer être augmenté. Plus d'un tiers d'entre eux (36,5 pour cent) avaient enregistré une hausse de 10.5 pour cent et plus, et un autre tiers (33,7 pour cent) une hausse se situant entre 7 et 10,5 pour cent. La baisse avait été inférieure à 7 pour cent pour les 26,9 restant. Les récentes baisses enregistrées ont essentiellement touché les appartements de 3 à 4,5 pièces (77,3 pour cent). Les responsables ont précisé à ce propos que la majorité des membres de la ligue des locataires occupe des logements de grandeur moyenne.

Enfin, les responsables ont indiqué que malgré la situation conjoncturelle présente, la situation sur le marché du logement à Berne et dans sa région ne s'est guère modifiée, sauf en ce qui concerne les appartements à loyers élevés. Aussi, ont-ils affirmé, l'enquête a permis de confirmer « le fait que les propriétaires d'immeubles n'ont en général tendance à faire usage des prescriptions et recommandations que lorsqu'ils peuvent procéder à une hausse des loyers ». (ATS)

Fin de la scolarité, carrefour décisif pour les jeunes gens

A Berne, 8 garçons sur dix entrent en apprentissage

Ces dernières années, dans le canton de Berne, huit garçons sur dix ont entrepris un apprentissage artisanal, industriel ou commercial après leur scolarité obligatoire. Chez les filles, la proportion atteint 40 à 45 pour cent. En ce qui concerne le nombre d'apprentissages, le canton de Berne présente un effectif en augmentation sensible : il est classé au deuxième rang dans la statistique générale suisse, après Zurich, avec quelque 24 300 contrats d'apprentissage enregistrés à fin 1975.

Dans le canton de Berne, les apprentissages dans les quelque 280 professions soumises à la loi fédérale sur la formation professionnelle sont surveillés par 51 commissions d'apprentissage. Organisées par districts, fortes de 10 à 15 membres et composées paritairement d'employeurs et d'employés des professions concernées, les commissions d'apprentissage représentent un lien entre les parties contractantes et l'Office cantonal de la formation professionnelle. En plus, elles sont en contact étroit avec les entreprises d'apprentissage, les apprentis eux-mêmes et leurs parents, ainsi qu'avec les milieux intéressés à la formation professionnelle : orientation professionnelle, écoles professionnelles, associations professionnelles, etc. Par des visites d'entreprises, les membres des commissions s'assurent que la formation des apprentis se déroule régulièrement et interviennent dans le cas contraire.

COMMISSIONS DES EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

Cinq commissions cantonales des examens de fin d'apprentissage sont responsables de l'organisation et du déroulement des examens de fin d'apprentissage dans les professions artisanales et industrielles de leur arrondissement (Jura, Bienne-Seeland, Berne-Mittelland, Emmental-Haute-Argovie et Oberland).

Dans les professions commerciales, les examens sont organisés par onze commissions d'arrondissement des examens de fin d'apprentissage. Elues par la Commission centrale pour les examens de fin d'apprentissage commerciaux, à Zurich, elles se composent de représentants de l'Etat, des employeurs et de la section régionale de la Société suisse des employés de commerce.

En 1976, environ 8400 candidats ont passé des examens qui durent deux à cinq jours, selon la profession. Des centaines de personnes compétentes ont fonctionné comme experts. (ATS)

Les Suisses confiants malgré la récession

Un optimisme croissant face à l'avenir

65 pour cent des Suisses abordent avec espoir l'année nouvelle, 19 % seulement émettent des craintes pour 1977. 16 % sont indécis. Le degré d'optimisme du peuple suisse atteint ainsi un niveau assez élevé et dépasse celui des Allemands et des Autrichiens ce résultat est publié par l'Institut d'étude du marché SCOPE de Lucerne.

Le sondage a porté sur quelques 200 questions qui sont de nature à éclairer l'opinion sur le climat psychologique au cours des 6 mois à venir. Il est particulièrement frappant de constater que la proportion des optimistes passe de 42 % en 1974, à 55 % en 1975 et 65 % cette année. Par rapport au printemps 1976, le nombre des optimistes est cependant en diminution : 71 % des personnes interrogées envisagaient alors les 12 mois à venir avec espoir.

LES ALLEMANDS MOINS OPTIMISTES

Une question identique est posée régulièrement depuis 1949 à quelque 2000 citoyens allemands par l'Institut de sondage Allensbach. Allensbach a enregistré cette année 54 % d'optimistes, soit un pourcentage inférieur à celui de la Suisse. Mais en Allemagne aussi l'avenir est envisagé avec plus de sérénité : 1974 : 44 %, 1975 : 52 %. En 1961, 1962 et 1963 l'optimisme des allemands avait été particulièrement élevé : puis de nouveau en 1968 et 1969.

L'Institut Imas de Linz (Autriche) enregistre que 55 % des Autrichiens envisagent l'avenir avec confiance. L'évolution est la même qu'en Suisse et en Allemagne : en décembre 1974, il n'y avait que 30 % d'optimistes, mais on en comptait 49 % en décembre 1975. (ATS)

Excédent de pétrole saoudien

Les bénéficiaires tirés au sort

Quatre compagnies, dont apparemment le groupe Royal Dutch Shell, vont se voir attribuer une partie du pétrole résultant de l'accroissement de la production pétrolière de l'Arabie Saoudite, révèle lundi le Wall Street Journal.

Le quotidien précise que les noms de ces mystérieux clients ont été tirés au sort récemment à Genève en présence du ministre saoudien du pétrole, le cheikh Ahmed Zaki Yamani. Le pétrole leur sera fourni par les quatre sociétés américaines participant à l'Aramco (Exxon, Texaco, Mobil et Socal) qui serviront d'intermédiaires pour la distribution de ce pétrole qui sera commercialisé par Pétromin, l'entreprise pétrolière saoudienne.

Les noms de ces compagnies, dont le groupe Shell fait semble-t-il partie, sera révélé cette semaine aux sociétés américaines membres de l'Aramco, affirme le journal. Interrogées à ce sujet, ces sociétés se sont refusées à tout commentaire sur cette affaire.

Selon le Wall Street Journal, ces quatre nouveaux clients se partageront avec deux des participants de l'Aramco, Exxon et Mobil, le supplément de production d'environ 1 million de barils de pétrole par jour envisagé par le Gouvernement saoudien.

La part de chacune des compagnies n'est pas précisée. Exxon avait déjà laissé entendre dans un communiqué publié la semaine dernière qu'elle s'attendait à recevoir prochainement davantage de pétrole saoudien. (AFP)

Sulzer ferme une usine en Angleterre

En raison de difficultés commerciales, la fonderie de Sheffield appartenant à la filiale britannique de Sulzer va cesser toute activité dans le courant de l'année, indique un communiqué publié lundi par Sulzer SA Winterthur. Un plan de reconversion doit être élaboré pour les 620 employés de l'entreprise.

L'usine avait été acquise autrefois par le groupe Escher-Wyss qui la revendit dans les années soixante au Konzern Sulzer. Elle produisait pour moitié des installations pour l'industrie du papier et, pour l'autre moitié des éléments soudés pour la construction d'appareils. L'industrie britannique du papier est depuis longtemps en crise et l'exportation d'Angleterre de machines à papier est de plus en plus aléatoire en raison de la baisse de la demande sur le plan mondial.

Les efforts pour améliorer la gestion de l'entreprise n'aboutirent pas en raison du renforcement de la capacité de production des entreprises concurrentes.

Le renflouement de l'entreprise aurait entraîné de lourdes pertes. L'analyse de la situation a amené à la conclusion qu'il fallait fermer l'usine. Les autres usines de la société britannique Sulzer à Leeds, Hyde et Bury, ainsi que le siège de Farnborough restent en activité. La société occupe encore quelque 2000 personnes. (ATS)

● **La Centrale nucléaire Kaiseraugst SA** a annoncé jeudi que son centre d'information sera réouvert à partir de samedi. Les mesures prises pendant sa fermeture devraient permettre d'« assurer» une visite paisible ». (ATS)

Cette cigarette offre toute la saveur du tabac

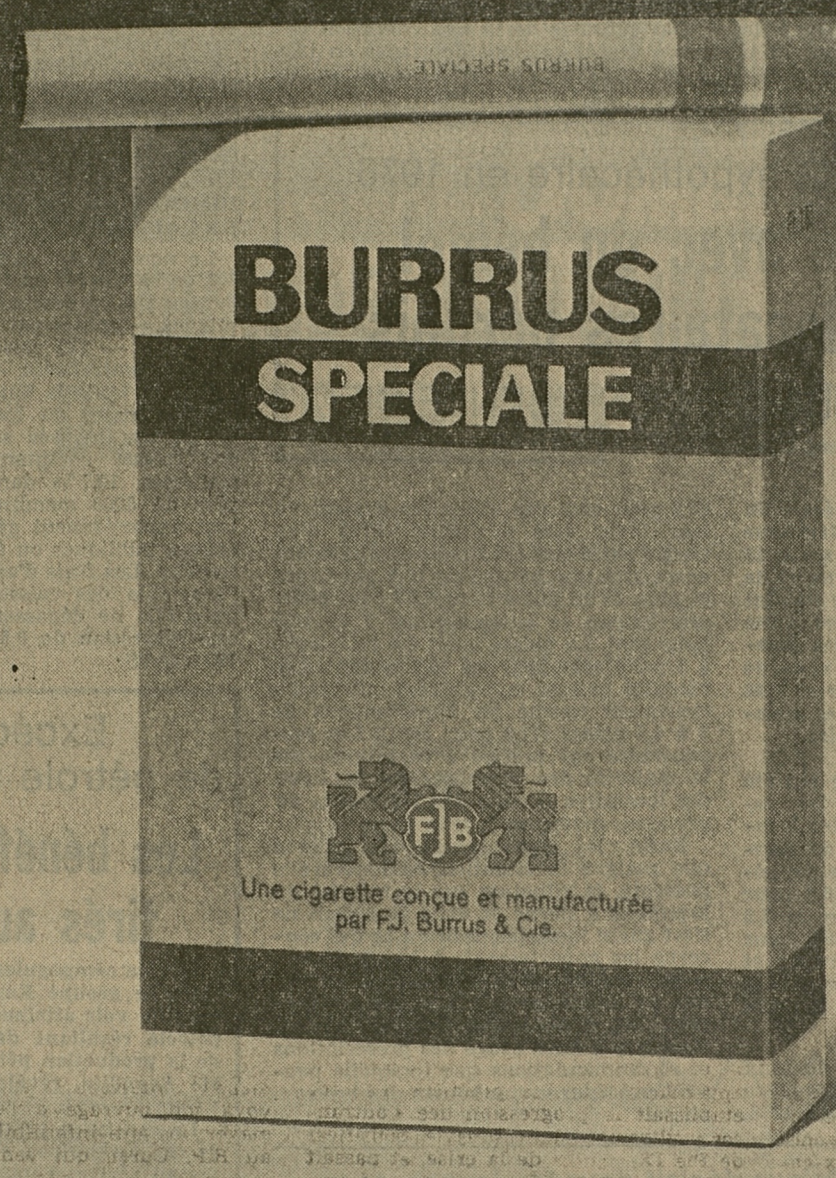

...et si F.J. Burrus & Cie garantit qu'elle est exceptionnellement légère,* elle l'est vraiment.

*F.J. Burrus a développé successivement Select et Select Specially Mild. Bien entendu, sa dernière création, «Burrus Spéciale», bénéficie également du célèbre filtre Select.

BS 762

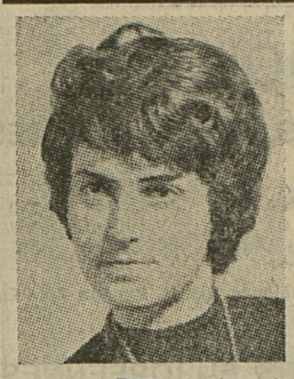

Atelier d'art postiche
PAUL-ANDRE COIFFURE
Rue Madeleine 14
Lausanne

Réalise pour vous, Perruques Postiches
DAMES-MESSIEURS

✆ 021-22 36 78 - 79

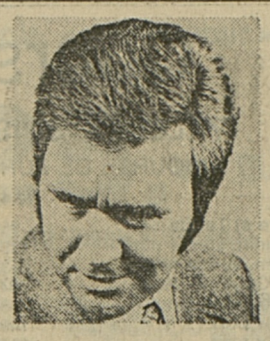

« TOP » postiche dans les 8 jours — Postiche « SKALP » sans colle !
Entretien de postiches et perruques de toutes provenances.
GROS RABAIS DANS LES CAS DE MALADIE 139-262-303

QUATRE CRITERES DETERMINANTS

Qui vous encourageront maintenant à planifier votre changement de place

- Notre donneur d'ordres — une notoire production suisse et entreprise commerciale
- Le programme de vente — l'assortiment des produits de marques complets bien connus des besoins journaliers
- Votre région de vente — déterminée par votre domicile dominant une région suisse susceptible de développement
- Vos clients — au renouvellement du chiffre d'affaires et l'accroissement des revenus des produits intéressants les différents commerces d'alimentation au détail.

Porter et verser tout dans la vente et « Merchandising » connue

Collaborateur de vente dans le service extérieur

A présent encore votre initiative, d'avoir un contact facile et d'être un bon conseiller, avec toutes ces qualités votre succès est assuré.

Inscrivez-vous dans la branche désirée auprès de M. H. R. Ronca sous chiffre 3555

Häusermann + Co AG
Unternehmensberatung
Kaderselektion
8035 Zürich
Stampfenbachstr. 48
Telefon 01 60 41 41

ERSELEKTION

M. Ronca vous garantit une discrétion absolue

148.084.005

Offres et demandes d'emploi

CV Charles Vögele

Pour compléter l'équipe de vente de notre maison de mode à Avry-Centre, nous cherchons un

VENDEUR

sérieux et efficace pour le rayon homme. Aimez-vous la mode et le contact avec les gens ? Ne craignez-vous pas les responsabilités ? Vous intéressez-vous aussi à la mode femme et enfant ? Parlez-vous allemand et français ?

Si oui, un poste dynamique vous attend avec de bonnes possibilités de promotion.

Si la place vous intéresse, veuillez prendre contact avec M. Poffet afin de convenir d'une entrevue. Il se fera un plaisir de vous donner de plus amples informations.

Charles Vögele SA,
Maison pour l'habillement de la famille,
Avry-Centre, 1754 Avry. ✆ 037/30 16 16.

19-44

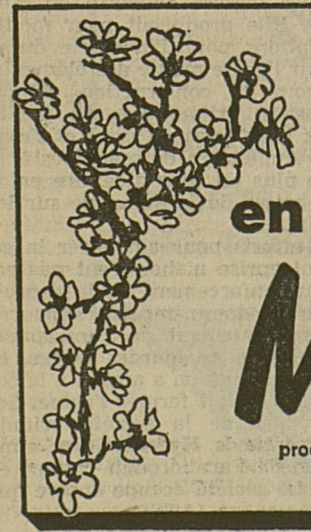

5 millions d'amandiers en fleurs à Majorque

prochains départs:
30 janvier - 6 février
6 février - 13 février
13 février - 20 février

Maintenant des vacances à Majorque ont double valeur !

- vols directs de Bâle, Zürich ou Genève
- Hôtels nous appartenant avec no de chambre garanti
- piscines d'eau de mer chauffée
- soleil, chaleur et atmosphère printanière

7 jours tout compris
dès **Sfr. 360.—**

UNIVERSAL AIR TOURS
SA Vaduz

Agence Générale: SUAC SA, 061/22 15 44
Steinenbachgässlein 34, 4002 BALE

svp, veuillez m'envoyer votre prospectus détaillé

J'offre gros gain
(50 %) à personne cherchant occupation
✆ (024) 24 32 73
entre 19 h 30 et 20 h 30.
22-470111

JEUNE BOULANGER
est cherché tout de suite.
Congé le dimanche.
S'adresser :
Boulangerie BUFFAT
Rue du Lac 13
1800 Vevey
✆ (021) 51 96 15
22-480179

LE CELEBRE
PIERRE
PARAPSYCHOLOGUE
reçoit à LAUSANNE.
Sentiments, affaires, avenir.
✆ 021-27 88 26 22-309204

Employé de commerce
recherche travaux de bureau

Paies et comptabilité à domicile pour maîtres d'état.
✆ (037) 61 11 17
17-300164

Il y a un siècle, un dialogue œcuménique à Fribourg

Les tensions qui secouent l'Eglise aujourd'hui ont de multiples causes qui se manifestent dans des cycles périodiques de discussions ou de luttes. Ces conflits se cristallisent volontiers lors des Conciles et, face à Vatican II, le premier Concile qui se tint au Vatican, il y a un siècle, offre souvent une image renversée. A la frange de l'aile libérale de l'Eglise éclata alors un schisme au sujet, principalement, de l'infaillibilité papale. Division qui fut limitée mais qui frappa de plein fouet le catholicisme suisse tout en épargnant notre canton.

L'épisode d'histoire ecclésiastique qui va suivre pourra donc paraître anodin. Il n'est pas indifférent cependant qu'en plein affrontement un dialogue ait été ébauché par un représentant, fût-il marginal, du clergé fribourgeois.

par FRANCIS PYTHON

Le dimanche 18 novembre 1877, les paroissiens de Fribourg durent être surpirs par la lecture en chaire d'une lettre épiscopale, un peu mystérieuse et particulièrement insistante. Cette circulaire leur signalait les dangers d'une « récente et perfide brochure sortie de la librairie Sandoz à Neuchâtel sous ce titre : *Considérations sur les causes de la décadence du catholicisme et sur les moyens d'y remédier, par un catholique sincère* ».

UNE CONDAMNATION EPISCOPALE

L'évêque qualifiait ce livre anonyme d'« odieux ramassis de calomnies et d'attaques perfides dirigées contre l'enseignement dogmatique, moral et disciplinaire de la sainte Eglise ». Il le condamnait de toute son autorité et défendait aux fidèles « de le recevoir, de le lire et de le propager ».

Cette mise en garde fut mieux comprise lorsque la rumeur relayée par les journaux de l'opposition désigna son auteur qui n'était autre que l'abbé Charles Raemy, aumônier de Bourguillon. Certains craignirent d'assister à une rupture tumultueuse d'un clerc avec son Eglise ou, peut-être, à la naissance à Fribourg d'un groupe schismatique de vieux-catholiques...

Ils furent pleinement rassurés le dimanche suivant en entendant la lecture d'une rétractation complète de l'auteur. En fait la parution de ce livre ne correspondait pas à l'ouverture d'une crise mais plutôt à son dénouement. La brochure tôt désavouée, était le fruit d'une réflexion et d'une correspondance que l'aumônier de Bourguillon entretenait avec un grand ténor de l'opposition anti-infaillibiliste, Hyacinthe Loyson, ex-Carme déchaussé, récemment encore, premier curé de l'Eglise catholique nationale (vieille-catholique) de Genève.

L'ABBE CHARLES RAEMY, UN CATHOLIQUE LIBERAL

Personnalité originale, Charles de Raemy de Bertigny, né en 1830 dans une famille patricienne, devient prêtre en 1856. Après quelque temps de vicariat, il est nommé chanoine à Notre-Dame, mais en 1861 il entre chez les capucins. Prédicateur à Sion, il participe très activement à la vie intellectuelle et religieuse des catholiques suisses. Il se fait remarquer en particulier par deux études où est préconisée la réconciliation de l'Eglise avec la science et la liberté. Suivant attentivement l'évolution du catholicisme français durant la préparation conciliaire, il se range sous la bannière de Montalembert dont il faillit devenir le secrétaire en 1869. Pendant le Concile, il provoque une esclandre à Fribourg en se proclamant partisan des catholiques libéraux, réticents devant le dogme de l'infaillibilité, et cela dans une lettre au *Confédéré*, un journal radical et anticlérical !

Les catholiques libéraux étaient généralement des catholiques sincères, soumis doctrinalement au Magistère mais qui se réclamaient du libéralisme en politique. Ils acceptaient l'héritage de la Révolution française et soutenaient la liberté des cultes. Leur désir était que l'Eglise se réconciliât avec le monde moderne. Depuis la parution du *Syllabus* leur position était devenue délicate. Orthodoxes sur le plan religieux, on devait en toute honnêteté les distinguer des tenants du libéralisme religieux qui eux appliquaient au dogme leurs convictions libérales. Dans les polémiques de cette époque, les catholiques libéraux furent souvent confondus avec ces derniers par leurs adversaires ultramontains, pratiquant l'amalgame.

Rien ne dépeint mieux ces catholiques libéraux que la profession de foi que Charles Raemy écrivit en 1873 : « ... Je suis par système ennemi de toute exagération, j'ai en horreur les partis extrêmes. Prêtre catholique, sincèrement attaché à son Eglise, je m'efforce de concilier mon orthodoxie religieuse avec le libéralisme de mes opinions politiques. » Réintégré dans le clergé séculier en 1870, l'abbé Charles Raemy avait été envoyé comme vicaire à Neuchâtel. C'est dans ce cadre ouvert aux discussions théologiques que prendra naissance sa correspondance suivie avec Hyacinthe Loyson.

HYACINTHE LOYSON, UN RELIGIEUX EN RUPTURE

Il est difficile aujourd'hui encore de cerner l'évolution religieuse de cet homme qui, selon son biographe, alliait un certain mysticisme à un rationalisme tenace dans un perpétuel débat contradictoire où le sentiment prenait une large place.

Né en 1827 dans une famille française très religieuse et royaliste, il fut très tôt attiré par la prêtrise. Entré à St-Sulpice, il est ordonné prêtre en 1851 et reste dans cette congrégation jusqu'à une fausse entrée chez les Dominicains huit ans plus tard. Enfin il trouve sa voie au Carmel. Là, il donne toute sa mesure comme prédicateur et la célébrité ne tarde pas. En relation avec Montalembert et l'élite catholique libérale française, il devient le porte-parole de cette école. Ses plus grands succès auront lieu à Notre-Dame, où dans la chaire de Lacordaire, il prêchera plusieurs Avents. Harcelé par des doutes sur sa foi, il met bientôt en cause la voie qu'il a choisie. Déçu par l'évolution de l'Eglise, il quitte le cloître avec fracas, deux mois avant la réunion du Concile, au grand dam de ses amis, les catholiques libéraux, dont il ternit la cause. La rupture avec l'Eglise est consommée par son refus d'admettre le dogme de l'infaillibilité. Attiré par l'expérience des vieux-catholiques allemands, il songe à une réforme de l'Eglise romaine en France. Son mariage en 1872 achève de le discréditer sans lui enlever ses illusions sur son rayonnement religieux futur. Appelé à donner des conférences à Genève en mars 1873, il est élu curé en octobre de la même année. Mais la tournure politique de l'entreprise lui déplaît. On le trouve d'ailleurs trop catholique ; il se veut en effet prêtre d'une Eglise catholique non romaine. Démissionnaire en août 1874, il reste à Genève où il fonde un culte libre et d'où il rayonne en Suisse romande avant de retourner à Paris en 1878.

UNE CORRESPONDANCE FRATERNELLE

A partir de quelques copies de lettres ayant appartenu à l'abbé Raemy (1), on peut reconstituer partiellement le caractère de ces échanges, du moins à leur début. C'est en juin 1873 qu'une première entrevue eut lieu, précédée semble-t-il de quelques lettres. La rencontre se fit par l'intermédiaire du libraire Sandoz de Neuchâtel et en compagnie d'Alexandre Daguet, notre historien fribourgeois « exilé » en cette ville. Elle fut ébruitée et une dénonciation parvient à l'évêché. Sommé de s'expliquer, Raemy affirma qu'il n'avait qu'un but « psychologique » en rencontrant Loyson, il voulait mieux connaître son caractère et « l'état de sa conscience ».

« Nous nous sommes entretenus, confiait-il, comme deux frères séparés, entre lesquels il y a une ligne de démarcation profonde, mais il n'y a eu ni tentative de prosélytisme de sa part envers moi, ni de mon côté la moindre adhésion au mouvement vieux-catholique ». L'abbé Raemy tint aussi à faire une mise au point à l'intention de son interlocuteur : il ne voulait, lui écrivait-il, « ni abandonner ni trahir une Eglise qui est, malgré l'imperfection de ses membres, l'unique dépositaire de la vérité complète ».

Les relations étaient nettes semble-t-il, mais le dialogue n'était guère de saison. L'abbé Raemy dut quitter Neuchâtel et s'établir dans la campagne fribourgeoise comme curé de Nuvilly. La correspondance avec Loyson n'en continuait pas moins, prenant un tour franchement amical. Le curé de Genève alla jusqu'à offrir un asile au vicaire affligé par ce déplacement impératif, mais Raemy refusa, concluant : « Restons-en là, (...) je me bornerai à vous aimer et... à vous plaindre. Je continuerai à prier pour vous mais jamais, jamais avec la grâce de Dieu, je n'irai grossir vos rangs tant que les vieux-catholiques ne seront pas rentrés dans le giron de la vraie orthodoxie ».

OPINIONS SUR LA REFORME DE L'EGLISE

Dans ces échanges épistolaires devenus réguliers, le problème des réformes à accomplir dans le catholicisme romain était central. Sans faire un inventaire commun des réformes désirables, les correspondants s'accordaient sur la nécessité d'en réaliser. Selon Raemy, elles ne pouvaient se faire, cependant, en dehors de l'autorité ecclésiastique. Quant à l'œuvre de Loyson à Genève, le curé de Nuvilly déclarait suspendre son jugement « jusqu'à ce que l'arbre ait porté ses fruits ». Sur des points de détail, notre ecclésiastique se montrait moins réservé. Il approuvait, par exemple, l'emploi de la langue vernaculaire dans la liturgie et trouvait que le tutoiement de Dieu exprimait mieux « le langage du cœur ».

Plusieurs questions doctrinales comme le dogme de l'Immaculée conception, ou disciplinaires, tels l'abstinence, le jeûne, l'obligation de réciter le bréviaire furent soumises à la discussion. En mars 1874, l'abbé Raemy envoya à son correspondant un « petit travail » où se trouvaient consignés les fruits de ses « études et réflexions » sur l'Eglise. Les réformes dont il était question dans cet écrit n'étaient formulées, selon Raemy, que comme de « pieux desiderata qui ont besoin pour devenir légitimes d'être sanctionnés par l'autorité ». Il s'agit là, sans doute, d'une première ébauche du fameux ouvrage condamné plus tard par l'évêque.

Du reste, l'abbé Raemy semblait s'enhardir dans la voie des réformes. N'écrivit-il pas au sujet de ses paroissiens de Nuvilly : « Je me garderai bien d'aborder devant eux l'étendard vieux-catholique ; mais à défaut du mot, ils ont la chose. Je leur prêche le pur Evangile ». La vision qu'il a du vieux-catholicisme tranchait sur celle de ses confrères. L'évêque le rappela bientôt pour l'établir à Bourguillon où la surveillance était plus aisée.

Cependant, l'abbé Raemy n'avait pas abandonné sa lucidité sur l'œuvre de Loyson à Genève. Connaissant ses difficultés, il lui objectait : « Je suis aussi à me demander si et pour combien de temps vous pourrez maintenir votre autorité sur tant d'éléments hétérogènes qui se réclament du titre de vieux-catholiques. De même que vous êtes séparé de Rome, d'autres se croiront en droit de se séparer de vous. Il manque ainsi à votre réforme une base positive, un principe d'unité et d'autorité ».

ESPOIR D'UN RETOUR AU BERCAIL

Avec la démission de Loyson de sa charge officielle, l'abbé Raemy entrevit une possible rentrée de l'ex-Carme dans l'Eglise. Son geste est salué : « J'ai été, pour mon compte, très heureux, écrivait-il, d'apprendre que vous avez séparé votre cause de celle des libres penseurs. Toutes les âmes chrétiennes vous félicitent d'avoir rompu avec une secte qui n'est ni catholique en religion, ni libérale en politique. »

L'attente de Raemy n'est guère voilée. « Ayant reconnu dans cet essai, ajoute-t-il, votre impuissance à fonder une nouvelle religion, ne rentrerez-vous pas dans le giron de l'Eglise romaine ?» Loyson se déclara humilié par cette suggestion et taxa son correspondant d'inconséquence, car comment rallier les ultramontains qu'ils honnissaient tous deux ? L'abbé répliqua en expliquant sa vision de l'Eglise selon laquelle on devait distinguer les abus de l'autorité de l'autorité elle-même.

Cependant les échanges ne s'interrompirent pas. Après avoir passé une journée en compagnie de la famille Loyson, l'aumônier de Bourguillon parut même confiant. « J'en suis revenu, note-t-il, plus catholique qu'auparavant. J'ai été heureux de constater qu'il y a entre nous, à peu près sur tous les points, entente cordiale et complète. Je suis d'accord avec vous sur les principales réformes qu'il serait à propos d'introduire dans l'Eglise et vous reconnaissez avec moi que la réforme, pour être efficace et durable, doit émaner non de l'initiative privée mais de l'autorité ecclésiastique elle-même. »

Concrètement, toutefois, aucun rapprochement de l'Eglise n'était en vue de la part de Loyson, ainsi qu'en témoigne la conclusion d'une lettre de Raemy datée de fin 1874 : « Nous travaillerons désormais de concert, chacun dans notre sphère et suivant (notre) mode particulier à la grande œuvre de régénation catholique ».

A partir de cette époque, seules des bribes de correspondance ont été conservées par l'abbé Raemy. Elles insistent toutes sur la nécessité de l'autorité dans les réformes envisagées. L'abbé a dû sélectionner après coup et par prudence semble-t-il les thèmes des lettres écrites en 1875 et supprimer les traces de celles échangées par la suite.

Il est établi en effet que leurs relations épistolaires durèrent jusqu'à la condamnation de l'ouvrage, en novembre 1877.

UNE PUBLICATION AUDACIEUSE

Dans les grandes lignes, l'ouvrage de Raemy qui comprenait plusieurs petites études (formant un volume de 154 p.) reprenait les grands thèmes discutés avec Loyson. Sa visée était d'examiner l'enchaînement des causes qui avaient amené la décadence de l'Eglise romaine et des nations catholiques, tout en suggérant quelques remèdes. Dans son avant-propos, l'abbé s'affirmait « catholique sincère » et ne formulait ses idées et ses vœux que sous toute réserve, se « soumettant d'avance et humblement au jugement de la Sainte Eglise ». La précaution n'allait pas être inutile.

L'ouvrage comprenait trois parties auxquelles s'ajoutaient de nombreux appendices. Dans la première, l'auteur établissait la progression des « outrances » ultramontaines sous le pontificat de Pie IX, causes de la crise, et passait en revue trois faits : la proclamation de l'Immaculée Conception, le *Syllabus* et le dogme de l'Infaillibilité. Sans nier la valeur en soi de ces actes, il les jugeait inopportuns. Suivait un parallélisme historique entre la situation de l'Eglise au XIXe et celle qui amena la Réforme au XVIe siècle.

Dans une deuxième partie, la papauté comme institution était examinée, ainsi que le développement du pouvoir temporel des papes. Sans mettre en doute la légitimité de ce dernier, l'auteur concluait à son institution purement humaine et à son caractère non indispensable à la liberté du pontife. Quelques brèves notices sur la superstitution et sur l'intolérance ultramontaine à Fribourg ponctuaient étrangement cette étude.

La dernière partie, la plus originale, établissait la nécessité des réformes et en exposait quelques-unes : l'emploi des langues vernaculaires, la nomination des ecclésiastiques par le peuple, la suppression des dévotions abusives. Sur ce point, l'abbé Raemy s'en prenait aux pèlerinages, très prisés dans le canton de Fribourg. Quelques exceptions à la loi du célibat et des vœux perpétuels étaient en outre préconisés. En dernier lieu, l'auteur reproduisait un propre compte rendu très laudatif d'une conférence récente de Loyson à Neuchâtel. L'auteur n'avait évidemment pas sollicité de son supérieur l'autorisation d'imprimer. Dénoncé dès la parution de l'ouvrage, il fut suspendu provisoirement de toute charge sacerdotale et dut signer une rétractation très humiliante. On l'envoya en retraite à Einsiedeln et ordre lui fut donné de rompre toute relation avec Loyson.

LA RUPTURE AVEC LOYSON

Charles Raemy s'inclina, d'ailleurs sa soumission était acquise d'avance. Malgré les termes de sa rétractation, il ne pensa jamais que la publication de son livre (dont la censure épiscopale favorisait la vente paraît-il) avait été une faute, tout au plus, était-il un malheur par le fait qu'il n'avait pas été compris. Sur la route d'Einsiedeln, il écrivit à Loyson : « Je suis heureux d'avoir exprimé une fois pour toutes les idées que j'ai au fond du cœur, mais bien plus heureux encore d'avoir fait ma soumission à l'évêché. »

Cette confidence déplut à Loyson qui, d'autre part, dans une lettre publique venait de faire l'éloge de l'ouvrage tout en émettant des réserves sur l'interprétation trop favorable réservée aux dogmes récents. Sa conclusion mérite d'être citée : « [Que Dieu] daigne vous accorder à vous et à moi de voir avant de mourir ce que nous désirons avec une même ardeur : un grand concile vraiment œcuménique et un grand pape vraiment réformateur. »

Ce furent les dernières paroles amicales échangées, une série de malentendus aboutissant bientôt à une rupture douloureuse. Loyson accusa Raemy de faiblesse et de dualité de conscience. Raemy rétorqua maladroitement en insistant, pour se justifier devant l'évêque, sur son intention de convertir l'ex-Carme. Celui-ci lui retira définitivement son estime.

Entre « l'aplatissement ou l'apostasie », l'abbé Raemy n'avait pas hésité. Mais rentré dans son presbytère, et malgré l'interdiction épiscopale, il envoya son ouvrage à l'évêque Strossmayer, un anti-infaillibiliste notoire, et au R.P. Curci, qui venait de rompre avec Pie IX. Il leur demandait une appréciation théologique de son œuvre. Les réponses furent élogieuses et l'abbé se mit à préparer une seconde édition où il pondérait certains jugements et expliquait mieux certaines prises de position tout en conservant l'architecture originelle. Ce travail, qui a été conservé, ne parut jamais.

LES LIMITES DE CE DIALOGUE

Sans juger les protagonistes d'un point de vue ecclésial, à qui attribuer l'échec de ces échanges bien intentionnés ? Certes les temps n'étaient pas mûrs dans l'Eglise romaine pour accepter pareille démarche. Dans la crise qui l'opposait au monde moderne, elle s'était raidie et contre-attaquait même par son aile ultramontaine. Face à un ennemi qui l'investissait de toutes parts, les réformes, n'étaient pas de mise. A Fribourg, en cette fin d'épiscopat, alors que le schisme faisait rage à Genève et dans le Jura, toute idée de dialogue ne pouvait être que violemment rejetée.

D'ailleurs, le débat engagé par Raemy et Loyson ne prit jamais une tournure interconfessionnelle. A ses débuts, le vieux-catholicisme était plus une tendance, un mouvement qu'une institution structurée, et ce fut le mérite de Raemy de vouloir dialoguer avant que les positions ne se durcissent. Mais, isolé, l'abbé Raemy ne représentait que lui-même et Loyson depuis sa démission en août 1874, ne rassemblait qu'avec peine une communauté sans racines et sans liens.

Ce qui les rapprocha ce fut cette commune attitude d'esprit libérale, favorable aux progrès du siècle, ainsi que la souffrance de voir l'Eglise en prendre systématiquement le contre-pied. Leur accord sur la nécessité des réformes intérieures n'est pas un moindre élément de leur démarche et tout œcuménisme authentique ne peut qu'emprunter cette voie. Mais au-delà des désaccords sur les moyens de réaliser ces réformes apparaissaient des divergences fondamentales sur la nature de l'Eglise. Attaché à l'Institution, l'abbé Raemy parvenait à la distinguer de ses fidèles et de ses incarnations temporelles successives.

Pour Loyson, malgré sa nostalgie de l'Eglise romaine, la perspective d'une nouvelle Eglise englobant les différentes confessions s'imposait. A leur manière et à la suite de bien d'autres, leurs échanges posaient ainsi, concrètement et douloureusement, des questions cruciales aux Eglises qui s'accommodaient trop aisément du scandale de leurs divisions.

F.P.

(1) Je remercie la direction des Archives de l'évêché et M. Monteleone, bibliothécaire à la BCU d'avoir mis à ma disposition les documents de cette correspondance.

CORRESPONDANCE CHARLES RAEMY — HYACINTHE LOYSON

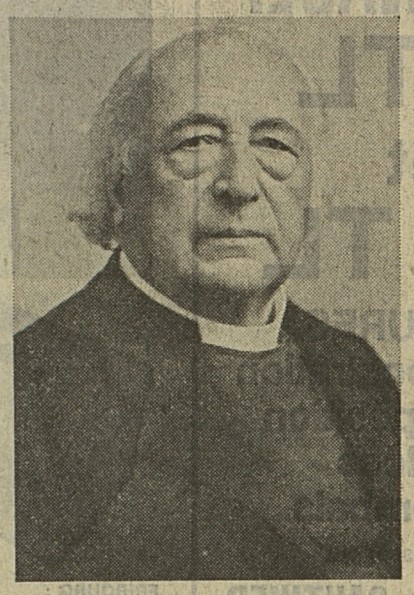

Hyacinthe Loyson.

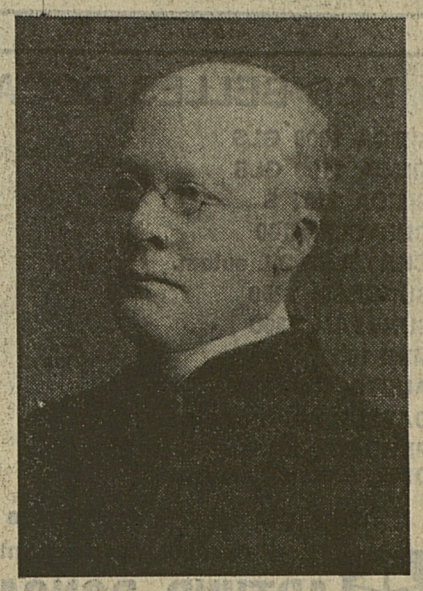

L'abbé Raemy.
(Photo Archives de l'Evêché)

PEUGEOT
Sécurité, confort, robustesse.
104 | 504
204 | 604
304
Essais des modèles chez:

EXPOSITION PERMANENTE à Beauregard-Centre

GARAGE BEAU-SITE
M. BRULHART FRIBOURG ✆ 24 28 00
Route de Villars 13
17-644

ROUES et ROUTE

NOS BELLES OCCASIONS

SIMCA 1000 GLS	1971
SIMCA 1100 GLS	1971
SIMCA 1301 S	1971
CHRYSLER 180	1972
CHRYSLER 2 L autom.	1974
SUNBEAM 1250	1971
SUNBEAM 1300	1974
MINI 1000	1974
AUSTIN Maxi 1750	1971
DATSUN 120 A Cherry	1975
PEUGEOT 304 S	1974
OPEL Kadett Caravane	1965

Toutes ces voitures sont livrées expertisées
— Facilités de paiement —
ARTHUR BONGARD
Top Quality OCCASION
GARAGE DU NORD
FRIBOURG - ✆ 22 42 51
17-629

Les bonnes OCCASIONS

Austin Mini 1000, couleur blanche	1973
Austin Mini 1000, rouge foncé	1969
DAF 33 C combi, grise	1972
DAF 66, brun clair	1973
Morris Marina, orange	1974
Renault R 16 TS, blanche	1972
Simca 1100 GLS, blanche	1973
Toyota Corolla 1200, orange	1974
Toyota Corona 1800, jaune	1975
Vauxhall Viva DL caravan, verte	1974

Voitures entièrement contrôlées, livrées expertisées. Facilités de paiement.
Garage FISA E. + L. Zosso
Vente et service VOLVO - TOYOTA
1700 Givisiez-Fribourg. ✆ 037-26 10 02.
17-924

RENAULT
5 TL
et
20 TL
VOITURES de démonstration et d'exposition cédées avec rabais
S'adresser au
Garage G. GAUTHIER
Rue de Locarno 6 FRIBOURG
✆ 037-22 27 77
17-619

F. RODI s.a.
Fournitures pour l'industrie et l'automobile
AGENT A de
SKF
Rue Chaillet 7 FRIBOURG
✆ 22 33 20
17-639

Bosch et la sécurité:
L'étincelle après une nuit de gel.

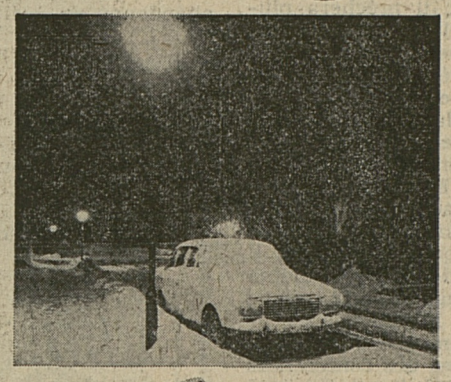

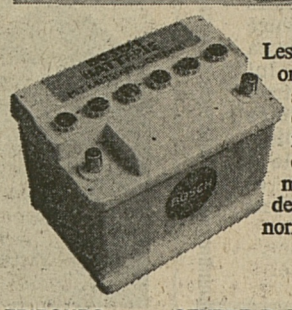

Les batteries Bosch ont des réserves suffisantes pour démarrer à froid, et leur capacité de démarrage dépasse de 8 à 12% la norme (DIN 72311).
BOSCH SERVICE

FRIBOURG :	CENTRE P. RIESEN s.a. Granges-Paccot 037/26 27 06
BILLENS :	MICHEL SUGNAUX Auto-Electricité 037/52 27 17
PAYERNE :	J.-P. DESPLAND 22, r. de Boverie 037/61 27 42
BULLE :	RENE DE GOUDRON Rue de Vevey 35 029/2 60 64

17-610

VOLVO
GARAGE SAUTEUR
Bertigny 2, Fribourg ✆ 24 67 68
17-626

GARAGE DE PÉROLLES
✆ 22 38 88 L. & M. BAUDÈRE FRIBOURG

KADETT CARAVAN		2 400.—
KADETT Spécial 2 portes		4 500.—
KADETT Std. 4 portes		5 300.—
KADETT Spécial 4 portes	30 000 km	8 400.—
KADETT Coupé 1974	24 000 km	8 900.—
KADETT 1200 4 p. 1975	21 000 km	9 500.—
Ascona 1600 LS 4 p. autom.	50 000 km	6 900.—
Ascona 1600 LS 4 portes		8 400.—
Ascona 1600 LS 4 p. 74	35 000 km	9 700.—
Ascona 1900 SR 4 portes	21 000 km	9 300.—
Ascona 1600 LS 4 p. 1975	35 000 km	10 300.—
Ascona 1600 LS 4 p. 1975	25 000 km	11 300.—
MANTA 1600 Luxe		5 900.—
MANTA 1900 SR, automatique		8 700.—
MANTA Berlinetta 1974		10 800.—
MANTA GT/E 1975	31 000 km	13 400.—
RECORD 1700 4 portes		3 800.—
RECORD 1900 S 2 portes		4 300.—
RECORD 1900 S 4 portes		7 800.—
RECORD 1900 S 4 portes 1974		10 500.—
Commodore Coupé automatique		6 500.—
Commodore GS 4 portes 1973		12 200.—
Commodore 4 portes, automatique		12 200.—
PEUGEOT 304		4 900.—
PEUGEOT 204		4 900.—
FIAT 124		4 900.—
2 CV 6 1974		5 200.—
FIAT 850 Bus		6 300.—
PEUGEOT 404		7 300.—
FORD Caravan 2000, 5 p.		7 500.—
TRIUMPH DL II	35 000 km	7 800.—
ALFASUD 1975		7 900.—
FIAT fourgon frigorifique		8 800.—
Renault 17 TL automatique		9 400.—
GRANADA 4 portes		8 900.—
BLITZ, châssis-cabine		13 200.—

Agences
OPEL — CHEVROLET — BUICK
17-630

Vous cherchez une occasion sûre?
Mettez-vous au volant et démarrez...

Du samedi 15. au samedi 29 janvier 1977

Soldes

30 occasions avec garantie écrite **soldées à des prix nets sans reprise**

Nous garantissons que ces véhicules soldés sont du même degré de qualité que le stock d'occasions que vous trouvez chez nous tout au long de l'année. Ils ont donc tous subi un méticuleux contrôle qui vous évite des surprises désagréables.

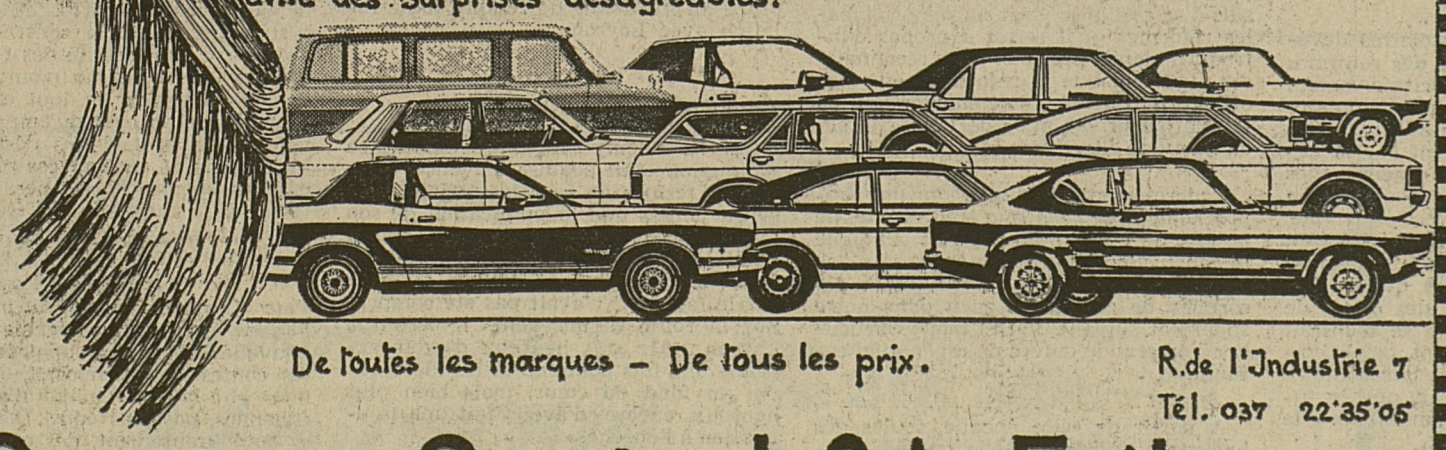

De toutes les marques — De tous les prix.
R. de l'Industrie 7
Tél. 037 22 35 05

Garage Central S.A. Fribourg

Alfa Romeo
Pneu neige
165 SR 14 radial
(j. épuisement)
dès Fr. 75.—
monté et équilibré.
A. Gauthier SA
Brasserie Beauregard
Fribourg
✆ (037) 24 66 24
17-764

VOLVO 144-145
Pneu neige
165 SR 15 radial
(j. épuisement)
dès Fr. 80.—
monté et équilibré.
A. Gauthier SA
Brasserie Beauregard
Fribourg
✆ (037) 24 66 24
17-764

MINI
Pneu neige
antidérapant,
acier, avec jante,
monté
NET Fr. 89.—
par pièce.
A. Gauthier SA
Brasserie Beauregard
Fribourg
✆ (037) 24 66 24
17-764

A vendre
BMW 2000 TI
1969, 100 000 km.
Expertisée.
Fr. 3100.—.
✆ (037) 24 04 24
17-300208

A remettre
PEUGEOT 104 GL
neuve, mod. 1976.
Prix net : Fr. 9200.—
pas d'échange,
facilités de paiement.
✆ (037) 22 41 29
17-603

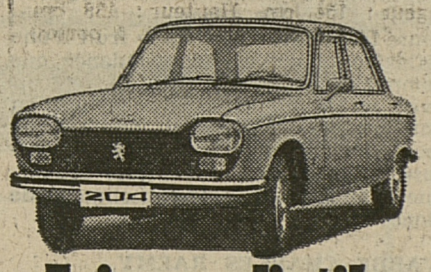

Joignez l'utile à l'agréable.

Confort, sécurité et économie à un haut niveau et au meilleur prix. Intérieur accueillant pour 5 personnes. Sièges-couchettes. Toit ouvrant, 4 larges portes, vaste coffre, etc. Tenue de route parfaite. Une très grande 1100. Venez l'essayer!

Berline 204: 1130 cm³, puissance fiscale 5,76 CV. 4 portes, 5 places.
Break 204 GL: 4 portes et grand hayon. Jusqu'à 1500 litres de volume utile. 450 kg de charge utile. Le break 204 s'adapte avec élégance au travail comme aux loisirs.

PEUGEOT 204

dès Fr. 11 180.—

GARAGE DU STADTBERG
V. NUSSBAUMER et FILS SA
FRIBOURG - ✆ 037-22 41 29

Agents :
FRIBOURG : Garage Beau-Site S.àr.l. 037-24 28 00 - BULLE : Garage Moderne SA, 029-2 63 63 - DOMDIDIER : Garage C. Clerc, 037-75 12 91 - FLAMATT : Garage F. Mäder, 031-94 01 20 - LULLY/ESTAVAYER : Garage H. Koller, 037-63 12 77 - MARLY : Garage du Stand SA, 037-46 15 60 - NUVILLY : Garage du Soleil, 037-65 15 45 - PLAFFEIEN : Garage Rappo, 037-39 14 71 - ROMONT : Garage Stulz Frères, 037-52 21 25 - SALAVAUX : Garage J. Magnin, 037-77 13 42 - TENTLINGEN : Garage P. Corpataux, 037-38 13 12 - VUISTERNENS-DT-ROMONT : Garage Ed. Gay, 037-55 13 13.
17-603

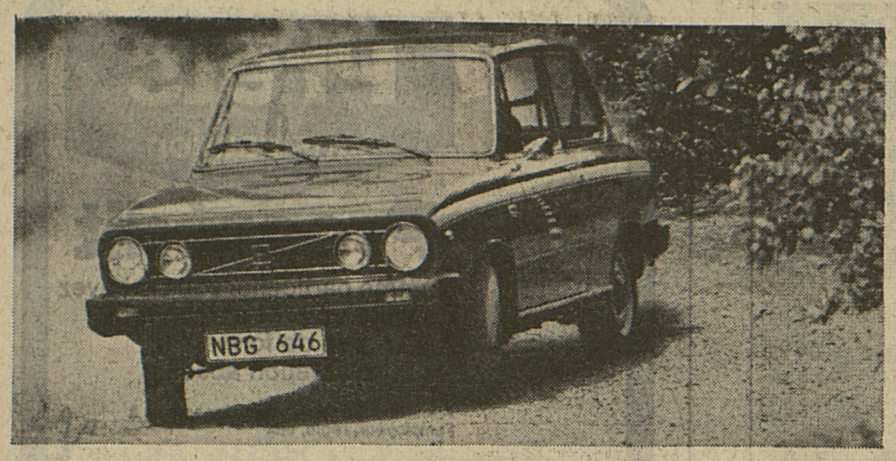

Toutes Toutes Toutes Toutes
Toutes Toutes Toutes Toutes

Test-Volvo 66-Test

L'AUTOMATISME A BON COMPTE

L'idée de la transmission automatique sur les véhicules automobiles est presque aussi vieille que la voiture elle-même. Et aujourd'hui, pratiquement tous les constructeurs offrent en option — pour les petits modèles— et souvent en série — surtout sur les américaines — des boîtes automatiques.

Jugement bref

Très bien : Moteur, conception générale, finition.

Bien : transmission automatique, freins.

Satisfaisant : ensemble simpliste, performances.

Médiocre : confort.

Fiche technique

Moteur : version DL 1108 cmc (alésage course : 72 x 70 mm), puissance 45 ch DIN à 5100 tr/mn. Couple 7,5 mkg à 3100 tr/mn. Compression : 8,5 : 1. Carburant normal.

Version GL : 1289 cmc (alésage x course = 77 x 73 mm), puissance 57 ch DIN à 5200 tr/mn. Couple 9,6 mkg à 2800 tr/mn. Compression : 8,5 : 1. Carburant super.

Transmission entièrement automatique à démultiplication variable entre 14,2 : 1 et 3,6 : 1.

Suspension arrière comportant un pont de Dion à ressorts semi-elliptiques et amortisseurs télescopiques à double effet. Roues avant indépendantes. Direction à crémaillère.

Freinage : disques à l'avant, tambours à l'arrière, double circuit, servo.

Longueur hors-tout : 390 cm. Largeur : 154 cm. Hauteur : 138 cm. Poids : 818 kg (version DL 2 portes) à 864 kg (DL 3 portes). Equipement : lave-glace, essuie-glace à deux vitesses, système frein-moteur, alarme tout-clignotant, appuie-tête incorporé aux sièges, pare-brise en verre feuilleté, etc.

Version GL : projecteurs hallogènes longue portée, éclairage du coffre, console centrale avec allume-cigarette, vitre arrière chauffante, décorations extérieures.

Consommation : env. 11 l/ 100 km (version GL).

Capacité du réservoir : 42 l.

Autonomie : env. 350 km.

Prix : version DL dès 11 950 fr. version GL Sport 14 600 fr.

Mais incorporer dans sa gamme une petite voiture à transmission automatique dont il n'existe même pas — fût-ce en option — une version à boîte manuelle, voilà qui est plus original. C'est précisément ce que fait Volvo avec son modèle 66.

EX-DAF !

Il faut rendre à César ce qui est à César. En l'occurrence, il convient de relever que cette Volvo 66 a des origines hollandaises très marquées. Suivez mon regard... du côté de chez Daf ! En effet, cette Volvo 66 est une Daf revue et corrigée par les ingénieurs de Göteborg. Voici de cela un peu moins de deux ans maintenant, Volvo reprenait le contrôle du secteur automobile de Daf. (En revanche, dans le domaine des poids lourds, les deux marques demeurent tout à fait indépendantes). Bien entendu le constructeur suédois a su profiter de cette fusion pour compléter utilement sa gamme vers le bas. C'est ainsi que le premier fruit de cette union était la Volvo 66, une Daf 66 ayant subi des modifications sur le plan de la sécurité (un point auquel Volvo a toujours attaché une attention toute particulière) et aussi au niveau de la transmission automatique elle-même.

Par la suite devait naître — toujours dans la même optique — la Volvo 343 lancée en automne dernier. Mais ça c'est une autre histoire.

« VOITURE A BRETELLES »

De tout temps, Daf a été réputé pour son système de transmission entièrement automatique dont la solution est fort originale, puisqu'elle fait appel à un système de courroies et de poulies dont le diamètre varie en fonction du régime moteur. Très irrespectueusement, on a souvent appelé les Daf des « voitures à bretelles ». Aujourd'hui c'est au tour des Volvo de devoir supporter cette appellation ironique qui se veut d'ailleurs plus moqueuse (avec même une certaine gentillesse) que vraiment insultante !

La commande de la boîte se fait par un levier situé entre les sièges avant. Il n'y a en tout et pour tout que quatre positions : P pour le parcage (blocage général) ; R pour la marche arrière ; N pour le point mort ; et D pour la marche avant. Il est bien difficile de commettre des erreurs de sélection, même un automobiliste complètement débile — il paraît qu'il y en a quelques-uns — serait capable de ne pas se tromper. Par mesure de précaution — on n'est jamais trop prudent, n'est-ce pas ? — un arrêt a été monté sur le levier de commande, si bien qu'il est impossible de passer directement de la marche arrière au blocage de parcage sans actionner ce bouton.

Pour enclencher le moteur, le levier doit par ailleurs se trouver sur la position P ou N. N'empêche qu'il est difficile de faire plus simple.

SILHOUETTE TRAPUE

La ligne générale de cette Volvo 66 est agréable au regard. Trapue la silhouette fait un peu penser à une « petite Range Rover ». Il s'en dégage une étrange impression de force contenue presque d'agressivité. A l'arrière on trouve un hayon extrêmement pratique. Comme le veut une certaine mode — à la fois utile et commode — la banquette arrière est rabattable ce qui permet d'augmenter à son gré l'importance de la surface et du volume utiles. Le tableau de bord quant à lui est d'une simplicité qui frise la désuétude. On retrouve là les traces des origines Daf. En tout et pour tout il y a deux cadrans. Celui de gauche regroupe la jauge à carburant ainsi que différentes lampes témoins, tandis que celui de droite n'est autre que l'indicateur de direction avec totalisateur kilométrique, mais sans compteur journalier.

Le volant est à trois branches. Sur la version GL (modèle essayé), il est plus petit et gainé de cuir. A noter en passant que le type GL est également doté de doubles projecteurs hallogènes.

DEUX MOTEURS

La Volvo 66 existe avec deux moteurs: 1100 cmc et 1300 cmc. En fait ces groupes 4 cylindres sont d'origine Renault. Le plus petit est le moteur que l'on trouve sur l'ancienne Renault 8 (et aussi sur la R 6), tandis que le plus grand équipe notamment la R 12. Ces groupes sont solides, ils ont fait la preuve de leur robustesse depuis longtemps déjà.

La différence entre les 2 moteurs se retrouve au niveau de l'appellation déjà. La Volvo 66 DL est équipée du moteur 1100, tandis que celle animée par le groupe 1300 reçoit la dénomination GL.

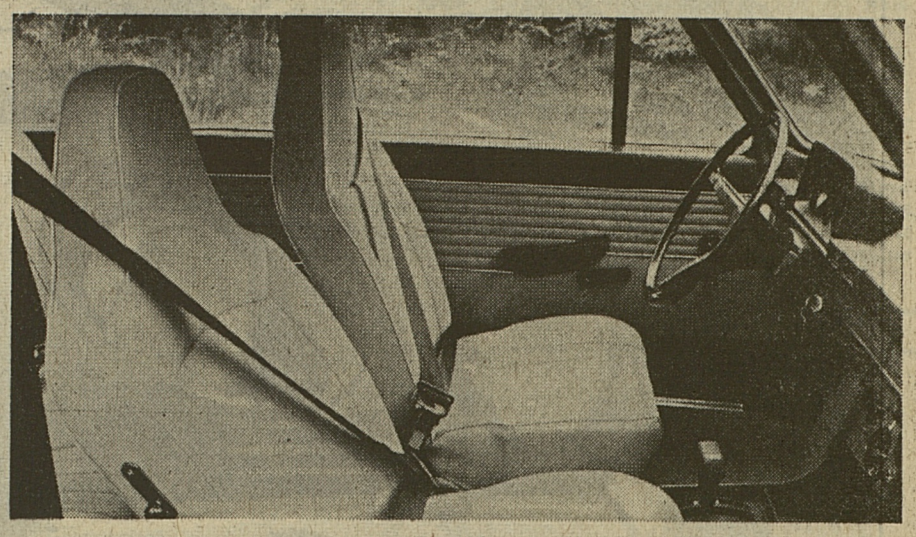

Intérieur et tableau de bord : vraiment tout simples !

Leur puissance respective est de 45 ch DIN à 5100 tr/mn et de 57 ch DIN à 5200 tr/mn.

AU VOLANT

Le plus étrange lorsqu'on conduit la Volvo 66 est le bruit du moteur : il est presque uniforme, invariable. La tonalité persiste à tel point — au début du moins — on a l'impression que les performances sont extrêmement médiocres, que l'on n'accélère pas. Finies les montées en régime, les hurlements rageurs dans la zone rouge avant de passer dans un rapport supérieur. Oubliés, bien évidemment, les doubles débrayages en furie au moment de rétrograder. La Daf 66 est une voiture qui illustre une certaine constance. Et qui nécessite aussi une certaine habitude plus psychologique que physique d'ailleurs.

Sa conduite est des plus simples : du fait qu'il n'est nul besoin de s'occuper du fonctionnement du moteur, il est possible de se concentrer entièrement sur la route C'est une contribution indirecte à la sécurité routière.

La tenue de route est bonne, le pont de Dion assure un bon guidage des roues arrière. A la limite, la tendance au survirage est très nette. Les freins sont à la hauteur des performances. En revanche, le confort pourrait facilement être amélioré, notamment en adoptant des sièges plus mœlleux.

Qu'on ne s'y trompe pas : bien qu'elle soit entièrement automatique, la Volvo 66 n'est pas un véhicule qui s'adresse essentiellement à des handicapés physiques ! Chaque automobiliste peut être intéressé. Il suffit de surmonter quelques préjugés. Certes, les inconditionnels partisans de la transmissions manuelle qui permet de « mieux sentir les réactions de sa voiture » (sic) ne seront jamais des adeptes de la Volvo 66. N'empêche : il y a de cela une dizaine d'années, des bolides de formule 3 avaient été équipés de transmissions automatiques à courroies (système Variomatic).

Quant aux nombreux succès remportés par des Daf en rallyes aux mains de ce duo étonnant que formaient Laurent et Marché, ils sont présents à toutes les mémoires de ceux qui suivent les résultats du sport automobile. Alors ? Ceux qui n'aiment pas les transmissions automatiques sont pleinement dans leurs droits. Mais qu'ils ne se cherchent donc pas de vaines excuses en invoquant la conduite prétendue sportive. Où ils en deviendront franchement ridicules. La Volvo 66 n'est évidemment pas un bolide de compétition. Mais elle est pourtant bien plus « sportive » qu'on ne pourrait le croire de prime abord. Qu'on se le tienne pour dit !

Roland Christen

L'arbre à cames fête ses 65 ans !

Nombre d'automobilistes n'ont que des notions très vagues de la technique. Ainsi, demandez donc un peu autour de vous ce qu'est un arbre à cames. Dans le meilleur des cas, on vous répondra que c'est la pièce qui actionne les soupapes - ce qui est vrai. Dans le pire des cas, la personne interrogée cherchera dans ses souvenirs arboricoles le nom du fruit que cet arbre pourrait bien produire.

L'arbre à cames fête aujourd'hui un bel anniversaire, il a en effet 65 ans. Pourtant pas question de retraite !

Au fil des ans, l'arbre à cames s'est élevé. Jadis il était situé dans les profondeurs du moteur ; aujourd'hui, le plus souvent, il est en tête. Résultat : les moteurs tournent plus allégrement à des régimes élevés, la commande des soupapes est plus précise, donc plus efficace : le rendement du moteur s'en trouve accru, et il est simultanément possible de réduire la consommation.

Plus que de longues explications, les croquis ci-contre permettent de comprendre aisément l'évolution de cet arbre à cames qui n'a rien de commun ni avec un végétal, ni avec de la drogue !

L'EVOLUTION DES MOTEURS

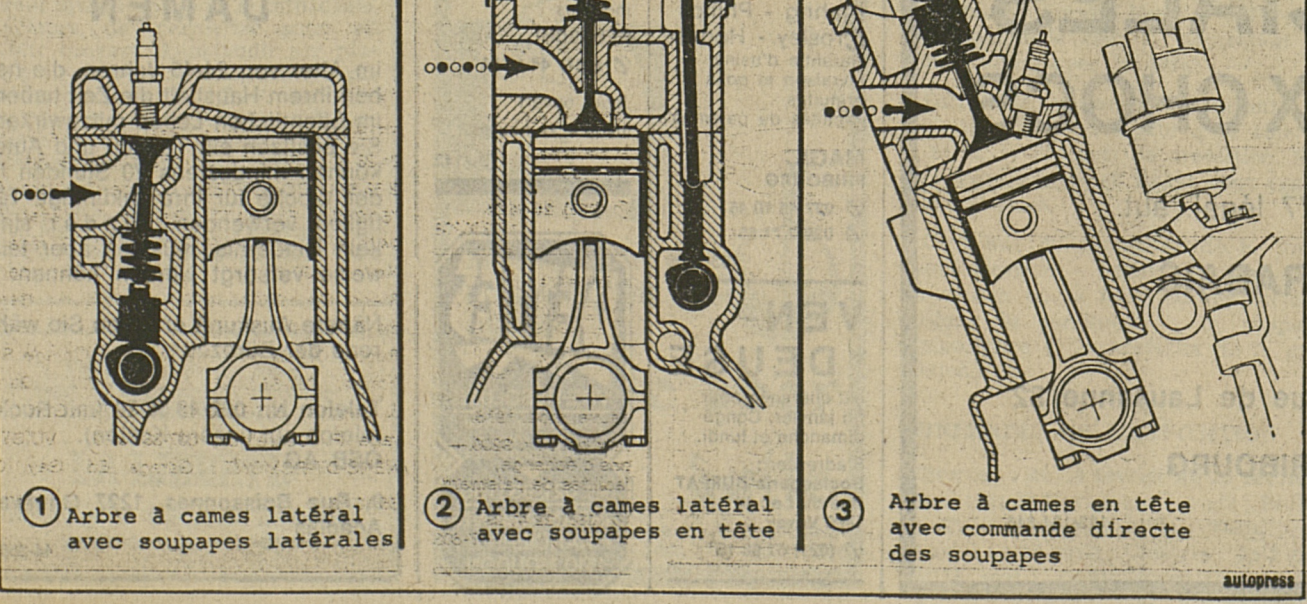

① Arbre à cames latéral avec soupapes latérales

② Arbre à cames latéral avec soupapes en tête

③ Arbre à cames en tête avec commande directe des soupapes

autopress

CADILLAC : LE PRESTIGE PERD DU POIDS

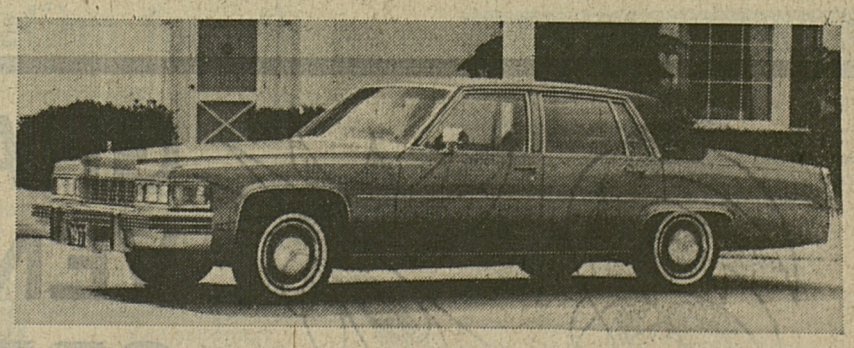

Cadillac Sedan De Ville

Cadillac — marque faisant partie du groupe General Motors — a toujours constitué un symbole de prestige. A l'américaine, cela va de soi. Et sous-entend donc des dimensions plutôt impressionnantes, tant en ce qui concerne les carrosseries que les moteurs. Or, pour 1977, les Cadillac ont subi une légère cure d'amaigrissement. De fait, deux modèles de Cadillac sont disponibles sur le marché suisse : la Deville et la Seville.

Si la Seville ne subit que quelques modifications de détail (ce modèle a été lancé en Suisse en 1975, il est donc de conception relativement récente) concernant les freins (disques sur les autre roues) et des retouches légères apportées à la carrosserie, en revanche, la version Deville a été retravaillée. D'abord elle a été raccourcie de 32 cm et rendue moins large de 8 cm. Néanmoins, l'habitabilité est restée aussi importante que par le passé. Et surtout, la Deville a perdu du poids, quelque 400 kilos en tout. Du coup la consommation va s'en trouver diminuée. Enfin, le moteur de 8,2 litres qui équipait le modèle Deville précédent a été remplacé par un groupe plus petit (ou plus précisément moins grand !) de 7 litres dont la puissance est de... 180 ch DIN. Il s'agit évidemment d'un groupe V 8. Si celui-ci est nettement sous-développé, c'est pour qu'il soit en mesure de répondre aux normes américaines concernant la pollution. 26 ch/litre... c'est une puissance spécifique qui fait sourire les Européens habitués à des valeurs proches du double. Mais il ne faut pas oublier que les moteurs des américaines tournent à des régimes extrêmement bas (en dessous de 400 tr/mm généralement pour la puissance maximale), que l'on attache une importance particulière au couple et que, outre-Atlantique, l'essence coûte bien moins cher que sur notre Vieux continent.

double plaisir

Entre amis, tout est partagé : la joie des derniers préparatifs et la saveur d'une Marocaine Super.

tabac naturel

MAROCAINE SUPER

la bonne cigarette

EDELTA VIII

Prêts sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr. .....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No .....

NP/Lieu .....

A retourner aujourd'hui à:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131
920'000 prêts versés à ce jour

Fourrures — Fourrures — Fourrures — Four
Bornand & Cie ✆ (038) 57 13 67
Commerce de fourrures

VISONS de l'OREE
Geneveys-sur-Coffrane

PELLETERIE CONFECTIONNÉE

Visons d'élevage et sauvages
ASTRAKAN — SWAKARA — RENARD
RAGONDIN — LOUTRE

MODÈLES «PRÊT-A-PORTER»

Fermé le lundi

28-222

MACHINES A LAVER
linge et vaisselle,
automatiques,
neuves, avec légers défauts émail.

GROS RABAIS

Vente ou location

Fr. 30.-
par mois.

Réparations toutes marques

Chez Sam
Fribourg
✆ (037) 23 36 39

HAZYLAND

Dancing au Pavillon
Montreux
Tél. (021) 62 56 46
* * * * * * * * * * *
Du 16 au 31 janvier
SUNSHINE
quintette international
Dis.-J. Mauro
Tous les lundis,
concours Hit-parade
1er prix, un voyage AIRJET.
Tous les dimanches
thé dansant dès 16 h.
le HAZYLAND vous offre :
MUSIQUE, SHOW
et AMBIANCE DINGUE.

HAZYLAND

2

Machine à laver
LINGE et VAISSELLE
Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais.
Miele - Zanker
AEG - Vedette
Indesit - Zérowatt
Gehrig - Philips
Crosley - Hoover
Garantie d'usine.
Livraison et pose gratuites
Facilités de paiement

MAGIC
FRIBOURG
✆ 037/45 10 46
✆ 029/2 71 66

83-7506

VENDEUSE
est cherchée pour fin janvier. Congé dimanche et lundi.
S'adresser :
Boulangerie BUFFAT
Rue du Lac 13
1800 Vevey
✆ (021) 51 96 15

22-480180

PIANOS
Occ. + neufs.
Location - vente.
Départ : Fr. 45.— par mois.
Grand choix.
Petit et grand modèles.
HEUTSCHI
✆ (031) 44 10 81
Jeudi ouvert jusqu'à 21 heures

79-7143

DETTES
VITE RÉSOLUES
pour une entrevue chez vous sans engagement
Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS s.à r.l.
1510 MOUDON

Offres et demandes d'emploi

In der Region Freiburg und Umgebung suchen wir

CHARMANTE DAMEN

im Alter von 24-45 Jahren, die neben ihrem Haushalt die Zeit haben, im öffentlichen Leben mitzuwirken. Sie besitzen ein Telefon und Auto, können mindestens 20 Stunden in der Woche für Ihre zukünftige Tätigkeit verwenden, Kinder sind kein Hindernis, müssten aber teilweise versorgt werden können.

Nähere Auskunft erfahren Sie während der Bürozeit

Telefon Nr. 022/43 55 30 (mit Rücktelefon auf unsere Kosten).
OSB AG

9, Rue Boissonnas, 1227 Genève-Acacias

44-3552

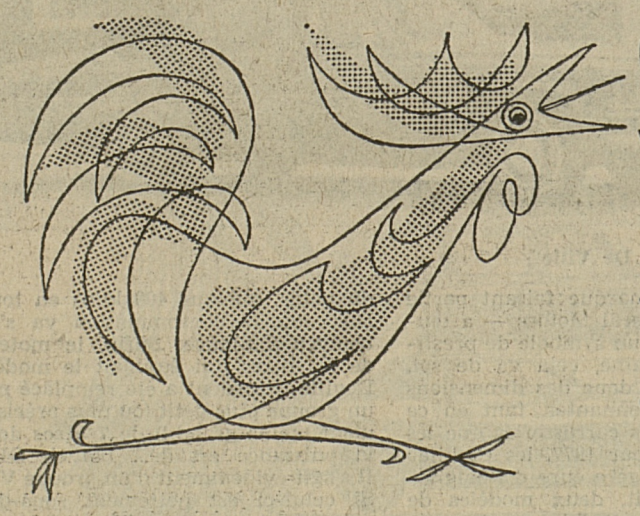

GRANDES VENTES SPECIALES
à des **PRIX CHOCS**

du 15.1. au 29.1.77 légal. aut.

Pour tous les articles non abaissés 10% de RABAIS

Andra SA
dessous, lingerie, mode pour le bain et les loisirs

Rue de Lausanne 82
FRIBOURG

112-134-646

Actualités culturelles

Jazz-Club Frohmatt

Claude Luter ce soir à Fribourg

« Les oignons », « Petite fleur », qui n'a jamais fredonné ces airs rendus célèbres par leurs créateurs, Sidney Bechet et Claude Luter ? Ces deux « tubes » ont, en effet, été vendus chacun à plus d'un million d'exemplaires depuis leur lancement ! Ce même Claude Luter sera l'hôte du concert de ce soir, dès 21 heures, au Jazz-Club Frohmatt (installé depuis peu à la rue de Lausanne à Fribourg).

Rare jazzman non américain de renommée mondiale, Claude Luter est sans doute le musicien de jazz français le plus populaire depuis Django Reinhardt. « Produit » des grandes années d'après-guerre au quartier latin, il a côtoyé les meilleurs musiciens du moment : Jack Teagarden, Earl Hines et Louis Armstrong, qui furent ses partenaires de jam-sessions des grands soirs de Saint-Germain. Jusqu'au jour où, après un triomphe au Festival d'Antibes-Juan-les-Pins, un certain Sidney Bechet vient s'installer à Paris, en 1959, choisissant Claude Luter comme accompagnateur. Là commença une brillante carrière pour le musicien français qui devait garder à jamais la « patine » de son maître, la ferveur, le plaisir de jouer, associés à une virtuosité qui le conserve au premier rang des grands solistes du plus pur style Nouvelle-Orléans. Claude Luter sera accompagné ce soir par « The New Ragtime Band », avec lesquels il a enregistré un 33 tours très vite devenu un « best-seller ». **(Com.)**

A Domdidier et à Fribourg

«La Création» de Haydn

Aubaine de choix pour les mélomanes broyards qui, samedi soir, dès 20 h. 15, auront le privilège d'applaudir « La Création » de Joseph Haydn, que donneront, sous la direction de l'abbé Pierre Kaelin, le chœur symphonique de la cathédrale et l'orchestre symphonique de Berne, soit quelque 150 exécutants. Les solistes de ce concert seront Karine Rosat, soprano, Charles Jauquier, ténor, et Michel Brodard, basse. « La Création » sera présentée au public de la capitale dimanche dès 16 h., à l'Aula de l'Université, le concert de Domdidier ayant lieu à la halle des sports.

Le chœur symphonique de la cathédrale fête cette année son vingtième anniversaire. « La Création » constitue le premier volet de cet événement qui sera suivi le 12 juin d'une fête spéciale, et vraisemblablement, en décembre, de la présentation de la neuvième symphonie de Beethoven. Mais, le mois prochain déjà, le chœur symphonique que préside le Dr Remy Goumaz de Domdidier, prendra le chemin de la Riviera française pour deux concerts. Il exécutera « La Création » à Nice et à Cannes, sous la baguette du prestigieux Igor Markevitch et avec le concours de l'orchestre régional de Nice et Haute-Provence. Le déplacement sur les rivages de la Méditerranée aura lieu les 18 et 19 février.

Il convient de rendre hommage aux autorités communales de Domdidier, comme aux dirigeants du chœur symphonique de la cathédrale, d'ailleurs, de permettre ainsi au public broyard d'applaudir sur place, pour la seconde fois, des œuvres de grande qualité. C'est du reste dans le but de mieux permettre aux jeunes auditeurs de samedi de le comprendre que les maîtres de l'Ecole secondaire, section de Domdidier, ont familiarisé leurs élèves avec les richesses de cet oratorio que Joseph Haydn composa en 1798. **(GP)**

Tous les samedis dans dans le supplément culturel hebdomadaire de

LA LIBERTÉ

un reflet de l'actualité littéraire, artistique et musicale

En tête à tête avec... Un paysan

Que fait-on dans les fermes en hiver ?

Ceux qui, équipés de pneus neige avec des chaînes comme précaution supplémentaire, traversent la campagne et s'aventurent vers des fermes isolées voient parfois un bambin s'avancer, les yeux à la fois étonnés et pleins de reproches, l'air de dire : « Qui donc vient troubler notre silence ? » De là, pour le citadin novice, à croire que, dans les fermes, en hiver, on ne fait rien et que, loin du monde, on doit beaucoup s'y ennuyer, il n'y a qu'un pas, qu'un cerveau gelé par la bise franchit d'autant plus volontiers que les oreilles rougies par le froid ne perçoivent pas les bruits, certes assourdis, qui rôdent autour de la ferme.

Nous avons passé, en tête à tête, une bonne heure avec un paysan de Chésalles, M. Jules Schorderet, pour mettre au net nos idées. Il nous a reçu, comme il se doit, dans la chambre de devant où seul le tic-tac d'un morbier accompagna notre conversation. Il y avait bien Dominique — quatre ans — et son petit frère, le premier avec une langue qui se dégelait petit à petit, la confiance aidant, comme un trottoir sur lequel on aurait lancé du sel. Le petit frère, lui, tenait à nous montrer qu'il savait marcher et qu'il utilisait ce mode de locomotion, tout récent pour lui, pour se faire cajoler et porter sous les yeux réprobateurs et un tantinet jaloux de son aîné. Il y avait aussi, de temps à autre, la femme du paysan : elle faisait de brèves apparitions, histoire de contrôler que les enfants étaient sages et qu'ils n'avaient pas besoin d'elle.

Pas aussi rapide

La journée, pour le paysan, l'hiver, n'est pourtant pas une journée de vacances. Les devoirs que les enfants viennent faire à la maison, en rentrant de l'école, suffiraient à eux seuls à le prouver. Elle n'a pas certes le rythme aussi rapide que celles des journées de fanage ou des moissons. Et pourtant elle commence bien avant le lever du jour. Il faut se lever peu après cinq heures parce que hiver comme été, le paysan doit respecter un horaire strict, celui de la traite. Le programme est certes un peu allégé dans ce domaine puisqu'une partie des vaches est à goutte. Mais il y a aussi celles qui vont vêler et qui feront parfois passer des nuits blanches à l'éleveur. Deux heures de travail le matin et tout autant le soir, sans compter le temps qu'il faut pour remplir les crèches au milieu de la journée et celui qui est nécessaire pour « couler », autrement dit pour conduire le lait à la laiterie où chaque traite est pesée et comptabilisée ; c'est là le travail de base auquel personne n'échappe dans les fermes. On a beau être syndic ou député : si l'on n'a personne pour le faire à sa place, c'est là un travail impératif.

Vous aurez fait le calcul : deux et deux font quatre. Même les mathématiques modernes ne sauraient prouver le contraire. Il y a juste le professeur Bochenski, ancien professeur de logique mathématique, qui soit assez savant pour arriver à vous faire admettre que vous êtes dans l'erreur !

Retenons quand même le total de quatre heures : cela fait une demi-journée de travail. De là à conclure que le paysan travaille à mi-temps l'hiver, il n'y a qu'un pas vite franchi. Mais c'est oublier tout le reste. Tout d'abord il faut, autour de la ferme, ouvrir des chemins. C'est

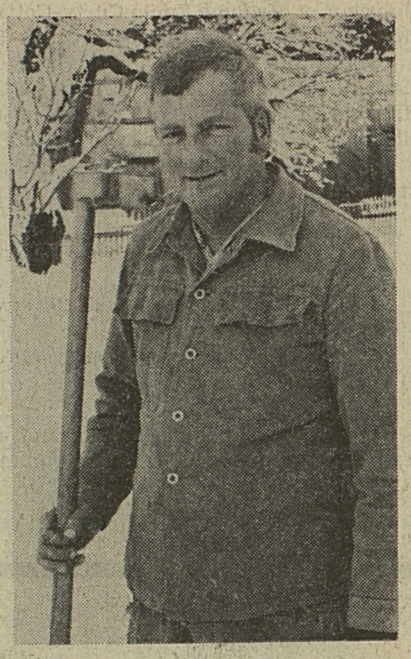

M. Jules Schorderet. (Photo J.-L. Bourqui)

dans ce rôle que nous avons surpris notre hôte, M. Jules Schorderet. Il aménageait un passage vers le hangar où se trouvait la fuste à purin.

— Comment purine-t-on lorsque la neige recouvre les prés ? — Mais oui, c'est possible, pour autant que la neige soit fraîche et non glacée. Pour autant aussi que la fosse à purin soit assez pleine pour remplir la fuste.

Saison du bois

Et puis, l'hiver, c'est aussi la saison du bois. On sait le rôle que ce dernier joue dans la vie paysanne. Il y aura tout d'abord le bûcheronnage, pour autant que les chemins d'accès soient praticables. Il y aura aussi la préparation du bois avec les longs gémissements stridents des tronçonneuses. Pour ceux qui se chauffent au bois, les gros morceaux suffiront. Pour ceux qui l'emploient pour le fourneau, il faudra couper plus menu, prévoir du sapin en brindilles ou en lamelles pour le départ du feu. Et le tout, devant ou derrière certaines fermes, est entassé de façon impeccable, allant parfois, comme je l'ai vu, jusqu'à la hauteur des fenêtres.

L'hiver c'est aussi, pour beaucoup, le temps des réparations mineures que l'on fait soi-même. Les ateliers qui ont été inaugurés, il y a quelques mois à Grangeneuve et où l'on apprend les rudiments de la maçonnerie et ceux de la petite mécanique en passant par la menuiserie sont précisément utiles en ces temps d'hiver. Ils permettent de résoudre de nombreux cas. Ce qui apparaissait à l'abord comme interdit au profane devient un bricolage amusant pour lequel on se passionne volontiers. Ces petits aménagements devant lesquels les maîtres d'état font la moue, à juste titre parce que non rentables pour eux deviennent, avec un minimum de frais, une réalité marquée du caractère propre de chacun.

Pour certains, bilieux peut-être, conscients de leurs responsabilités en tout cas, soucieux aussi d'économies bien placées, il y aura quelque chose à faire pendant le repos hivernal. Ils seront comme la ménagère qui se trouve toujours une lessive, un repassage, un raccommodage, un tricotage, un nettoyage ou un aménagement nouveau sur les bras. Pour d'autres, il est vrai, ces réparations, ces rafistolages, ces arrangements leur passeront devant les yeux comme les gens que l'on croise dans la rue sans les voir. Ils préféreront d'autres occupations.

Un cercle en demi-cercle

Peut-on parler des longues soirées en famille dans les fermes en hiver ? A vrai dire, comme on l'a dit, le cercle de famille était autrefois souvent un carré autour d'un jeu de cartes. Il est devenu aujourd'hui un demi-cercle devant la télévision. C'est devenu une habitude parfois indispensable, même si l'on finit, comme le disait son hôte, par s'endormir devant son petit écran. Il y a certes les soirées entre voisins qui vous en délivrent parfois. Il y a aussi les jeunes qui viennent en visite et termine parfois selon la coutume, « au café noir ». Mais il y a aussi la vie des sociétés — chant, musique, gymnastique et autres sports qui grignotent les soirées. Il y a les répétitions qu'il ne faut pas manquer à cause du prochain concert, et le concert auquel on est bien obligé d'aller pour faire plaisir à ceux qui l'ont préparé. Il y a, pour ceux qui jouent un rôle dans leur village, les séances du Conseil ou de commissions et comités. Il y a la correspondance à mettre à jour, les comptes, bref, l'hiver, il y a tant de choses à faire...

Jean Plancherel

Fribourg-Sarine

Bourguillon

Incendie sur un chantier Barraque détruite

Un incendie s'est déclaré hier en début de soirée à Bourguillon, sur le chantier de la nouvelle construction du Pensionnat Salve Regina. Le feu s'est déclaré dans une grande barraque de chantier qui contenait un certain nombre d'outils, notamment des marteaux piqueurs. Alerté à 19 h 35, le groupe de piquet du PPS de Fribourg est immédiatement intervenu sur les ordres du cap Félix Boschung. Entièrement de bois, la barraque fut très vite entièrement ravagée par les flammes et les pompiers s'employèrent d'abord à protéger une autre barraque se trouvant à proximité, puis à arracher les tôles qui formaient le toit de la barraque détruite. On ignore pour l'instant les causes de ce sinistre. Quant au montant des dégâts, il n'a pu être évalué, seul le matériel entreposé dans la barraque ayant une certaine valeur. (Lib.)

Le travail de la Sûreté en décembre

Plus de 300 affaires

Durant le mois de décembre 1976, la police de Sûreté a eu à traiter les cas suivants :

- 43 vols ou tentatives de vols avec effraction ayant rapporté 46 630 fr. aux cambrioleurs qui ont commis des dégâts estimés à 12 440 fr. ;
- 183 vols et autres infractions diverses contre le patrimoine, pour une somme de 136 430 fr.
- 4 incendies et débuts d'incendies ;
- 5 affaires de mœurs ;
- 4 disparitions de personnes (toutes retrouvées) ;
- 2 levées de corps ;
- 13 infractions à la loi sur les stupéfiants ;
- 7 vols de voitures (6 retrouvées) ;
- 4 vols de motos (2 retrouvées) ;
- 32 vols de cyclomoteurs (7 retrouvés) ;
- 11 vols de cycles (5 retrouvés). **(Com.)**

Ville de Fribourg

L'exposition Salon 76 a beaucoup vendu

L'exposition Salon 76, qui a fermé ses portes le 26 décembre, a reçu 3 200 visiteurs, dont 1 041 élèves de 63 classes. Ce salon a été le meilleur depuis longtemps quant au succès des ventes ; en effet, il a été vendu dans l'enceinte du Musée pour quelque 80 000 francs d'œuvres, soit deux fois plus que lors des éditions précédentes. **(Com.)**

Météo Météo Météo

TEMPS PROBABLE POUR AUJOURD'HUI

Dans l'ouest et au sud, faibles chutes de neige possibles. Dans l'est, brouillards étendus, sinon très nuageux.

EVOLUTION PROBABLE POUR JEUDI ET VENDREDI

Généralement couvert et précipitations régionales ; en plaine, pluie ou neige. Jeudi, dans l'est nébulosité changeante. Dans les vallées du nord des Alpes, tendance au fœhn.

ATTENTION A LA NEIGE !

Trop de neige sur votre toit, risque de rupture et de siphonnage.

Ferblanterie-Couverture

Téléphonez au

037 - 33 18 46

17-300204

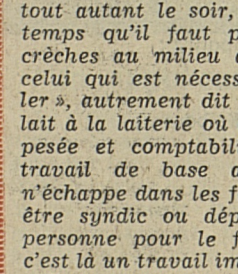

N'avez-vous vraiment rien oublié ?

optique beer bulle

maître opticien, 19, rue de la Promenade
✆ 029-2 98 20. case post. 171, ccp 17-5926

Ville de Fribourg Ville de Fribourg

Une exposition pour fêter le centenaire de la protection en matière forestière

Le Musée d'histoire naturelle, en collaboration avec l'Inspection cantonale des forêts et l'Institut de biologie végétale de l'Université de Fribourg, présentera, du 21 janvier au 13 février 1977, une exposition en matière forestière.

Cette exposition, destinée au public en général et aux élèves des classes secondaires en particulier, circulera dans les différentes écoles secondaires du canton, durant l'année 1977. Elle sera complétée par la projection du film « Vivre avec la forêt ».

Différents panneaux illustrent les activités vitales des arbres, le rôle de la forêt, sa fonction de protection. Son rôle économique et social sont également abordés.

Cent ans de protection de la forêt, c'est l'occasion — particulièrement dans un canton où la forêt occupe un cinquième du territoire — de rappeler l'importance et la nécessité de la protection.

ITINÉRAIRE DE L'EXPOSITION

Romont : du 14 février au 25 février ; Tavel : du 28 février au 11 mars ; Bulle : du 21 mars au 2 avril ; Guin : du 18 avril au 29 avril ; Chiètres : du 2 mai au 13 mai ; Châtel-Saint-Denis : du 16 mai au 28 mai ; Planfayon : du 31 mai au 10 juin ; Morat : du 13 juin au 27 juin.

En automne, l'exposition se rendra à Estavayer, Domdidier, Wünnewil, Marly et Grangeneuve. **(Com.-Lib.)**

Le Gambrinus

grotto

Tous les soirs à notre grotto

QUINZAINE TOSCANE

✶

Tortellini à la crème double garnis de champignons Fr. 6.90

✶

Escalope de veau à la Mozzarella tomates et marjolaine 14.—

✶

Gorgonzola Fr. 3.80

Veuillez réserver votre table
✆ (037) 22 25 22

17-2319

C. Royal Agency

AU PLAZA, LE VENT EST A L'OPTIMISME

Vous aimez danser ? — pas de problème ! **JEAN-MARIE** ne demande qu'à vous faire plaisir.
De la distraction ? — rien de plus facile ! 2 programmes d'ATTRACTIONS internationales.
Des jolies filles ? — elles vous attendent ! **ALEXANDRA, CHERRY, NADJA** et **PATRICIA** sont toujours fidèles au rendez-vous.

PLAZA
Dancing Night-club Fribourg

Madame Ernest Moser-Tronchon, Fribourg, rue St-Pierre 28 ;
Monsieur Pierre Moser, à Fribourg ;
Mademoiselle Madeleine Moser, à Fribourg ;
Monsieur Walter Hayoz, à Fribourg ;
Madame et Monsieur Ernst Sahli-Moser, à Christlisberg, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Vve Fritz Moser-Hertig, à Ettingen, ses enfants et petits-enfants ;
Les familles Tronchon, Reinhard, Gaberell ;
Les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Ernest MOSER

leur très cher et regretté époux, papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, le 18 janvier 1977, à l'âge de 66 ans, après une maladie supportée avec calme et résignation.

L'enterrement aura lieu à Fribourg, le vendredi 21 janvier 1977.

Culte en l'église réformée, à 14 h.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17-1601

« Bienheureux ceux qui ont souffert patiemment ». Jacques 5 : 11

Madame Agnès Noth-Jenny, à Fribourg, Impasse des Hirondelles 5 ;
Madame et Monsieur Félix Andrey-Noth, et leurs enfants, à Berne ;
Monsieur et Madame Bruno Noth-Roschy, et leurs enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Otto Noth-Raemy, et leur fille, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Hermann Noth-Scherwey, et leur fils, à Fribourg ;
Madame Vve Marie Rohrbach-Noth, à Brünisried, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Franz Noth-Fries, à Guin, et famille ;
Madame Vve Thérèse Purro-Noth, à Planfayon, ses enfants et petits-enfants ;
Les familles Corpataux, Clément ;
Les familles Jenny, Bachmann et Baeriswyl ;
Les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Bernhard NOTH

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, beau-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, le 18 janvier 1977, à l'âge de 71 ans, après une longue maladie chrétiennement supportée, muni des sacrements de la sainte Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en la cathédrale de Saint-Nicolas à Fribourg, **le jeudi 20 janvier 1977, à 14 h. 30.**

Le défunt repose en la chapelle mortuaire.

Veillée de prières en la cathédrale, le mercredi 19 janvier 1977, à 19 h. 45.

R.I.P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Selon le désir formel du défunt, la famille ne portera pas le deuil.

Monsieur Alphonse Zumwald-Ducry, à Givisiez ;
Mademoiselle Dominique Zumwald, à Genève, et son fiancé ;
Monsieur et Madame Jacques Calpini-Ducry, et leurs enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame Augustin Ducry et leurs enfants, à Russy ;
Madame René Ducry et famille, à Villars-sur-Glâne ;
Madame Georges Ducry et famille, à Fribourg ;
Monsieur et Madame André Sudan-Zumwald et leurs enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Joseph Zumwald-Gachoud et leurs enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Charles Zumwald-Menoud et leurs enfants, à Bourguillon ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Alphonse ZUMWALD

née Almyre Ducry

leur très chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une très longue maladie supportée avec courage, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Ste-Thérèse, à Fribourg, le jeudi 20 janvier 1977, à 15 h.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de Ste-Thérèse.

Veillée de prières : mercredi à 19 h. 45, à l'église.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1600

« Sur le seuil de sa Maison, notre Père t'attend et les bras de Dieu s'ouvriront pour toi ».

Avec tous ceux qui l'ont connu et aimé, nous prions le Seigneur d'accueillir son serviteur

Monsieur
Louis CURTY-WICHT

notre cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et parrain qui nous a quittés le 17 janvier 1977, dans sa 84e année, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

La famille en deuil :
Monsieur et Madame Louis Curty-Débieux, leurs enfants et petits-enfants, à Torny-le-Grand et Fribourg ;
Monsieur et Madame Emile Curty-Cotting et leur filleul, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Robert Curty-Bersier et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame veuve Max Curty-Perritaz, à Genève ;
Madame et Monsieur Paul Longchamp-Curty et leurs enfants, à Torny-le-Grand ;
Monsieur et Madame Henri Curty-Rouiller et leurs enfants, à Fribourg ;
Les familles paentes et alliées, Curty, Péclat, Pittet, Devaud, Favre, Tschopp, Bugnon, Brügger, Wicht.

Le défunt repose à la chapelle mortuaire de l'Hôpital de Billens

Veillée de prières, mercredi 19 janvier, en l'église de Torny-le-Grand.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Torny-le-Grand, le jeudi 20 janvier 1977, à 14 h. 30.

Pour respecter le désir du défunt, n'apportez ni fleurs, ni couronnes mais pensez aux aspirants au sacerdoce et aux missions.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Madame Bernard Strebel-Schoch, à Fribourg, rue d'Or 16 ;
Madame et Monsieur Michel Monney-Strebel, et leurs enfants Patrick et Laurent, à Fribourg ;
Mademoiselle Marily Strebel, à Baden ;
Madame Vve Jacques Strebel-Strebel, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Joseph Strebel-Stulz, et leurs enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Pierre Strebel-Wuillemin, leurs enfants et petits-enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Jacques Strebel-Folly, et leurs enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Jeanny Robert-Strebel, leurs enfants et petits-enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Antoine Strebel-Zahno, à Fribourg ;
Madame Germaine Schoch, ses enfants et petits-enfants, à Fribourg ;
Mademoiselle Léonie Schoch, à Fribourg ;
Monsieur Raymond Schoch, à Saint-Maurice ;
Madame Vve Charles Schoch, ses enfants et petits-enfants, à Fribourg ;
Les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Bernard STREBEL
ancien maître-boulanger

leur très cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami que Dieu a rappelé à Lui, le 17 janvier 1977 dans sa 76e année muni des sacrements de la sainte Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Saint-Maurice, à Fribourg, le jeudi 20 janvier 1977, à 15 h.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire.

Veillée de prières en l'église, ce mercredi 19 janvier 1977, à 19 h. 45.

R.I.P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17-1601

Le personnel de Zumwald Transports SA

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
Alphonse ZUMWALD

épouse de Monsieur Alphonse Zumwald, leur estimé patron

Les obsèques auront lieu jeudi 20 janvier 1977, à 15 heures, en l'église Sainte-Thérèse, à Fribourg.

17-1739

La direction et le personnel de l'Arsenal cantonal de Fribourg

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Louis Curty
père de M. Emile Curty, leur collaborateur et camarade de travail

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Torny, le jeudi 20 janvier, à 14 h. 30.

17-1007

Le chœur mixte St-Nicolas Torny-le-Grand

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Louis Curty
père de Monsieur Louis Curty et de Madame Marthe Longchamp dévoués membres et beau-père de Monsieur Paul Longchamp président

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Torny-le-Grand, le jeudi 20 janvier, à 14 h. 30.

17-20437

Le Corps des sapeurs-pompiers de Torny-le-Grand

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Louis Curty
père de Monsieur Louis Curty, son dévoué commandant

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Torny-le-Grand, le jeudi 20 janvier, à 14 h. 30.

17-20431

L'Union PTT section Fribourg Poste

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Louis Curty
père de Monsieur Henri Curty dévoué caissier de la section

L'office d'enterrement aura lieu le 20 janvier 1977, à Torny-le-Grand, à 14 h. 30.

17-20423

La direction et le personnel de Charles Veillon SA

ont le regret de faire part du décès de

Madame
Elisabeth Neuhaus
mère de leur employée et collègue Madame Mathilde Philipona

Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille.

POMPES FUNEBRES DE FRIBOURG SA
Rte de Morat 360 (St-Léonard) Fribourg
TEL. 22 80 35
Service permanent 24 heures sur 24 dimanches et fêtes compris

La neige, fascinante et mystérieuse

Pourquoi la neige exerce-t-elle sur nous cette fascination ? En uniformisant la nature, elle nous fait goûter à l'harmonie des formes et à leur souplesse. Plaisir de rêver dans le silence et le mystère d'un paysage blanc et de faire crisser ses semelles sur un sentier incertain.

(Photo J.-L. Bourqui)

Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne

ESMONTS: LA FIDELITE D'UN LAITIER RECOMPENSEE

M. Suard, laitier à Esmonts et sa famille ont été fêtés samedi dernier par la Société de laiterie d'Esmonts qui leur a effectué sa 50e vente.

La réunion a été organisée à l'auberge de l'Etoile, à Prévonloup, exploitée par la famille Bernard Levrat-Genoud, ressortissants d'Esmonts. Tous les sociétaires et leurs épouses y ont pris part ainsi que ceux de la Société de Bionnens, qui bien qu'affiliée à la Fédération du Léman, livre son lait à Esmonts.

Au cours d'un excellent repas servi par un personnel en « dzaquillon », une manifestation officielle avait été prévue ; elle a débuté par les souhaits de bienvenue de M. César Levrat, président de la société exprimant l'amitié et la profonde gratitude de tous.

Ensuite, ce fut au secrétaire de la société, M. Jean Vallélian, major de table, de présenter un historique relatant la présence durant 50 ans de la famille Suard. Il rappela en particulier la mémoire de feu les parents Suard venus à l'époque de Porsel en y associant l'un de leurs fils Marcel, décédé en 1946, collaborateur de son frère M. Robert Suard, l'actuel laitier. M. Jean Vallélian releva dans sa gerbe de remerciements les mérites et les qualités de M. et Mme Robert Suard, de leur personnel et de leur fils qui assurera au moment opportun la continuité de la famille. Il remit enfin à M. Suard une pendule neuchâteloise.

TRAVAIL CONSTRUCTIF

De leur côté, M. Joseph Richoz, président de la société de Bionnens et l'abbé Guillet, chef spirituel de la paroisse s'associèrent aux vœux exprimés en souhaitant que la belle entente actuelle se poursuive toujours. D'autre part, M. Ernest Brasey, secrétaire-gérant de la Fédération laitière fribourgeoise nota le travail constructif de la famille Suard qui dans les grandes lignes s'est occupée de près de 40 millions de kg de lait, a fabriqué 4 millions de kilos de fromage, soit 125 000 pièces. Il souligna les quelque 32 500 présences à la laiterie, matin et soir et les sacrifices que cela suppose. Dans un deuxième volet, il renseigna l'assistance sur les tractations en cours sur le contingentement du lait préoccupant les agriculteurs.

Le merci de la famille fut agréablement apporté du fond du cœur par Mme Robert Suard exprimant la joie de ses proches d'avoir trouvé à Esmonts un climat plein d'amitié.

Ce repas fut agrémenté de chants entonnés par M. Auguste Demierre et de productions d'un orchestre champêtre venu des Diablerets. **(L.M.)**

Au 2e rang, debout : J.-L. Conus, P. Descloux, E. Brasey, secrétaire gérant de la Fédération laitière fribourgeoise ; J.-L. Audrey, Jos. Richoz, président de la société de Bionnens ; C. Levrat, président de la société ; A. Demierre, J. Vallélian, secrétaire de la société ; J. Oberson. — Devant : M. et Mme Robert Suard et leur fils Claude. (Photo Jaquier)

Qu'en pensez-vous ?

Le mythe

Ras le bol, de ces démocraties !
Pinochet parle de démocratie autoritaire,
Brejnev, de démocratie populaire,
Ziegler, de démocratie bancaire,
Furgler, de démocratie procédurière.
Quand comprendra-t-on que qualifier la démocratie, c'est aussitôt la disqualifier ?

Candide

Boîte aux lettres

Un rappel aux lecteurs

La Rédaction a reçu ces jours derniers, plusieurs lettres de lecteurs donnant leur opinion sur la manière dont la neige a été déblayée en ville de Fribourg. Nous ne pouvons malheureusement pas publier ces points de vue divergents sur un sujet d'actualité qui a largement alimenté la discussion en ville. En effet, les auteurs de ces lettres, soit sont restés anonymes, soit ont signé leurs écrits d'une manière illisible.

Aussi, nous rappelons à tous les lecteurs qui désirent écrire sous la rubrique « Boîte aux lettres », que la Rédaction accepte de publier exclusivement les lettres faisant lisiblement mention du nom et du domicile de leurs auteurs. (Réd.)

Nécrologie

Bulle

† Mme Marie Bürgisser

La mort a inopinément terrassé vendredi dernier Mme Marie Bürgisser, née Moret. C'est une longue existence tissée de travail et de sacrifice qui vient de s'achever. Mme Bürgisser était née en 1895 à Middes. Elle s'établit à Bulle où son mari M. Joseph Bürgisser exerçait la profession de laitier. Mais ce dernier devait prématurément disparaître il y a près de quarante ans. Restée seule avec la charge d'une famille de six enfants, Mme Bürgisser fit front à l'épreuve avec un courage exemplaire. Mettant à profit ses qualités culinaires et son savoir-faire, elle se mit à confectionner des bricelets et autres spécialités gruériennes qu'elle s'en allait vendre ensuite à domicile. Partout son passage était l'occasion d'apprécier non seulement la qualité imbattable des produits sortis de sa cuisine mais la gentillesse et la délicatesse de son cœur. Personne avenante et gaie elle ne connaissait que des amis. Elle s'était mise également au crochet et révélait une habileté et un goût universellement reconnus.

Ce travail d'arrache-pied lui permit d'élever sa nombreuse famille et de donner à chacun des siens l'éducation qui leur permit de faire leur chemin dans la vie. De ses six enfants l'un est douanier à Crassier, un autre représentant à Villeneuve, un autre caporal de la police locale à Bulle, un autre employé à la Société romande d'électricité à Montreux, un autre employé à l'aéroport de Cointrin tandis que sa fille Mme Rezzonico est mariée au Sentier. Mère choyée, Mme Bürgisser connut aussi la joie d'être grand-mère et arrière-grand-mère. Nous compatissons au chagrin de sa famille. **A.M.**

Tennis-Club de Romont: intense activité

Le 14 janvier s'est tenue la 5e assemblée du Tennis-Club de Romont, sous la présidence de M. Félix Sudan, administrateur postal ; le procès-verbal a été rédigé par M. Paul Cornu.

Du rapport présidentiel, relevons le cours collectif donné à Drognens, de mars à mai, par M. Alain de Flaugergues, et suivi par 66 personnes, dont 41 non-membres et 14 juniors. Des espoirs pour l'effectif qui se monte à 118 membres actifs et un nombre presque égal de sympathisants.

Le rapporteur a signalé les diverses manifestations de l'année, les compétitions, les résultats obtenus, la publication d'un bulletin d'information en commun avec le Ski-Club, et a remercié ses collaborateurs chargés de tâches spéciales : M. Bernard Deillon, responsable du bâtiment et de la buvette, Mme Ginette Schmutz qui s'occupe des juniors, M. Jean-Louis Molliet, caissier, dont les comptes ont été approuvés à l'unanimité, tant ceux du club que ceux de la société coopérative qui en est l'assise financière.

La commune de Romont s'apprête à améliorer les voies d'accès au centre sportif. Le président s'est réjoui des progrès réalisés par plusieurs membres ; leur entraînement se poursuit en hiver dans la halle de la Place d'armes de Drognens, aimablement mise à disposition par son intendant, M. Philippe Vallat, lequel a été chaleureusement remercié. Des remerciements allèrent aussi à M. André Sudan, qui quitte le comité, étant appelé à travailler à Fribourg.

M. André Sudan a joué un rôle important lors de la constitution du club et de la société coopérative. L'assemblée appela à la charge de caissier M. Michel Quiot, agent de la BEF, en remplacement de M. Molliet, démissionnaire pour raison de travail. Ils furent remerciés, et le président, le fut à son tour, lui qui préside et « supervise » toutes les activités de son club. **(Ls P.)**

Ursy : élection complémentaire au Conseil communal

Aucune liste n'ayant été déposée durant le délai légal pour l'élection complémentaire au Conseil communal d'Ursy, à la suite de la démission de M. Michel Jaquet, parti pour Esmonts, les citoyens et citoyennes de la localité devront se prononcer par les urnes les 12 et 13 février 1977. Le candidat qui aura obtenu le plus grand nombre de suffrages sera élu conseiller communal. Une lutte libre est ainsi ouverte. (L. M.)

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin

Editeur et imprimeur:
Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg

Administration:
Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ»
1700 Fribourg, avenue de Pérolles 40
(037) 81 11 21 Chèques postaux 17 - 54

Tarif des abonnements:

	6 mois	12 mois
Suisse	55.—	105.—
Etranger	112.—	200.—

Rédaction:
Rédacteur en chef: **François Gross**
Rédacteurs:
Pierre Barras, Charles Bays, Georges Blanc, Claude Chuard, Marcel Gobet, Claude Jenny, Pierre Kolb, Gérard Périsset, Bernard Weissbrodt,
Bureau de Fribourg: **Jean Plancherel Jean-Louis Bourqui** (photo-reporter)
Téléphone 037 22 26 22 Telex 36 176

Régie des annonces:
Publicitas SA, rue de la Banque 2
1700 Fribourg Tél. 037 22 14 22
Chèques postaux 17-50 Telex 3 264

TARIFS LOCAUX DE PUBLICITE

Annonces	27 mm	41 ct
— offres d'emplois		46 ct
Réclames	57 mm	120 ct
— gastronomie		115 ct
— dernière page		170 ct
— 1re page		270 ct
— «dernière»		290 ct

Délai de remise des annonces:
No du lundi, vendredi à 9 heures. No du mardi, vendredi à 12 heures. No du mercredi au samedi, l'avant-veille à 12 heures. Avis mortuaires, la veille de parution à 16 h 30. No du lundi, sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'Imprimerie St-Paul, Pérolles 40, à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures.
Tirage contrôlé FRP: 30 227 exemplaires

LA LIBERTÉ

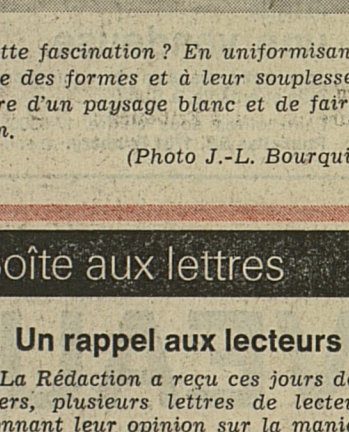

Le sous-vêtement qui vous apporte en hiver la chaleur de l'été

En vente dans votre magasin spécialisé
Droguerie du Capitole
vis-à-vis de la gare
FRIBOURG
17-503

Ø 037 22 26 22
Rédaction de « La Liberté »

Nous rétribuons toute information utilisable transmise rapidement à « La Liberté »

Ø 037 63 16 28
Correspondant pour la Broye, le Lac et Sarine-Campagne

†

La Société des patrons boulangers-pâtissiers de la ville de Fribourg

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Bernard Strebel

son membre d'honneur

L'office d'enterrement sera célébré jeudi 20 janvier 1977 à 15 heures, en l'église de St-Maurice à Fribourg.

†

L'Amicale 50-53 Fétigny

a le profond regret de faire part du décès de

Laurence

fille de Serge Mora
membre actif

L'ensevelissement a eu lieu le mardi 18 janvier 1977, à Surpierre.

17-20427

†

Le FC « Espérance » Prez-vers-Noréaz

a la profonde douleur de faire part du décès de

Laurence

fille de Serge Mora
membre actif et ami

L'ensevelissement a eu lieu le mardi 18 janvier 1977, à Surpierre.

17-20428

†

Le Conseil communal de Fétigny

a le regret de faire part du décès de

Madame

Maria Renevey

mère de Monsieur Henri Renevey, percepteur de l'impôt communal

L'office d'enterrement est célébré à Fétigny, ce mercredi 19 janvier, à 14 h. 30.

17-20430

†

Le chœur mixte de Fétigny

a le regret de faire part du décès de

Madame

Maria Renevey

mère de Monsieur Henri Renevey, ancien président et membre actif, grand-mère de Monsieur Jean-Luc Renevey, membre actif

L'enterrement a lieu ce mercredi 19 janvier, à 14 h. 30, à Fétigny.

17-20405

†

Le Conseil communal de Torny-le-Grand

fait part du décès de

Monsieur

Louis Curty

père de Monsieur Louis Curty, capitaine du feu et beau-père de Monsieur Paul Longchamp dévoué conseiller et secrétaire communal

L'office d'enterrement aura lieu le jeudi 20 janvier 1977 à 14 h. 30, en l'église de Torny-le-Grand.

†

Le Football-Club Fétigny

a le profond regret de faire part du décès de

Madame

Maria Renevey

grand-mère de Messieurs Patrick Renevey, secrétaire et membre actif, et Jean-Luc Renevey membre actif

L'ensevelissement aura lieu ce mercredi 19 janvier, à 14 h. 30, à Fétigny.

17-20429

†

La Société de tir de Fétigny

a le regret de faire part du décès de

Madame

Maria Renevey

mère de Monsieur Henri Renevey, parrain du drapeau grand-mère de Messieurs Jean-Luc Renevey, dévoué secrétaire et Patrick Renevey, membre actif

L'office d'enterrement a lieu à Fétigny, ce mercredi 19 janvier à 14 h. 30.

†

Remerciements

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors du décès de notre très cher époux et papa, la famille de

Monsieur

Ernest Cériani

remercie toutes les personnes qui par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs dons de messes et leurs messages de condoléances, ont pris part à sa douloureuse épreuve. Un merci particulier à Messieurs les curés de Grolley et Ponthaux, au Dr Rentz de Courtepin, à la Société de tir et à la Société de chant de Grolley ainsi qu'à toutes les personnes qui l'ont entouré durant sa maladie.

La messe de trentième

sera célébrée en l'église de Grolley, le vendredi 21 janvier 1977, à 20 heures.

†

Le Conseil d'administration et la direction de Zumwald Transports SA

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Alphonse ZUMWALD

épouse de Monsieur Alphonse Zumwald, président du Conseil d'administration

Les obsèques auront lieu jeudi 20 janvier 1977, à 15 heures, en l'église Sainte-Thérèse, à Fribourg.

17-1739

†

Remerciements

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur

René Lang

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, votre message, votre offrande pour des messes, votre envoi de couronnes et de fleurs.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La messe de trentième

aura lieu en l'église de Ste-Thérèse, le samedi 22 janvier 1977, à 17 h. 30.

17-300201

†

La fanfare paroissiale de Fétigny

a le regret de faire part du décès de

Madame

Maria Renevey

mère de Henri Renevey, dévoué membre actif, grand-mère de Patrick Renevey, membre de la section des tambours

Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille.

17-20404

AVIS LA LIBERTÉ

LES **AVIS MORTUAIRES**

pour l'édition du lundi sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'imprimerie St-Paul, Pérolles 40, à Fribourg.

JUSQU'AU DIMANCHE À 20 HEURES

IMPORTANT : ils ne seront plus acceptés par téléphone. On peut éventuellement nous les faire parvenir par

TELEX N° 36 176, également JUSQU'A 20 HEURES

CONSERVES ESTAVAYER SA

Entreprise de la Communauté Migros

cherche pour son service du personnel

UN EMPLOYE DE BUREAU

capable de travailler d'une façon indépendante.

Travail varié et intéressant avec responsabilités.

Le candidat devrait être en possession d'un certificat de fin d'apprentissage ou d'une école de commerce avec quelques années d'expérience.

Date d'entrée : de suite ou à convenir.

Les intéressés sont priés de faire leur offre écrite accompagnée d'un curriculum vitae et des copies de certificats à

CONSERVES ESTAVAYER SA
Service du personnel
1470 ESTAVAYER-LE-LAC
✆ 037-63 22 42

17-1506

Maison d'import-export à Fribourg **cherche** pour tout de suite ou à convenir

UNE SECRETAIRE

Nous demandons : langue maternelle allemande ou excellentes connaissances, bonnes connaissances en anglais et en français, parler et écrire, bonne formation commerciale.

Nous offrons : place stable et intéressante, travaux à responsabilités, bonnes prestations.

Faire offres sous chiffre 17-20225 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

JEAN GILLET

Lettres à mes paroissiens

La pastorale d'aujourd'hui ne cache pas qu'elle a des problèmes avec le langage. C'est même principalement de cela qu'elle parle. L'abbé Jean Gillet est un de ces prêtres auxquels on peut reconnaître une surnaturelle aptitude à saisir les signes des temps, un sens de la langue et des images.

192 p. Fr. 14.75

Editions St-Paul, Paris/Fribourg

Nous cherchons

UNE VENDEUSE
responsable
qualifiée,
une vendeuse
pour notre magasin de confection dames et enfants, à Bulle.

Faire offres sous chiffre 17-500021, à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

Secrétaire

consciencieuse, excellente culture générale, langue maternelle allemande, excellentes connaissances d'anglais et de français, plusieurs années de pratique, beaucoup d'expérience, capable d'assumer seule la responsabilité d'un bureau,
cherche emploi
à temps partiel ou horaire libre.
Faire offre sous chiffre 17-300193, à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

NOUVEAU !

Bernard WEISSBRODT
Père Blanc, journaliste

Yvan STERN
Etudiant en théologie

Artisans de paix

Comment annoncer la paix dans un monde ravagé par les guerres, divisé par l'injustice ? Comment parler de fraternité, de solidarité, quand s'accroissent les richesses des riches et la pauvreté des pauvres ? Comment finalement communiquer à tous les hommes le message de salut réalisé en Jésus-Christ ? Ce ne sont pas là des questions de spécialistes. Aussi le but de ce petit livre est-il de situer le travail du Synode 72 dans le vaste effort de réflexion de toutes les Eglises, sur tous les continents et d'engager chacun à découvrir les pistes déjà balisées.

(127 pages) **Fr. 9.60**

François PRALONG
Prêtre marianiste, professeur

Michel VEUTHEY
Professeur et chef de chœurs

Croire aujourd'hui

« Approfondir et vérifier la foi », tel était l'objectif premier assigné au Synode 72. Le moyen de vérifier si cet objectif est atteint, Fr. Pralong et M. Veuthey nous le donnent dans ce petit livre qui présente les principales conclusions des Synodes diocésains sur les thèmes de la foi, son annonce et sa célébration dans la prière, la messe et les sacrements.
Avec eux, dans la foulée du Concile, le lecteur est invité à découvrir les grandes options de l'Eglise pour que « les valeurs assoupies se réveillent et se révèlent ».

(160 pages) **Fr. 9.60**

Editions St-Paul **1700 FRIBOURG**

Memento cantonal Memento cantonal

VILLE DE FRIBOURG

Administration communale : 81 21 11
Police appel urgent : 17
Poste d'intervention : 037 21 17 17
Police de sûreté jour : 037 21 13 22
Police de sûreté nuit : 037 21 17 17
Police de circulation : 037 21 19 11
Préfecture de la Sarine : 037 21 11 11

Permanence médicale (Grand-Fribourg) tous les jours de 20 h au lendemain à 7 h. Jeudi et samedi dès 12 h. Dimanche et jours fériés toute la journée. Pour urgences et en l'absence du médecin traitant ✆ 23 36 22. Patientez, l'appel est dévié.

Médecins-dentistes : dimanches et jours fériés de 10 à 11 h 30 ; samedi de 8 à 11 h 30 ; autres jours : de 8 à 11 h 30 et de 14 à 16 h ✆ 22 33 43.

Ambulances : ✆ 24 75 00. Dessert également la Haute et la Moyenne-Singine.

Feu : abonnés de Fribourg No 18. Autres réseaux : ✆ 22 30 18.

Pharmacie de service du mercredi 19 janvier : pharmacie de Pérolles (Pérolles 9, ✆ 22 37 94).

Ouverte sans interruption de 8 à 22 heures (sans surtaxes) ; de 22 à 8 heures (cas urgent seulement), ✆ Police No 17.

Pharmacie du Centre commercial d'Avry et du Centre commercial « Jumbo » à Villars-sur-Glâne : ouverte de 9 à 20 heures du lundi au vendredi.

HOPITAUX

Cantonal : ✆ 82 21 21. Heures de visites : chambres communes, tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h ; chambres privées, tous les jours de 14 à 20 h.

Daler : ✆ 82 21 91, heures des visites : chambres communes en semaine de 13 30 à 15 h et de 19 h à 19 h 30 ; dimanches et jours de fête de 10 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30. Chambres à 1 ou 2 lits : tous les jours de 10 à 21 h.

Garcia : ✆ 23 37 71, tous les jours de 12 à 21 h (dimanche aussi).

Sainte-Anne : ✆ 81 21 31, chambres privées : de 10 à 20 h 30 tous les jours et dimanches ; chambres communes : de 13 h 30 à 15 h 30 et de 18 à 19 h tous les jours et dimanches.

Aides familiales de l'Office familial : ✆ 22 10 14 **Aides familiales du Mouvement populaire des familles :** ✆ 24 86 07 **Aides familiales de la paroisse réformée :** tél. 46 18 45.

Service de soins à domicile : ✆ 22 93 08.

Service de babysitting : ✆ 22 93 08.

SOS futures mères : tous les jours permanence ✆ 23 44 00.

Consultations conjugales, square des Places 1 : ✆ 22 54 77 ; mardi et mercredi pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langue allemande et françaies de 14 à 17 h.

Centre de planning familial, square des Places 1 : ✆ 22 83 22, de préférence sur rendez-vous de 9 à 11 h et de 14 à 17 h ; ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi.

Service d'adoption du Mouvement enfance et foyer : ✆ 22 84 88.

Fondation « Pour la vieillesse - Pro Senectute » : rue St-Pierre 26, bureau ouvert de 8 à 12 h et de 14 à 18 h. ✆ 22 41 53.

Pro Infirmis. Service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme, Pérolles 8 : ✆ 037 22 27 47 ; réception mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose et les maladies de longue durée - Ligue contre le cancer : réception : du lundi au vendredi, de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Radiophotographie publique : chaque premier jeudi du mois, de 10 à 12 h. Daillettes 1. ✆ 037 24 99 20.

Release, centre d'accueil et d'informations pour jeunes, rue des Alpes 30 : mercredi et jeudi de 14 à 19 h ; vendredi et samedi de 14 à 23 h. ✆ 22 29 01.

A.A. Alcooliques anonymes : réunions tous les mercredis à 20 h 15 au restaurant des Grand-Places.

A A Groupe Sarine, case postale 29, 1701 Fribourg, ✆ 26 14 89. Local : maison de paroisse St-Pierre réunions : vendredi 20 h 30. inf 20 h.

Villa Myriam : (accueil de la mère et de l'enfant) : avenue de Rome 2 ✆ 22 64 24.

Service consultatif des locataires, rue Pierre-Aeby 217 : le lundi, de 17 à 20 h. et le mercredi, de 19 à 20 h.

Le Consommateur information, Pérolles 8. ✆ 22 98 27 tous les mercredis de 14 à 17 h.

Crèche universitaire pour enfants d'étudiants : se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster. Le Riedelet 9. 1723 Marly

Crèche de la paroisse réformée : chemin des Bains 1 ✆ 22 28 44 (pour enfants de toutes confessions).

Office du tourisme et Société de développement de la ville de Fribourg, Grand-Places : ✆ 22 11 56. Location spectacles : ✆ 22 61 85.

Union fribourgeoise du tourisme (UFT) Route-Neuve 8 : ✆ 23 33 63.

Patinoire couverte des Augustins : ouverte au public pour le patinage. tous les jours de 9 à 11 h 45 (sauf le jeudi matin) et de 13 h 30 à 17 h, ainsi que mardi, mercredi et vendredi soir de 20 h 15 à 22 h 15.

Piscine du Levant : ouverte lundi mardi, mercredi et vendredi : de 11 h 30 à 14 h 00 et de 17 h 00 à 22 h 00 – Le jeudi, de 8 h 00 à 22 h 00 et les samedi et dimanche de 8 h 00 à 20 h 00.

Piscine du Schœnberg : ouverte de 8 à 22 h en semaine et de 8 à 20 h le dimanche et jours fériés.

Aérodrome d'Ecuvillens : ✆ 21 12 14.

Bibliothèque cantonale universitaire : ouverte le lundi de 10 à 22 h ; du mardi au vendredi de 8 à 22 h ; le samedi de 8 à 16 h. Le prêt à domicile est ouvert du lundi au samedi de 10 à 12 et de 14 à 16 h.

Société de lecture et bibliothèque pour tous, avenue de Rome : ouverte le lundi et le mardi de 14 à 18 h, le mercredi et le jeudi de 10 à 12 h et de 13 à 18 h ; le vendredi de 14 à 19 h et le samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

Deutsche Bibliothek, Gambachstrasse 27 ouverte lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 15 h. 30 à 19 h, vendredi fermée, samedi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h.

Archives de l'Etat de Fribourg : ouvertes de 9 à 12 h et de 14 à 18 h du lundi au vendredi.

Musée d'histoire naturelle : ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h. Jeudi ouvert de 9 à 11 h et entrée libre de 14 à 17 h. Samedi fermé et dimanche ouvert de 14 à 17 h avec entrée libre.

Musée d'histoire naturelle : ouvert du lundi au vendredi de 8 à 11 h et de 14 h à 17 h ; jeudi, samedi et dimanche : de 14 à 17 h (entrée libre) ; samedi et dimanche : fermé le matin.

Jardin botanique : fermé à 17 h.

Protection des animaux :
— refuge pour chiens à Montécu : 33 15 25.
— inspecteur cantonal : ✆ 24 84 61 (lundi, mercredi et vendredi entre 8 et 10 h.

DANS LE CANTON

HOPITAUX

Hôpital de Riaz : ✆ 2 84 31. Jours de visites en chambres communes : dimanche, jeudi et samedi de 13 à 15 h 20, tous les jours de 19 h 30 à 20 h 30 ; chambres privées et semi-privées : tous les jours de 10 à 20 h 30.

Hôpital de Billens : ✆ 037 52 27 71, horaire de visites : tous les jours de 13 h 30 à 15 h 30 et tous les soirs de 19 à 20 h. Pour les chambres privées, horaire inchangé. Pédiatrie : pas de visites le soir. Les enfants ne sont pas admis le soir s'ils n'ont pas atteint la scolarité.

Hôpital de Meyriez : ✆ 037 72 11 11. Heures de visites : jours ouvrables de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h ; dimanches et jours fériés de 10 à 11 h et de 13 h 30 à 15 h (pas de visite le soir).

Hôpital Saint-Joseph. à Tavel : ✆ 037 44 13 83. Heures de visites : tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.

Hôpital d'Estavayer-le-Lac : 037 63 21 21. Heures de visites : tous les jours de 13 à 15 h 30. les samedi et dimanche jusqu'à 16 h et tous les soirs de 19 à 20 h.

Hôpital de Châtel-Saint-Denis : heures de visites : chambres communes de 13 h 45 à 15 h et de 19 h 30 à 20 h 30 du lundi au samedi et de 13 h 45 à 15 h 30 le dimanche et jours fériés ; chambres semi-privées idem qu'en chambres communes ; chambres privées : visites libres jusqu'à 20 h 30 en semaine et jusqu'à 15 h 30 les dimanches et jours fériés.

POSTE DE GENDARMERIE

SARINE
Fribourg : 21 17 17
Belfaux : 45 11 28
Cottens : 37 11 25
Farvagny : 31 11 23
Le Mouret : 33 11 12
Prez-vers-Noréaz : 30 11 56

LAC
Morat : 71 20 31
Courtepin : 34 11 45
Gempenach : 031 95 02 70
Cormondes (Gurmels) : 74 12 60
Chiètres : 031 95 51 73
Sugiez : 71 24 38

BROYE
Estavayer-le-Lac : 63 13 05
Cheyres : 63 11 86
Cousset : 61 24 83
Cugy : 61 40 21
Domdidier : 75 12 51
Saint-Aubin : 77 11 36

GLANE
Romont : 52 23 59
Châtonnaye : 68 11 17
Orsonnens : 53 11 40
Rue : 021 93 50 21

GRUYERE
Bulle : 029 2 56 66
Broc : 029 6 15 45
Charmey : 029 7 11 48
Neirivue : 029 8 11 18
La Roche : 037 33 21 46
Vaulruz : 029 2 78 12

SINGINE
Tavel : 037 44 11 95
Guin : 43 11 72
Bœsingen : 031 94 72 43
Planfayon : 39 11 35
Flamatt : 031 94 01 96
Lac-Noir : 32 11 06

VEVEYSE
Châtel-St-Denis : 021 56 72 21
Attalens : 021 56 41 21
Porsel : 021 93 72 21
Semsales : 029 8 51 22

AMBULANCES
Bulle : 029 2 84 31 (hôpital) ou 029 2 56 66 (police)
Tavel : 037 24 75 00
Estavayer : 037 63 21 21
Romont : 037 52 23 54 - 52 27 71
Châtel-St-Denis : 021 56 71 78

SAUVETAGE
Colonne de secours du Club alpin suisse ✆ 029 2 56 66
Sauvetage par hélicoptère : ✆ 029 6 11 53
Sauvetage sur le lac de la Gruyère : ✆ 029 2 56 66
Sauvetage sur le lac de Neuchâtel : ✆ 037 63 13 05
Sauvetage sur le lac de Morat : ✆ 037 71 29 10
Infirmerie de Charmey : ✆ 029 7 15 89.

CURIOSITES
Bulle - Musée gruérien : ✆ 029 7 72 60. Ouvert en semaine de 9 à 12 h et de 14 à 18 h. Le samedi jusqu'à 17 h et le dimanche de 14 à 17 h. Fermé le lundi.
Gruyères - Château : exposition à la salle de l'Arsenal.
Gruyères - Fromagerie modèle : visites en permanence.
Estavayer-le-Lac - Musée historique : ✆ 037 63 10 40, ouvert tous les jours sauf le mercredi de 9 à 11 h et de 14 à 16 h 30 et le dimanche de 14 à 18 h.
Tavel Heimatmuseum : ouvert le samedi

Broye Broye Broye Broye Broye Broye Broye Broye Broye Broye

Ménières et Autavaux: du rubis au diamant

Trois familles broyardes, deux de Ménières et une d'Autavaux, ont vécu ce dernier dimanche dans l'allégresse à l'occasion d'anniversaires de mariage qu'il valait certes la peine de célébrer : 40, 50 et 60 ans.

Noces de rubis à Ménières

A Ménières, M. et Mme Paul Perrin-Bersier étaient entourés de leurs 5 enfants et 13 petits-enfants pour fêter le 40e anniversaire de leur mariage. Avantageusement connus dans la région, M. et Mme Perrin exploitèrent jusqu'au 1er janvier dernier un domaine qu'ils remirent à leur fils Marcel. Ancien conseiller communal à Ménières, son village d'origine, M. Perrin est le père de l'actuel syndic de Surpierre, M. Emile Perrin. Nos vœux et nos félicitations accompagnent le couple qui, dimanche, fut l'objet d'émouvantes attentions.

M. et Mme Paul Perrin-Bersier.

De l'or à Autavaux

Pour leur part, M. et Mme Charles Marmy-Sansonnens, ancien agriculteur à Autavaux, ont été chaudement entourés à l'occasion du 50e anniversaire de leur union conjugale et du 80e anniversaire de M. Marmy. Entouré de leurs 7 enfants et 7 petits-enfants, M. et Mme Marmy ont vécu une lumineuse journée qui marquera longuement encore cette importante étape de leur existence. M. Marmy assuma durant 46 ans les fonctions d'inspecteur du bétail et dirigea plusieurs années la commune d'Autavaux dont il fut le dévoué et compétent syndic. Ancien membre du chant de ville d'Estavayer, M. Marmy a remis son domaine à son fils Laurent. Que le couple jubilaire veuille bien trouver ici l'hommage et les félicitations de notre journal.

M. et Mme Charles Marmy-Sansonnens.

Le diamant à Ménières

C'est un couple de Ménières connu loin à la ronde qui a reçu dimanche de nombreux hommages à l'occasion de ses noces de diamant, c'est-à-dire de son 60e anniversaire de mariage. M. et Mme Paul Marguet-Monney ont en effet reçu les vœux de leurs 3 enfants, 11 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants sans oublier ceux de la Société de chant, de la Société de tir et de la fanfare de Fétigny dont il est, avec celle de Granges-Marnand, membre d'honneur. M. Marguet travailla naguère à la fabrique de produits ciment Desmeules à Granges tout en exploitant un petit train de campagne. Fervent patriote, il accomplit les deux mobilisations, participant notamment en 1918 à la fameuse marche sur Berne. M. Marguet est en outre un tireur passionné qui, l'an dernier encore, effectua ses tirs obligatoires. Lors de l'apéritif servi à la salle communale, M. Marguet et son épouse reçurent les félicitations de l'abbé Auguste Manzini, curé, de M. Jean-Pierre Bise, syndic, et des délégués de quelques sociétés. La fanfare de Fétigny avait aussi tenu à lui rendre hommage sous forme de productions. **(GP)**

M. et Mme Paul Marguet-Monney. (Photos G. Périsset)

Cinéma

Age, décision de la police administrative, section cinéma. Entre parenthèses : appréciation de l'Office catholique français du cinéma.

FRIBOURG

Capitole. — **La moutarde... me monte au nez ! :** 14 ans.

Corso. — **La malédiction :** 16 ans.

Eden. — **Les hommes du président :** 16 ans. — **L'énigme de Kaspar Hauser :** 16 ans.

Alpha. — **1900 II.**

Rex. — **Marathon Man :** 18 ans (contestable). — **Un après-midi de chien :** 16 ans.

Studio. — **Caresses sous un kimono :** 20 ans (contestable). — **Le retour de Frankenstein :** 16 ans.

BULLE

Prado. — **Dracula vit toujours à Londres :** 16 ans.

Lux. — **Oscar :** 16 ans.

GUIN

Kino-Exil. — **L'agression :** 18 ans.

PAYERNE

Apollo. — **Dupont Lajoie :** 16 ans.

Manifestations du jour

FRIBOURG

Musée d'histoire naturelle : exposition Le canton de Fribourg et l'aménagement du territoire, ouverte de 8-11 h et 14-17 h.

Galerie RB : exposition Musique et Graphie de Jean-Christophe Aeby, ouverte de 14-18 h 30.

Poterie du Stalden : exposition permanente.

Hôtel de la Tête-Noire, 21 h : Jazz-Club Frohmatt : Max Jendly Jazz Trio & Claude Luter et New Ragtime Band

Théâtre au Stalden 20h30 : Le chanteur du mois : Patricia Rappaz, location Office du tourisme

Galerie de la cathédrale : dès 20 h., vernissage de l'exposition Charles Monnier, peintures - tapisseries, et Francis Andruet, peintures - gravures sur bois.

Communiqués

Unité des chrétiens

Demain jeudi, conférence « Torture ? Condamnation à mort ? Délit d'opinion ? Amnesty International intervient efficacement » par le pasteur Théodore Buss. Université Miséricorde, auditoire C, à 20 h. 15.

Embassy Dancing
actuellement:
The Driver's Quintett
✆ (037) 22 73 01
EUROTEL - GRAND-PLACES
FRIBOURG
17-12695

RECLAMES-DERNIERE
Fr. 2.90 (tarif cantonal) — Fr. 3.20 (tarif suisse)
Réception des ordres jusqu'à 17 heures.

OFFRE SPECIALE
POIRES
Passe-Crassane
d'Italie
le kilo . -.90
MIGROS

Vente spéciale autorisée du 15.1. au 29.1.

SUPER SOLDES

77078

Robe, jersey/angora, avec boléro, Gr. 36–42 ~~35.–~~

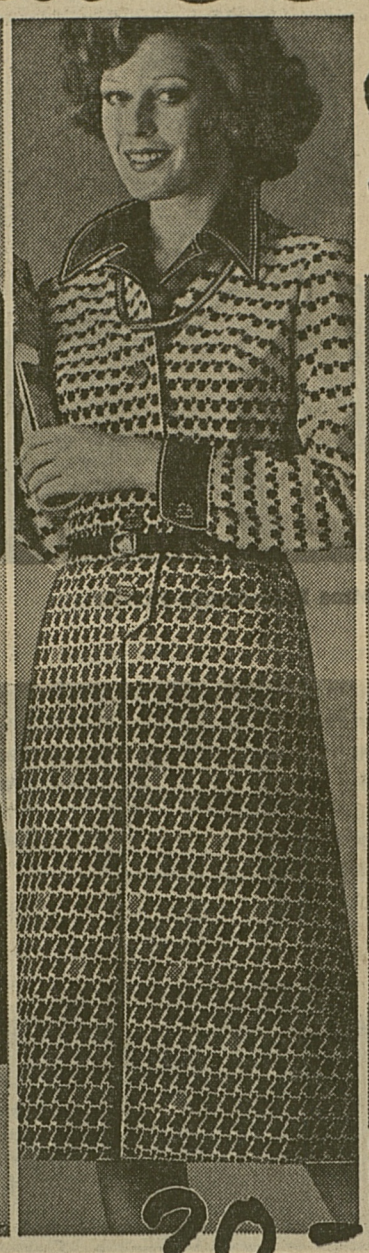

Robe, polyester fantaisie, doublée, Gr. 40–50 ~~30.–~~

Gilet, laine/acryl, Gr. 38–48 ~~20.–~~

Pull, Shetland Gr. 38–46 ~~14.–~~

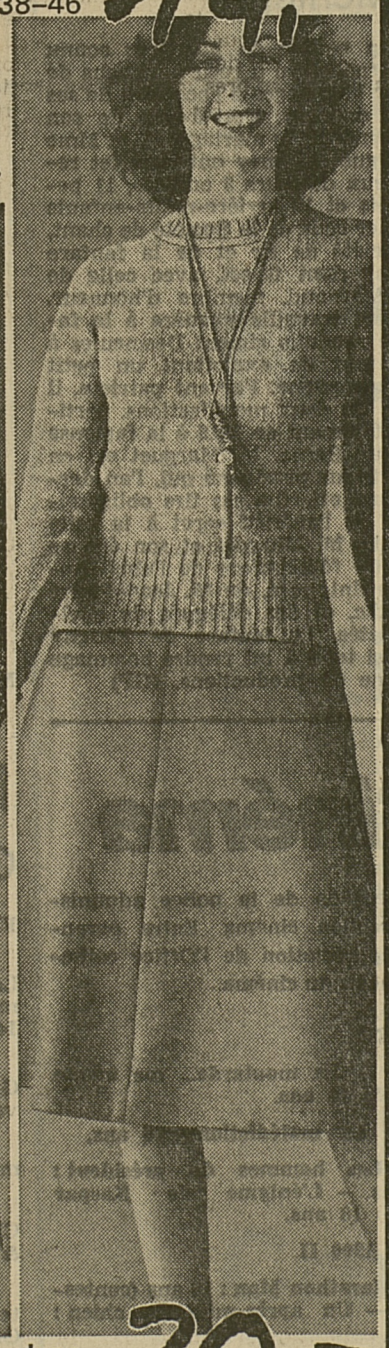

Manteau, tweed, Gr. 36–44 ~~80.–~~

Blouse, polyester fantaisie, Gr. 38–46 ~~18.–~~

Jupe, flanelle, doublée, Gr. 38–46 ~~25.–~~

Jupe, flanelle, doublée, Gr. 38–48 ~~20.–~~

PLACETTE (anciennement aux 3 tours)

Nouveau: la Placette Fribourg est ouverte chaque lundi matin dès 8.00 heures.

Fribourg, Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Rolle, Sierre, Sion, Vevey, Yverdon

P PX RX PX PX PXPX

soldes BOITE JAUNE

Rue de Lausanne 35
1700 Fribourg

Facilité avec pyramide lave-sèche Miele

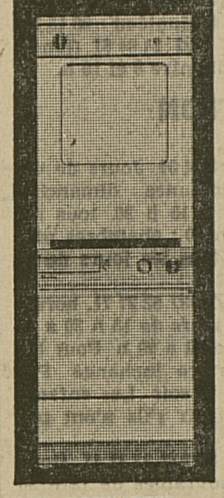

Willy DESSARZIN
Electroménager
VENTE-REPARATION
1631 MORLON
✆ (029) 2 55 69
17-12369

A vendre
pour cause départ
Renault 5 TL
mod. 76, 13 500 km, Fr. 8500.—.
Facilités de paiement
✆ 26 31 97
(heures repas)
17-300190

Occasions sûres

FIAT 131, 1300 spéc. mod. 1976, état de neuf
FIAT 124 Sport coupé mod. 75, en très bon état
FIAT 128, mod. 1976-72
OPEL Kadett mod. 1972
FORD Taunus 1600 L
DATSUN J 140 mod. 1974, avec radio
FIAT 132 1600 S mod. 1973
OPEL Caravan 5 portes, mod. 1968
FIAT 131 1300 S mod. 1976, en état de neuf
FIAT 127 S 3 portes, mod. 1976, très soignée.

Echange et acompte possibles.

Marcel Boschung
Dép. automobiles
3185 Schmitten
✆ (037) 36 01 01
Hors des heures de travail :
✆ (037) 44 17 14
17-1701

A vendre
pour orchestre
AMPLIFICATEUR
8 sorties avec colonnes et micros, avec garantie.
Ecrire sous chiffre 17-600004, à
Publicitas SA
1630 Bulle
17-12916

A vendre
10 porcelets
de 4 mois.
✆ (037) 45 16 76
17-20371

SOLDES
PANTALONS de SKI
HELANCA FUSEAU
pour DAMES, HOMMES, ENFANTS
à Fr. 10.–
Sur les autres articles de ski
20 % RABAIS
modal
Rue de Lausanne 50 Fribourg
17-211

Commune d'Onnens

Mise à l'enquête publique

Conformément aux articles 36 et 55 de la loi sur les constructions du 15 mai 1962, la commune d'Onnens met à l'enquête publique du 7 janvier au 7 février 1977, le plan d'aménagement de détails pour le plan du lotissement. Bureau d'architecture Wider SA, au lieu-dit **Fin Derrey** Onnens.

Les dossiers des plans et règlement peuvent être consultés au secrétariat communal d'Onnens ainsi qu'à la Préfecture de la Sarine à Fribourg pendant la durée de l'enquête.

Les observations ou oppositions dûment motivées sont à adresser, par écrit, au Conseil communal d'Onnens ou à la Préfecture de la Sarine à Fribourg jusqu'au **7 février 1977.**

Le Conseil communal

17-20358

VENTE AUX ENCHERES de cédules hypothécaires

L'Office des poursuites de la Sarine, à Fribourg, vendra aux enchères publiques, **le mardi 1er février 1977, à 10.30 h.,** dans ses bureaux, Square des Places 1, 3e étage, à Fribourg :

1 cédule hypothécaire du 1.11.1972, au porteur, de Fr. 70 000.— grevant en 2e rang, les art. 2172 et 2184 du cadastre de la commune de Blonay/VD, (propriété par étages),
1 cédule hypothécaire du 1.1..1972, au porteur de Fr. 80 000.— grevant en 2e rang les art. 2177 et 2191 du cadastre de la commune de Blonay/VD, (propriété par étages),
1 cédule hypothécaire du 1.11.1972, au porteur de Fr. 100 000.— grevant en 2e rang les art. 2176 et 2190 du cadastre de la commune de Blonay/VD, (propriété par étages).

Estimation des titres : au pair.

La vente est requise par un créancier gagiste. L'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur, contre paiement comptant ou dépôt de sûretés suffisantes. Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état-civil et, pour les représentants de sociétés, d'un extrait récent du registre du commerce.

Office des poursuites de la Sarine
H. Dumoulin, préposé.

17-1621

Pour atteindre le grand public
Un truc simple et pratique

Un quotidien du matin : LA LIBERTÉ

Excellent support de publicité

Semaine gruérienne de ski: extraordinaire suspense au géant de La Chia

Heini Hemmi vainqueur pour neuf centièmes

A Bulle, en ce mardi matin, trax, pelles mécaniques, camions déblaient la neige et l'emportent au loin, cependant qu'un peu plus haut, sur les pentes de la Chia, coureurs et dirigeants bénissent le ciel. C'est que les conditions se révèlent idéales pour un slalom géant réunissant les meilleurs de la spécialité. A telle enseigne que des officiels nous ont déclaré, sans hésitation, que cette épreuve pouvait se situer à un niveau supérieur à celui d'une Coupe d'Europe.

COLLABORATION LA LIBERTÉ

Le délégué FIS, pour sa part, estimait le choix de la piste excellent, tant au point de vue configuration que déclivité. Ajoutons-y une neige douce, sur un fond solide et nous aurons un tableau fidèle de la scène sur laquelle ont évolué 120 acteurs dont une cinquantaine appartiennent à ce qu'il est convenu d'appeler le « cirque blanc ».

Heini Hemmi, victorieux, mais...

Il suffisait de skier quelque peu sur la neige douce pour pronostiquer le succès final de Hemmi. Et pourtant, Willy Frommelt le lui contesta jusque dans les ultimes portes. Une victoire qui tient à 9 centièmes ! Hemmi a-t-il couru à l'économie ? Nous le lui avons demandé. Il a répondu négativement, soulignant au reste la valeur de Willy Frommelt qui s'adjugea le meilleur temps de la deuxième manche. Andreas Wenzel, 4e à l'issue de la première, remontait d'un rang, en reprenant une demi-seconde à Christian Hemmi. Ce quatuor a certainement laissé l'impression la plus grande. Heini Hemmi, dont on connaît la façon de changer de point d'appui en laissant un ski vers l'arrière, possède l'art d'aborder les portes. Il est vrai aussi que la technique du slalom s'est modifiée depuis deux ans, au point que des coureurs des groupes 5 et suivants paraissaient venir d'une époque déjà révolue.

Si nous signalons le retour de Good, nous devons aussi mettre en évidence le comportement de Didier Bonvin, fort régulier, qui laisse derrière lui Schwendener, Jakobsson (4e à la seconde manche), Barroso, un Français qui a progressé, et le jeune Italien Pietrogiovanna. Deux Tchécoslovaques se hissent dans les quinze premiers. L'un et l'autre ne sont point des inconnus sur les pistes d'Europe et du monde.

Jacques Luthy et quelques jeunes

On mesurera mieux encore la performance de Jacques Luthy. Malgré un très bon classement FIS, il ne pouvait partir que dans le quatrième groupe. Il fit preuve de réelles qualités, de maîtrise technique et de sûreté qui le placent dans les tout premiers espoirs suisses. Il ne concède que 5 secondes et quelques centièmes à Heini Hemmi. Il faut le faire ! Il bat également Karl Eggen, que l'on prétend en baisse de régime. Il sembla peiner au cours de la seconde manche. Le Bullois Jacques Ménétrey, sorti récemment des rangs des O.J. effectua une bonne deuxième manche. Cela nous amène à une autre constatation : cinquante espoirs suisses dont une quinzaine de Romands ont bénéficié de la compréhension des organisateurs. Se mesurer à d'authentiques champions constitue pour eux un encouragement et une expérience qui, nous l'espérons, se renouvellera. Elle est d'autant plus concluante que le parcours, en bon état lors de leur passage, leur donnait l'occasion de réussir un temps satisfaisant, à l'image de l'Espagnol Armengol, porteur du dossard 108 et classé 46e !

La Semaine gruérienne FIS se poursuit aujourd'hui même par un premier slalom spécial en deux manches, qui se dispute à Charmey. Les Autrichiens et les frères Mahre, absents hier par suite d'une panne de voiture, ont annoncé leur participation. Le départ sera donné à 09.30 heures.

R.D.

1. Heini Hemmi (S), 2'41"64 (1'20"14 et 1'21"50). 2. Willy Frommelt (Lie), 2'41"73 (1'20"41 et 1'21"26). 3. A. Wenzel (Lie), 2'43"42 (1'20"95 et 1'22'47). 4. Chr. Hemmi (S), 2'43"63 (1'20"68 et 1'22"95). 5. Miroslav Sochor (Tch), 2'43"84 (1'21" 08 et 1'22"76). 6. Engelhard Pargaetzi (S), 2'44"10 (1'21"87 et 1'22"23). 7. Ernst Good (S), 2'44"56 (1'21"74 et 1'22"82). 8. D. Bonvin (S), 2'44"88 (1'21"11 et 1'23"77). 9. Peter Schwendener (S), 2'44"89. 10. Torsten Jakobsson (Sue), 2'45"02. 11. Cary Adgate (EU), 2'45"50. 12. Francisco Fernandez-Ochoa (Esp), 2'45"65. 13. Philippe Barroso (Fr), 2'45"80. 14. Tino Pietrogiovanna (It), 2'46"03. 15. Bohumir Zeman (Tch), 2'46"29. — Puis : 18. Jacques Luthy (S), 2'47"36. 20. Paul Frommelt (Lie), 2'47"56. 24. Karl Eggen (S), 2'48"09. 47. Pascal Blum (S), 2'52"21. 52. Martial Donnet (S), 2'52"61. 60. Paul-André Dubosson (S), 2'54"28. 67. Daniel Carron (S), 2'56"96. 69. Jean Thévenaz (S), 2'57"08.

Les trois premiers de cette première compétition de la Semaine gruérienne de ski, le slalom géant de La Chia. De gauche à droite : Willy Frommelt (2e), Heini Hemmi (1er) et Andreas Wenzel (3e). (ASL)

Un ciel clément pour des organisateurs actifs

Les Skis-Clubs Dents-Vertes de Charmey et Alpina de Bulle, œuvrant en commun, ont su donner à ces courses internationales un tel degré de perfection que la première des trois épreuves, celle de la Chia, laisse augurer du même succès pour les deux suivantes de Charmey. Le ciel s'est montré compréhensif : pas de chutes de neige dès la veille, du soleil au cours de l'après-midi, un panorama magnifique qui faisait dire à un Argentin (d'ailleurs éliminé pour avoir manqué une porte) : « Ces pics c'est magnifique, le paysage est comme la neige, très doux ; il ne manque que la... mer. »

Des Fribourgeois au Mémorial Doelfi Freiburghaus

Le Ski-Club La Chaux-de-Fonds organise ce soir le 2e Mémorial Dœlfi Freiburghaus. Il s'agit d'une course de fond à l'américaine sur 20 km. Les organisateurs auront le plaisir de présenter sur un parcours entièrement illuminé 30 équipes de 2 concurrents dont plusieurs membres des cadres nationax : Urs Bieri, Heinz Purro, les frères Pfeuti ainsi que les Jurassiens Roland Mercier, Claude Rosat, les frères Rey, Francis Jacot, vainqueur l'année dernière, ainsi que Laurent Gacond et Sylvain Guénat.

Le relais aura lieu après chaque boucle de 2 km. Le départ de cette épreuve spectaculaire aussi bien pour le public que pour les coureurs, sera donné en ligne à 20 heures au centre sportif de la Charrière.

● **Pfronten.** — Championnats des douaniers. — Slalom géant : 1. Alain Navillod (Fr) 2'23"97. 2. Philippe Hardy (Fr) 2'25"64. 3. Bruno Nœckler (It) 2'25"95. 6. Paolo de Chiesa (It) 2'28"27.

● **Val-d'Isère.** — Critérium mondial citadin. — Slalom spécial dames : 1. Sonja Brandstaetter (Aut) 77"11. 2. Irene Bœhm (S) 77"30. 3. Claudie Figueras (fr) 77"95. 9. Karine Jundt (S) 80"17. 10. Barbara Heller (S) 81"16.

Renggli s'impose à Pfronten

Le Lucernois Franz Renggli a remporté à Pfronten une épreuve de 15 km réunissant les douaniers des pays alpins.

Classement : 1. Franz Renggli (S) les 15 km en 42'22"92 - 2. Renzo Chiochetti (It) 43'21"55 - 3. Jean-Paul Pierrat (Fr) 43'29"66 - 4. Mario Pesenti (S) 44'36"52.

Sumi blessé

Victime d'une chute lors du concours de Willingen (RFA), quatre jours avant son 18e anniversaire, le jeune sauteur helvétique Hansjœrg Sumi s'est démis une vertèbre. Ce n'est qu'aujourd'hui qu'il pourra être ramené en Suisse. On ne connaît pas la gravité de sa blessure. Selon le médecin qui s'est occupé de lui, celle-ci ne devrait pas faire naître trop d'inquiétude.

SLALOM FEMININ DE SCHRUNS : L'ORDRE DES DEPARTS

Marie-Thérèse Nadig no 1 et Lise-Marie Morerod no 10

1. Marie-Thérèse Nadig (S). 2. Pamela Behr (RFA). 3. Patricia Emonet (Fr). 4. Lindy Cochran (EU). 5. Claudia Giordani (It). 6. Christa Zechmeister (RFA). 7. Monika Berwein (RFA) 8. Regina Sackl (Aut). 9. Danielle Debernard (Fr). 10. Lise-Marie Morerod (S). 11. Hanni Wenzel (Lie). 12. Mary Seaton (EU). 13. Monika Kaserer (Aut) 14. Fabienne Serrat (Fr). 15. Perrine Pelen (Fr) puis : 24. Bernadette Zurbriggen (S). 46. Brigitte Glur (S). 49. Monika Binder (S). 54. Brigitte Briand (S). 60 Doris de Agostini (S). 62. Petra Wenzel (Lie). 69. Heidi Buercher (S) 70 concurrentes annoncées.

1re manche (55 portes, traceur Klaus Derganc Aut) à 10 h 30. 2e manche (55 portes, traceur Silvain Dao-Lena Fr) à 13 h 00.

PATINAGE DE VITESSE

Performance de valeur mondiale pour Silvia Brunner de Davos

A Davos, au cours d'un test avec l'équipe nationale de Hollande, la jeune Silvia Brunner a battu deux nouveaux records de Suisse, les 8e et 9e cette saison. Un jour après son 19e anniversaire, la Davosienne a été créditée de 1'29"2 sur 1000 m et de 43"8 sur 500 m. Elle a ainsi fait un bond en avant dans la hiérarchie internationale, améliorant la meilleure performance mondiale juniors du 500 m de 32 centièmes. Cette dernière était la propriété de la Soviétique Natalia Petrusewa depuis mars 1976 à Medeo. L'exploit de Silvia Brunner ne sera toutefois pas reconnu comme record du monde juniors puisque réalisé en dehors de toute compétition officielle juniors.

Deux autres meilleures performances personnelles ont été enregistrées par Dolores Lier (45"3 sur 500 m) et Walter Birk (40"9 sur 500 m). Sur le plan international, le Hollandais Jos Valentijn a gagné le 500 m en 39"4 et son compatriote Hans van Helden le 1000 m en 1'18"4.

CYCLISME

Walter Planckaert chef de file de l'équipe, Maes-Pils

Le groupe sportif belge « Maes-Pils/Mini-Flat », qui a repris l'entraînement en vue de la saison 1977, a été présenté à la presse à Bruxelles par son directeur sportif Albert de Kimpe.

La formation sera forte de 20 coureurs. Son chef de file sera Walter Planckaert, vainqueur du Tour des Flandres 1976. André Dierickx sera le second leader de cette équipe flamande comprenant également les Belges Van Looy, Cael, Dhondt, Daele, Van der Helst, Van de Wiele, Van Landeghem, Van Stayen, Vermeeren, Wrijders, Willemens ainsi que le Français Mollet, l'Italien Bellet et l'Allemand Bohmen.

Cette formation devrait participer au Tour de Belgique, aux Quatre Jours de Dunkerque, Dauphiné libéré, Tour de Suisse, Midi libre, Tour du Nord et éventuellement Tour du Luxembourg et de Romandie.

Re Cecconi: mort à cause d'une plaisanterie

FOOTBALL

Luciano Re Cecconi (29 ans) est mort à Rome, victime d'une plaisanterie qu'il a faite à un bijoutier. Selon la police, le joueur de Lazio Rome était entré dans une bijouterie avec son coéquipier Pietro Ghedin et un ami commun avec l'intention de simuler un hold-up. Mais le bijoutier, en entendant les trois hommes lui dire : « Ne bougez pas, c'est un hold-up », a réagi immédiatement et a fait feu sur les faux bandits. L'ami des deux footballeurs connaissait le bijoutier, a précisé la police.

Re Cecconi, considéré comme l'un des meilleurs joueurs de la formation romaine depuis plusieurs saisons, a été blessé au thorax. Il est mort dans la soirée au cours d'une opération pratiquée à l'hôpital de Rome pour tenter de le sauver.

Marié, père de deux enfants, Re Cecconi a été international italien à deux reprises : en 1974 à Zagreb contre la Yougoslavie et lors de la rencontre Italie-Bulgarie. Il était professionnel depuis 1971.

AUTOMOBILISME

Le Français P. Thiercelin se tue

Le Français Pierre Thiercelin, victime d'un accident dans le désert de Libye au cours du rallye Côte-d'Ivoire-Côte d'Azur, est mort dans un hôpital de la région parisienne. Il souffrait notamment d'une fracture de la colonne vertébrale. Né à Chambéry (Savoie), il était âgé de 39 ans.

Forfait des Emirats arabes

La FIFA a annoncé à Zurich le forfait de la Fédération des émirats arabes unis pour le tour préliminaire (groupe 4) de la Coupe du monde qui aura lieu du 11 au 22 mars prochain à Doha (Qatar). Trois équipes restent en lice : Bahrein, Koweït, Qatar.

D'autre part, la FIFA précise que la prochaine réunion du comité exécutif aura lieu à Monte-Carlo le 4 mai prochain.

● La Fédération canadienne de football a fait savoir qu'elle ne désirait pas organiser le tournoi qualificatif (2e tour) de la zone nord-américaine pour la Coupe du monde 1978. Le Canada soutiendra plutôt la candidature du Mexique.

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE LIGUE B

Arosa renforce sa position

Hier, la soirée de hockey sur glace était réservée au championnat de Ligue nationale B. Dans le tour de promotion, Arosa a réussi une excellente opération à Zurich en prenant le meilleur sur son adversaire dans le dernier tiers. Comme leurs adversaires directs pour l'ascension en Ligue nationale A ont tous perdu des points, les Grisons ont encore augmenté leur avance. Elle est actuellement de cinq points sur Lugano, qui a concédé le match nul sur sa patinoire face à Davos, de six sur Lausanne et Villars, qui ont terminé leur partie sur le score de 4-4, et Davos. Arosa est donc maintenant bien placé pour assurer sa place en division supérieure.

Dans le tour de relégation, les clubs romands se sont quelque peu réveillés : en effet, Genève Servette et Fleurier, qui se trouvaient dans une position plutôt inconfortable, ont tous deux remporté deux points précieux. Les Genevois ont battu leurs rivaux lémaniques de Forward Morges, alors que les Neuchâtelois prenaient le meilleur sur Rotblau Berne. Comme Uzwil et Langenthal ont perdu, la position des deux clubs romands est plus rassurante. Forward Morges ayant été battu, c'est maintenant Lucerne qui est en tête du classement. (M. Bt)

Tour de promotion

Lausanne - Villars 4-4 (2-1 0-2 2-1). CP Zurich - Arosa 4-6 (2-2 1-1 1-3). Sion - Viège 5-5 (2-1 1-3 2-1). Lugano - Davos 3-3 (3-0 0-1 0-2).

CLASSEMENT

1. Arosa	6	6	-	-	49-15	12
2. Lugano	6	3	1	2	27-24	7
3. Villars	6	2	2	2	31-31	6
4. Lausanne	6	2	2	2	22-23	6
5. Davos	6	2	2	2	29-34	6
6. Viège	6	2	1	3	28-27	5
7. CP Zurich	6	2	-	4	28-30	4
8. Sion	6	-	2	4	15-45	2

Tour de relégation

Fleurier - Rotblau Berne, 4-3 (1-1, 2-1, 1-1). Genève-Servette - Forward Morges, 4-2 (1-1, 0-0, 3-1). Olten - Langenthal, 10-2 (1-0, 3-2, 6-0). Uzwil - Lucerne, 3-5 (0-1, 2-3, 1-1).

CLASSEMENT

1. Lucerne	6	4	0	2	23-23	8
2. Forward Morges	5	3	1	1	36-20	7
3. Olten	6	3	1	2	34-27	7
4. Genève-Servette	6	3	-	3	24-20	6
5. Rotblau Berne	6	3	-	3	26-23	6
6. Fleurier	6	3	-	3	25-31	6
7. Langenthal	4	1	-	3	12-28	2
8. Uzwil	5	1	-	4	14-22	2

VALIOULINE BLESSE

Cvach assure l'intérim

« A la suite de la double fracture du nez dont a été victime son joueur-entraîneur Ramil Valiouline, lors du match de championnat contre Olten, fracture qui entraînera pour lui une immobilisation totale d'une dizaine de jours environ, le comité du Genève Servette HC a pris la décision, d'entente avec Ramil Valiouline, au vu de la situation critique dans laquelle se trouve sa première équipe, de faire appel à son deuxième joueur professionnel, Josef Cvach, pour assumer la suite des entraînements.

En effet, Josef Cvach est apparu, dans les circonstances données, comme le plus apte à assurer l'intérim, compte tenu de ses qualités et de ses connaissances du hockey suisse.

La Coupe d'Europe : Berlin battu

Le SC Berlin a été dominé par Brynaes Gaevle en match aller des quarts de finale de la Coupe d'Europe 1976-77. La formation, finaliste de la compétition en 1971 et 1972, s'est imposée à Berlin par 3-1 (1-0 0-0 2-1) devant 3500 spectateurs. Malgré une fatigue évidente (elle est arrivée à Berlin 2 heures avant le match), elle a disputé un match facile. Son succès n'a jamais été remis en question. Le match retour aura lieu à Gaevle le 22 février.

● **Boxe.** — Carlos Monzon s'est fracturé un orteil en disputant un match de football à Mendoza. Cette blessure, très douloureuse selon son médecin, immobilisera le champion du monde des poids moyens pendant plusieurs semaines et il est improbable qu'il puisse reprendre l'entraînement avant deux mois.

Cinémas

ALPHA 20.30 h.
2e semaine - En français
La 2e partie du MONUMENT de Bernardo Bertolucci
1900
Robert de Niro
Dominique Sanda - G. Depardieu. A voir.. même si vous avez manqué la 1re partie

CAPITOLE 20.30 h. jusqu'à mercredi
SI VOUS AIMEZ RIRE
LA MOUTARDE... ME MONTE AU NEZ !
PIERRE RICHARD — JANE BIRKIN
DROLE... FOLLEMENT DROLE

Dès jeudi
« MADO »
Romy Schneider - M. Piccoli

CORSO 20 h 30 — 16 ans
2e semaine — En français
Quelque chose d'étrange vous arrive aujourd'hui. C'est peut-être
LA MALEDICTION
GREGORY PECK — LEE REMICK

EDEN — 18 h 45 —
VO anglaise s.-t. franç.-allem.
Acclamé par la presse et le public
L'énigme de Kaspar Hauser
ou « Chacun pour soi et Dieu contre tous »
UN FILM DE WERNER HERZOG
UNE SELECTION EDEN

21.00 h.
2e SEMAINE — Parlé français
L'enquête la plus extraordinaire du siècle
Les hommes du président
ROBERT REDFORD — DUSTIN HOFFMAN
Réalisé par ALAN J. PAKULA

REX 15 heures et 20 h 30
un suspense diabolique réalisé par JOHN SCHLESINGER
MARATHON MAN
avec DUSTIN HOFFMANN
LAURENCE OLIVIER — MARTHE KELLER

18 h — Tous les jours jusqu'à dimanche
UN FILM FASCINANT REALISE par SYDNEY LUMET
UN APRÈS-MIDI DE CHIEN
UN FILM FASCINANT, CRIANT DE VERITE ET DE FORCE
— AVEC AL PACINO —

STUDIO — 15 heures —
En français — 16 ans
La créature la plus diabolique de l'écran
LE RETOUR DE FRANKENSTEIN
avec PETER CUSHING

● 3e SEMAINE ●
21 heures — En français — dès 20 ans
CARESSES SOUS UN KIMONO
Pour la première fois à Fribourg

Jeune fille
libérée des écoles
cherche place dans
home d'enfants
canton de Fribourg.
A partir du 1er juillet 1977.
✆ (029) 7 82 46
17-300200

Jeune fille
terminant son diplôme de commerce à l'Institut du Sacré-Cœur,
cherche place
comme
secrétaire médicale
Entrée fin août, début septembre.
Pour tous renseignements s'adresser à Arlette MOSER, chemin des Roslers 1025, 1470 Estavayer-le-Lac. ✆ (037) 63 14 12.
17-300196

REX ATTENTION 18 h tous les jours jusqu'à dimanche
Un film fascinant de SYDNEY LUMET
Le plus extraordinaire de tous les hold-up
avec **AL PACINO** dans

UN APRÈS-MIDI DE CHIEN
"DOG DAY AFTERNOON"
Une œuvre criante de vérité et de force...

LE DRAME DU LIBAN ET LE PROCHE-ORIENT
sujet de la conférence du
Révérend Père Michel Riquet
de Paris
ce soir mercredi 19 janvier à 20 h 30
Restaurant Gambrinus (1er étage)
— Entrée libre —
Organisation par l'Association Suisse-Israël
17-20336

Nous recherchons pour notre département « Exportation - une
SECRÉTAIRE
de langue maternelle française, connaissant parfaitement l'anglais, parlé et écrit.
L'activité de notre secteur est très varié, aussi désirons-nous engager une personne dynamique, polyvalente, ayant de l'initiative et capable de seconder efficacement un responsable des marchés.
Madame D. Piller est à votre disposition au 037/23 33 32 pour de plus amples renseignements ou pour vous fixer un rendez-vous. Discrétion absolue garantie.
17-2414

Nous cherchons
ESTIVAGE
sur bonne montagne de la Gruyère, pour 12 génisses. Bon accès exigé.
S'adresser :
✆ (037) 22 31 49
17-20359

---

alain
HAUTE COIFFURE
RUE DE ROMONT 29
1700 FRIBOURG
TÉL. 037 227678
cherche modèles
pour teintures, mise en plis, coupes, brushing, permanentes.
17-488

Lits français
3 BONNES ACTIONS
Couches à lattes avec tête mobile compl. avec bon matelas chaud. 10 ans de garantie. Le tout seulement
Larg. 120 cm Fr. 330.-
Larg. 140 cm Fr. 350.-
Larg. 160 cm Fr. 495.-
Livraison gratuite.
Müller Literie
Sellier-tapissier dipl.
Rue de Lausanne 23
Fribourg. ✆ 22 09 19
81-19

Père de famille,
3 enfants,
15 - 13 11 ans
cherche de suite,
place de
ma-nœuvre
Faire offres sous chiffre 17-300195, à Publicitas SA 1701 Fribourg

---

Famille cherche
femme de ménage
deux fois par semaine.
✆ 22 60 69
17-20341

On cherche
1-2 coutu-rières
Prendre contact au
✆ (037) 23 48 24

AGRICULTEUR
dans la cinquantaine, bonne situation,
désire rencontrer
en vue de mariage
dame ou demoiselle
Ecrire sous chiffre 17-460059, à Publicitas SA 1630 Bulle

ACTION
pour tous travaux de tapisserie
50 % DE RABAIS sur papier peint
✆ 037-63 26 66
17-20365

Dimanche 23 janvier 1977
Au Café Beausite
dès 14 et 20 heures
SUPER LOTO RAPIDE
4 carnets d'épargne à Fr. 100.—
6 jambons à l'os à Fr. 100.—
14 corbeilles d'alimentation
14 jambonneaux, magnifiques paniers garnis, filets garnis, Mont-d'Or, viande fumée
Les lots seront exposés en vitrine.
Abonnement Fr. 10.—
Carton Fr. 1.— par 2 séries
Organisation :
Hockey-Club Pérolles-Marly
17-20376

Coiffeuse DAMES
dipl. féd.

Hair-shop
✆ 22 45 34
derrière COOP Schœnberg
Cité Bellevue 1, Fribourg
81-31295

Favorisez de vos achats les maisons qui nous confient leurs annonces et réclames

---

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE
J - M GIOSSI
Grand Rue 53/1700 Fribourg
✆ (037) 23 42 38
Photographie publicitaire
Reportage industriel
Photos d'architecture et de maquettes
Reproduction
Catalogue et illustration
Dias pour audio visuel et cinéma
Décoration de vitrine
Tous travaux de haute qualité en noir et blanc et couleur sur devis et sans engagement.
Collaboration éventuelle avec graphiste Téléphonez au préalable, cela vous évitera de perdre du temps.
17-597

Tout s'accorde Sécurité Qualité STIHL Prix

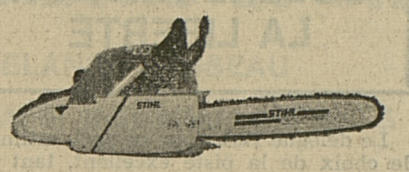

Les tronçonneuses STIHL correspondent à toutes les exigences qui peuvent être demandées a une tronçonneuse moderne et offrent un maximum de sécurité de service et de rendement.
STIHL, la tronçonneuse la plus vendue avec le réseau de service après-vente le plus étendu.
Pierre Devaud
Atelier électro-mécanique
1700 Fribourg
Nicolas de Flue 10
Tél. 24 70 37 / 22 62 44

On demande
SERVEUSE
Se présenter :
TEA-ROOM CINTRA
Pérolles 10 - Fribourg
✆ (037) 22 65 98
Fermé le dimanche.
17-2308

Maison de livres cherche
apprentie (bureau)
Ecrire sous chiffre 17-20343, à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Action à des prix imbattables
ALGERIE ORAN
par caisse de 12, le litre **1.85**
PRUNEAU Jules Blanc
litre **16.50**
MARCHÉ GAILLARD
Marly Tél. 037-46 13 49
17-52

La qualité à Prix MIGROS!

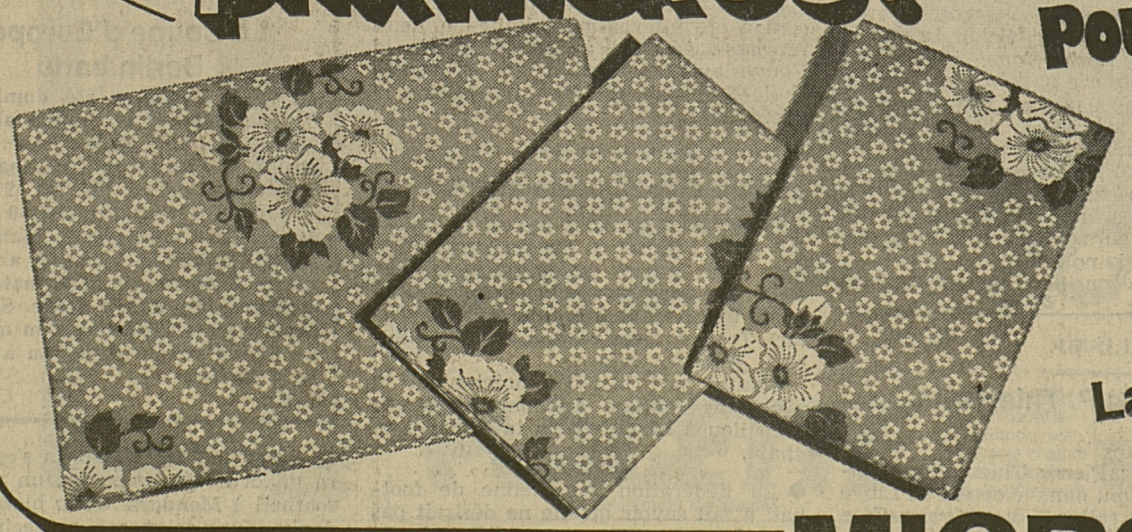

Pour rêver en couleurs...
Parure de lit
Pur coton imprimé. 2 motifs, 3 teintes. Résiste à la cuisson. Fourre de duvet, 135x170 cm, 2 fourres de traversin, 65x100 cm.
La parure complète **30.-**
MIGROS
En vente au MMM Avry-Centre

Descente de Schruns: en battant l'Allemande Evi Mittermaier et Marie-Thérèse Nadig

Bernadette Zurbriggen a confirmé son retour en forme

Annemarie Moser-Proell victime d'une chute

Il y avait une année que Bernadette Zurbriggen attendait ce moment-là. Depuis la deuxième descente de Meiringen-Hasliberg, en janvier 1976, la Valaisanne n'avait plus eu l'occasion de pavoiser. Aujourd'hui, l'athlétique skieuse de Saas Grund (19 ans et demi) a retrouvé son sourire éclatant. Deuxième de la descente de Garmisch-Partenkirchen, la Suissesse a renoué enfin avec le succès à Schruns en battant de 36 centièmes l'Allemande Evi Mittermaier et de 46 centièmes la St-Galloise Marie-Thérèse Nadig.

Cette sixième descente de la saison, si elle a confirmé le retour en forme de Bernadette Zurbriggen principalement, aura été fatale à Annemarie Moser-Prœll. L'ex-détentrice de la Coupe du monde a en effet été victime d'une chute, comme cela lui était arrivé lors de la deuxième descente de Zell am See. L'Autrichienne, qui était à nouveau la grande favorite après ses temps réalisés à l'entraînement, est sortie de la piste à grande vitesse, dans un virage, après environ 40" de course. Choquée, elle est demeurée étendue durant plusieurs minutes mais elle s'est finalement relevée.

L.-M. Morerod : performance étonnante

L'élimination d'Annemarie Moser-Prœll a ainsi laissé la voie libre à ses rivales. Les Suissesses en ont incontestablement profité. Parmi elles figure Lise-Marie Morerod qui a signé une performance étonnante sur la difficile piste autrichienne. La Vaudoise, déjà à l'aise à l'entraînement, a ménagé ses chances de s'illustrer au combiné, ce qui pourrait bien lui permettre de marquer de précieux points en Coupe du monde.

Après les incidents de la veille, les « grévistes » avaient décidé de faire amende honorable mardi. Il est vrai que les conditions étaient nettement meilleures et que la piste était inondée de soleil. Celle-ci présentait un visage sélectif non seulement en raison de ses 17 virages mais en raison d'un tracé accidenté qui pourrait bien avoir coûté la victoire à Marie-Thérèse Nadig.

La championne olympique, trop secouée sur la fin du parcours — secteur technique — y a sans doute perdu tout le bénéfice de son excellent début de course. La St-Galloise réalisa en effet le meilleur temps intermédiaire. Avec 49"64, elle précédait directement Evi Mittermaier (49"70), Bernadette Zurbriggen (49"73) et Elfi Deufl (49"95) qui ne devait toutefois pas franchir la ligne d'arrivée. Mais le verdict final l'a relégué à la troisième place alors qu'elle pouvait nourrir tous les espoirs.

Il n'empêche que les Suissesses ont confirmé leur valeur actuelle. Partie avec le dossard No 4, Bernadette Zurbriggen a été contrainte d'attaquer d'un bout à l'autre afin de pallier le manque de points de repère. Cette tactique a porté ses fruits. Son grand gabarit n'a pas constitué un désavantage sur ce toboggan sinueux (2215 m, 536 m de dénivellation) qui comprenait un tronçon de glisse pure.

Les Autrichiennes décevantes

La chute d'Annemarie Moser ajoutée au forfait de l'Américaine Cindy Nelson, blessée à l'arrivée de la descente de Garmisch (fracture de la cheville), n'a pas profité aux autres Autrichiennes. Celles-ci étaient pourtant nombreuses à revendiquer la succession de leur chef de file. Double lauréate des descentes de Zell am See, Brigitte Habersatter n'a pas retrouvé sa belle efficacité (4e) alors que les Françaises n'ont pas encore compensé le départ de Jacqueline Rouvier. Créditée de 1'25"72, Danielle Debernard a été dominée par Lise-Marie Morerod (1'25"50) dans l'optique du combiné.

Les autres Suissesses ont été décevantes. Spécialistes de la descente, elles n'arrivent pas à coup sûr à se maintenir dans le groupe de tête, à l'exception peut-être de Marlies Oberholzer (8e). La déception est venue une fois de plus de la Tessinoise Doris de Agostini dont on commence à oublier le succès de Badgastein la saison dernière.

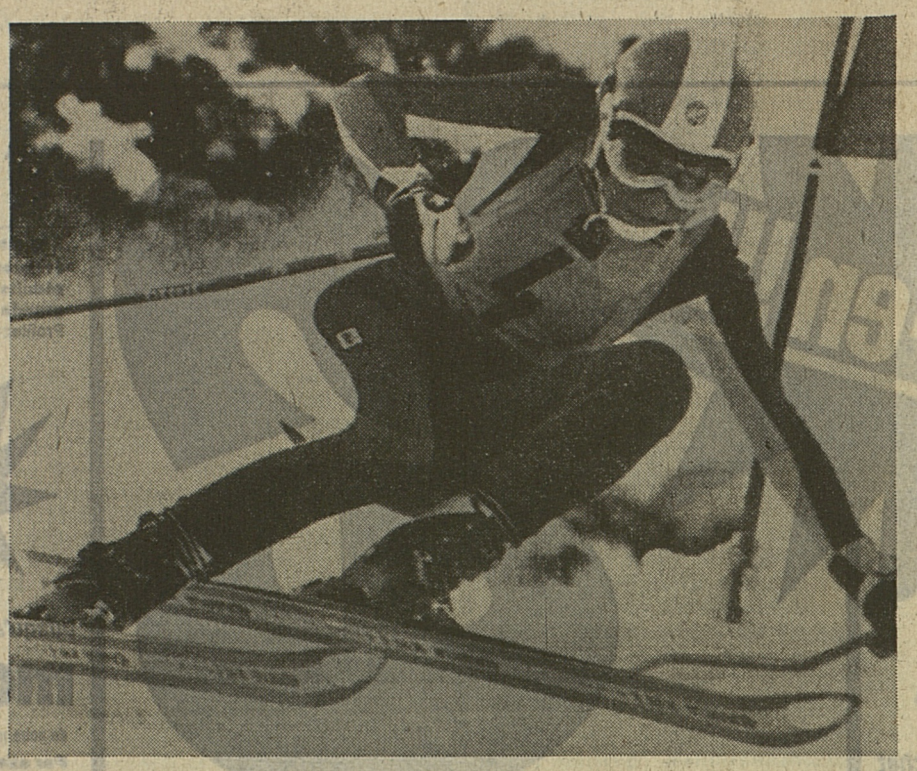

Bernadette Zurbriggen (notre photo) a réalisé une bonne fin de course, ce qui lui a permis de refaire le retard du début. Pour la Suissesse, c'est une victoire attendue depuis longtemps. (Bélino Keystone)

Bernadette Zurbriggen
J'ai retrouvé toute ma confiance

« C'est une victoire que j'attendais depuis le début de la saison », affirmait la souriante Bernadette Zurbriggen. « Dommage qu'Annemarie n'ait pas terminé. Bien sûr il est impossible de savoir si dans ce cas je l'aurais également battue puisqu'elle a abandonné avant le passage chronométré. Personnellement, j'ai retrouvé toute ma confiance et mes progrès sont évidents de course en course depuis le début de la saison. J'ai maintenant la même forme que l'année dernière à Meiringen ».

Evi Mittermaier : « J'aurais pu faire mieux : on peut toujours faire mieux, dans l'absolu. Mais dans la réalité de la course, j'ai fait le maximum. Je suis contente ».

Marie-Thérèse Nadig : « Mal partie, j'ai fait de petites fautes un peu partout. Et pour comble de malheur, j'ai quitté ma ligne à deux reprises pour entrer dans la neige fraîche. Cela ne pardonne pas. Mais être toujours dans les meilleures sans jamais être la première, il y a de quoi être déçue ».

● **Pour sa part, Brigitte Habersatter relatait une aventure peu commune :** « Pour chauffer nos chaussures, comme on le fait avant chaque course, Annemarie et moi les avions mises dans un four, sans l'allumer bien entendu. Mais quelques minutes plus tard, elles étaient calcinées. On ne sait trop comment. Nous avons dû changer in extremis de matériel. Et ce n'est jamais très bon ».

Classement :

1. Bernadette Zurbriggen (S) 1'23"49. 2. Evi Mittermaier (RFA) à 36 centièmes. **3. Marie-Thérèse Nadig (S) à 46 centièmes.** 4. Brigitte Habersatter (Aut) à 75 centièmes. 5. Nicola Spiess (Aut) à 94 centièmes. 6. Irene Epple (RFA) à 96 centièmes. 7. Martina Ellmer (Aut) à 1"01. **8. Marlies Oberholzer (S) à 1"03. 9.** Hanni Wenzel (Lie) à 1"08. 10. Elena Matous (Iran) à 1"14. 11. Monika Kaserer (Aut) à 1"41. 12. Wanda Bieler (It) à 1"67. 13. Lea Sœlkner (Aut) à 1"69. 14. Sue Patterson (EU) et Jamie Kurlander (EU) à 1"81. 16. Yolanda Plank (It) à 1"83. 17. Marie Schlechter (Aut) à 1"85. 18. Brigitte Kerscher (Aut) à 1"98. **19. Lise-Marie Morerod (S) à 2"01.** 20. Christa Zechmeister (RFA) à 2"17. **21. Doris de Agostini (S)** et Danielle Debernard (Fr) à 2"23. **Puis : 27. Monika Binder (S) à 3"30. 30. Brigitte Briand (S) à 3"74. 33. Brigitte Glur (S) à 3"96. 34. Hedy Buercher (S) à 4"06.**

48 partantes, 46 classées.

Eliminées : Annemarie Moser-Prœll (Aut) et Elfi Deufl (Aut).

DAMES

La Coupe du monde : toujours A.-M. Moser

1. Annemarie Moser-Prœll (Aut) 142 p 2. Brigitte Habersatter (Aut) 121. 3. **Lise-Marie Morerod (S) 95.** 4. Hanni Wenzel (Lie) 83. **5. Marie-Thérèse Nadig (S) 74. 6. Bernadette Zurbriggen (S) 71.** 7. Nicola Spiess (Aut) 61. 8. Cindy Nelson (EU) 41. 9. Irene Epple (RFA) 38. 10. Evi Mittermaier (RFA) 37. 11. Monika Kaserer (Aut) 36. 12. Claudia Giordani (It) 34. 13. Elena Matous (Iran) 33. 14. Brigitte Kerscher (Aut) 28. 15. Lea Sœlkner (Aut) 24. **27. Marlies Oberholzer (S) 3.**

● **Descente** (après 6 épreuves) 1. B. Habersatter 87 (6 points biffés). 2. A. Moser 85. 3. MT. Nadig 72. (2). 4. N. Spiess 60 (1). 5. B. Zurbriggen 59. 6. E. Mittermaier et I. Epple 37 (1). Puis : 11. H. Wenzel 13. 15. M. Oberholzer 3.

● **Par équipes :** 1. Autriche 863 (419 messieurs - 444 dames). 2. Suisse 488 (245-243). 3. Italie 317 (283-34). 4. Liechtenstein 165 (82-83). 5. Etats-Unis 123 (59-64). 6. RFA 112 (24-88). 7. Suède 106 (106-0). 8. France 46 (0-46).

Ce week-end les épreuves internationales du Brassus

Une participation relevée pour la 5e étape de la Coupe du monde

SKI DE FOND

Les chutes de neige de ces derniers jours ont fait des heureux. Pour la première fois depuis plusieurs années, les organisateurs des épreuves internationales nordiques du Brassus, dont la 26e édition aura lieu ce week-end, ont été délivrés de la corvée du transport de cet élément si important à la réussite de leur manifestation.

Celle-ci s'inscrit depuis belle lurette dans la tradition et le palmarès recèle les noms de quelques-uns des grands champions du ski nordique. Cette année encore un effort particulier a été fait sur le plan de la participation. Celle-ci n'aura que rarement été aussi relevée. Après Davos, Telemark (USA), Castelrotto et Reit im Winkl, cette 5e étape de la Coupe du monde de fond réunira pratiquement l'élite mondiale.

Récompensés par les inscriptions, les organisateurs attendent désormais que le public manifeste son intérêt par un appui massif comme il a su le faire ces dernières années. Une innovation à signaler : le départ de la course des 15 km sera donné samedi matin à 10 h et non plus l'après-midi. Ce déplacement devrait assurer de meilleures conditions de neige et de récupération en prévision du relais.

Grande concurrence pour les Suisses

Les épreuves de fond sont attendues avec impatience. L'équipe suisse, qui s'alignera au complet, cherchera à effacer l'affront de Reit im Winkl. Sur les hauteurs de la Thommassette, l'examen de passage sera redoutable pour les sélectionnés, aux prises avec une concurrence internationale de 1er choix.

Outre les Suédois Magnusson, Lundbaeck, Limby, Sœdergren, Svensson et Risby (Wassberg a dû renoncer à cause du service militaire), les Norvégiens Myrno, Braa, Martinsen, Aaland, Eriksen, les Finlandais Koivisto, Repo, Isometsae, les Polonais Gebala et Lusczek, on devrait retrouver en tête de l'opposition le Français Jean-Paul Pierrat ainsi que les frères Zipfel (RFA).

En fond, manqueront toutefois à l'appel les Allemands de l'Est, les Tchécoslovaques, l'Américain Koch, le Finlandais Mieto, le Norvégien Formo et les Soviétiques qui délèguent des espoirs prometteurs.

Lustenberger et Steiner : succès possibles

Le saut du combiné ouvrira les feux vendredi après midi. Sur le terrain de Sainte-Croix, le Suisse Karl Lustenberger, très en verve cette saison, devrait prendre une option sur la victoire. Son duel avec le champion olympique Ulrich Wehling (RDA) et son dauphin d'Innsbruck Urban Hettich (RFA) sera suivi avec attention. Les Soviétiques Haigonen, Omeltchenko, Pliusnine, de même que les Norvégiens Sandberg, vainqueur du combiné de Reit im Winkl, Schjetne et les autres Allemands de l'Est, Winkler, Scheibenhof font également partie des candidats au succès.

Le saut spécial, dimanche après midi, devrait logiquement donner lieu à une victoire helvétique. Très en forme actuellement Walter Steiner retrouvera l'Autrichien Bachler, le Soviétique Kalinine, les Allemands de l'Est Eckstein et Maschke, les Norvégiens Saetre et Bergerud, le Yougoslave Demsar, 2e en 1975.

Pour l'heure, près d'une quinzaine de nations sont représentées.

LE PROGRAMME

Vendredi, 21 janvier : saut combiné à 14 h à Sainte-Croix. — Samedi, 22 janvier : fond 15 km à 10 h. — Dimanche, 23 janvier : relais 3 x 10 km à 10 h. — Saut spécial à 14 h 00.

UNE DESCENTE DE COUPE D'EUROPE A LA LENK

Dirren : 3 centièmes d'avance

Sur la piste de la Wallegg (2650 m, 620 m de dénivellation) où eurent lieu l'an passé les championnats suisses, Evelyne Dirren a remporté une descente de Coupe d'Europe organisée en remplacement de celle de Flaine, annulée le 4 décembre dernier. La Suissesse (21 ans), après une pause consécutive à sa blessure de Zell am See, a pris de justesse le meilleur (3 centièmes) sur l'Autrichienne Edith Peter alors qu'une autre Suissesse, Annemarie Bischofberger, qui avait signé les meilleurs temps à l'entraînement, a concédé 79 centièmes. En raison de la neige fraîche le record établi par Bernadette Zurbriggen (1'51"81) n'a pas été menacé. Une deuxième descente de Coupe d'Europe aura lieu aujourd'hui sur la même piste.

Classement de la 1re descente :

1. Evelyne Dirren (S) 1'54"49. 2. Edith Peter (Aut) à 3 centièmes. **3. Annemarie Bischofberger (S) à 79 centièmes. 4.** Christa Kinshofer (RFA) à 80 centièmes. **5.** Heidi Wiesler (RFA) à 1"06. 6. Bente Dahlum (Nor) à 1"29. 7. Sigrid Totschnig (Aut) à 1"40. 8. Marlies Mathis (Aut) à 1"62. 9. Marianne Zechmeister (RFA) à 1"63. 10. Monika Bader (RFA) à 1"65. 11. Cornelia Prœll (Aut) à 1"66. 12. Gretl Langer (Aut) à 1"96. Puis : **15. Marianne Naepflin (S) à 2"45. 16. Priska Heinzer (S) à 2"99. 22. Gaby Infanger (S) à 3"97. 23. Yvonne Seeholzer (S) à 4"38. 24. Liselotte Schlumpf (S) à 4"40. 25. Valérie Perriraz (S) à 4"48.**

Coupe d'Europe : P. Emonet toujours en tête

1. Patricia Emonet (Fr) 100 p. 2. Regina Sackl (Aut) 84. 3. Ingrid Eberle (Aut) 44. 4. Betty Dorsey (EU) 40. 5. Michaela Schaffner (Aut) et Regine Mosenlechner (RFA) 35. 7. Christa Kinshofer (RFA) 32. 8. Gill Wahlqvist (Sue) 28. **9. Evelyne Dirren (S) 43.** 10. Christina Cooper (EU) et **Lise-Marie Morerod (S) 25.**

Gerd Mueller : opération inévitable

FOOTBALL

Gerd Mueller (31 ans) avant-centre du Bayern Munich, se trouve confronté à la décision la plus difficile de sa carrière.

Le « bombardier » du Bayern (323 buts en 367 matches de première division) hésite devant l'opération de la colonne vertébrale devenue — selon son médecin, le neuro-chirurgien Wolfram Weidenbach (Munich) — inévitable. Un examen effectué deux jours après la rencontre de championnat contre Fortuna Duesseldorf (0-0) a confirmé le mal dont souffre le joueur : disque vertébral usé entre la quatrième et la cinquième vertèbre lombaire. Une pression s'exerce sur le nerf et la douleur est parfois sensible jusqu'aux orteils, ceci depuis près d'un an déjà.

Mueller est conscient qu'il ne pourra échapper à l'opération qui l'immobilisera pendant huit à dix semaines dans une période décisive pour le championnat et la Coupe. « C'est peut-être, dit-il, la décision la plus difficile de ma carrière. »

Nouveau succès de Neuchâtel Xamax

Pour son dernier match en Indonésie, Neuchâtel Xamax a battu Singapour par 4-1 (3-1). Les buts ont été marqués par Richard (3) et Décastel pour les Neuchâtelois qui ont livré une bonne rencontre devant 40 000 spectateurs. La température était de 35 degrés à l'ombre.

● **Boxe.** — Le Mexicain Jose Pi pino Cuevas, champion du monde des poids welters (WBA), défendra son titre contre l'Argentin Miguel-Angel Campanino, le 26 février prochain, à Los Angeles.

APRES LE RENVOI DE LA DESCENTE LUNDI

Une demande de sanctions

Le report d'un jour des épreuves de la Coupe du monde Schruns-Tschagguns (descente, slalom et combiné) a conduit le délégué technique démissionnaire, M. Erich Demetz (Italie) à demander auprès de la FIS (Fédération internationale de ski) des sanctions contre les personnes et les fédérations qu'il considère comme directement responsables des incidents de lundi.

Un ultime entraînement et la descente de compétition avaient été annulés lundi matin à la demande de plusieurs chefs d'équipe et de nombreuses participantes contre l'avis du délégué technique et du chef de piste qui considéraient les conditions atmosphériques et l'état du parcours comme « parfaitement normaux » en dépit d'une nouvelle couche de neige fraîche.

Cette « grève » avait par la suite amené M. Demetz à démissionner de ses fonctions en signe de protestation. Un nouveau délégué technique a été désigné par la FIS en la personne de M. Heinz Krecek (RFA) qui est arrivé à Schruns-Tschagguns lundi soir.

3000 francs à la Fédération suisse

Dans un télégramme à M. Marc Hodler, président de la FIS, M. Demetz stigmatise « la violation de toute conception de l'éthique sportive et du règlement international de compétition » et exige les sanctions suivantes :

— Suspension des accréditations pour « toutes les courses de la FIS » des chefs des équipes allemandes et autrichienne, MM. Klaus Mayr et Klaus Derganc en raison « d'abus de pouvoirs » et de « résistance passive » qui a empêché le départ de la course d'entraînement.

— Amende de 3000 francs suisses pour les fédérations autrichienne, suisse, allemande et du Liechtenstein dont les concurrentes avaient refusé de prendre le départ.

Café-restaurant de la Poste
1926 Fully (VS)
Nous cherchons
SERVEUSE
débutante acceptée.
Entrée début février ou date à convenir.
S'adresser : ✆ (026) 5 36 15
36-1268

Entreprise de distribution en gros engagerait pour de suite ou à convenir
jeune magasinier-livreur
avec permis de conduire A, consciencieux et en bonne santé.
Place stable dans petite équipe.
Horaire de 44 heures, samedi libre.
Faire offre avec curriculum vitae et certificats de travail sous chiffre PT 900133, à **Publicitas SA, 1002 Lausanne.**

TRAVAIL A DOMICILE
Vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots.
Veuillez demander, sans engagement, en nous indiquant votre numéro de téléphone, la visite de notre représentant.
GISO AG - 4563 Gerlafingen
✆ (065) 35 58 68, int. 38 entre 8 et 11 h
37-194

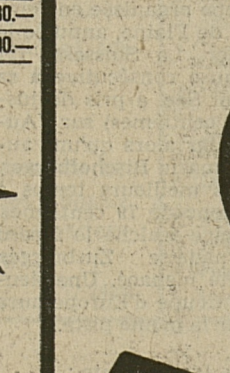

A remettre
pour raison d'âge
INSTITUT DE BEAUTE
florissant.
(Prix très avantageux).
Faire offre sous chiffre 17-300198, à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

A vendre 1 min. centre Bulle,
VILLA LOCATIVE
de 4 appartements, 2 garages à rajeunir.
Jardin 1200 m2.
Prix : Fr. 350 000.—.
Capital nécessaire : Fr. 100 000.—.
Agence Immobilière Claude Butty
Estavayer-le-Lac - ✆ (037) 63 24 24
17-1610

Profitez-en!!! 40%

Maintenant jusqu'à 40% de rabais à l'achat de véritables
tapis d'Orient
Par exemple:

Anatol	56x 95 au lieu de	120.— seul.	79.—
Ait-Ouzguit	109x157 au lieu de	310.— seul.	195.—
Afghan, Akcha	114x158 au lieu de	380.— seul.	290.—
Berber	155x216 au lieu de	490.— seul.	290.—
Luri	126x165 au lieu de	580.— seul.	395.—
Hamadan	131x176 au lieu de	575.— seul.	395.—
Ait-Ouzguit	138x233 au lieu de	590.— seul.	430.—
Keshan	139x202 au lieu de	890.— seul.	490.—
Ait-Ouzguit	145x275 au lieu de	870.— seul.	580.—
Afghan	111x207 au lieu de	870.— seul.	590.—
Bachtiar-Horey	210x301 au lieu de	960.— seul.	690.—
Beni-Ouraine	175x262 au lieu de	1070.— seul.	690.—
Afghan Akcha	246x327 au lieu de	1890.— seul.	1280.—
Kirman Ghab-Korani	274x385 au lieu de	4540.— seul.	2490.—
Kirman Ghab-Korani	273x360 au lieu de	4354.— seul.	2590.—
Djochagan	281x386 au lieu de	4460.— seul.	2980.—
Afghan semi-ancien	345x464 au lieu de	5600.— seul.	3980.—
Afghan semi-ancien	327x493 au lieu de	4345.— seul.	4890.—

Jusqu'à 50%
de rabais à l'achat de véritables
tapis berbères
avec certificat de garantie. Tous les tapis en pure laine vierge anti-mites.
Par exemple:

MIRA-MAROC	15/15 simple, 4,3 kg/m²		
Maroc	200x300	au lieu de 1190.— seul.	**470.—**
	250x350	au lieu de 1690.— seul.	**670.—**
ROYAL	16/16 demi-double, 4,5 kg/m²		
Maroc	BU 3pièc.	au lieu de 1090.— seul.	**790.—**
CHEIK	20/20 demi-double, 5,5 kg/m²		
Maroc	230x320	au lieu de 2190.— seul.	**1760.—**

50%

Autorisation officielle du 15.1.—29.1.1977

SAIDA 15/15 à simple torsade, 4,5 kg/m²
Maroc 170x240 au lieu de 710.— seul. **490.—**
200x300 au lieu de 1120.— seul. **790.—**
250x350 au lieu de 1620.— seul. **1140.—**

Berbère-Puchti déjà à partir de Fr. 46.—
et beaucoup d'autres pièces à prix fortement réduits. Egalement réductions massives sur les **grands tapis machine** et les **descentes de lits.** Profitez-en!

60%

Jusqu'à plus de 60% de réduction sur les
moquettes
de notre marque **MIRA** portant la garantie d'or Pfister
Par exemple:

MIRA-FELT mousse compact en 400 cm de large	avec semelle caoutchouc	seul. 5.—/m²
MIRA-STAR en 400 cm de large	100% synthétique, au lieu de 25.50	seul. 9.50/m²
MIRA-SUPER propylène, en 300 cm de large	velours, 100% poly- au lieu de 38.—	seul. 13.50/m²
MIRA-FLOR 100% Nylon à dessins en relief	au lieu de 23.50	seul. 17.50/m²
MIRA-CONTRACT T 100% Nylon, en 400 cm de large	au lieu de 42.—	seul. 19.50/m²
MIR'ACRYL TS 100% Acryl, en 420 cm de large	au lieu de 33.—	seul. 23.50/m²
MIRA-DESSINE en 400 cm de large	velours à dessins, au lieu de 44.—	seul. 27.50/m²
MIRA-MEDINA berbère, 100% pure laine vierge anti-mites		seul. 29.50/m²

Et bien d'autres offres sensationnelles!
Sur demande mesures et pose à domicile dans toute la Suisse: service sûr, rapide et avantageux!

Jusqu'à 90%
sur les prix normaux, donc pratiquement donnés:
coupons de moquettes
Un millier de dimensions, de dessins et de teintes en vrac dans de grandes caisses: Venez fouiller à votre aise!

Solution idéale pour livings, entrées, escaliers, salles de bains (qualités imputrescibles), caves (moquettes isolantes à semelle compacte en caoutchouc mousse), voitures, tapis de jass, vestibules, balcons, terrasses et bureaux (qualités résistant aux meubles à roulettes).
Prière d'apporter les mesures.

Réductions jusqu'à 50% sur le linge de lit!

Tissus de rideaux
Par exemple:

Tissu de rideau MIRA-DECOR	au lieu de 7.—	seul. 4.—
Tissu de rideau façon crochet	au lieu de 9.—	seul. 6.—
Tissu de rideau MIRA-DECOR	au lieu de 29.—	seul. 10.—
Tissu de rideau MIRA-DECOR	au lieu de 26.—	seul. 13.—

Avry-Centre – le plus grand Paradis du Tapis de Suisse romande

Pfister Meubles

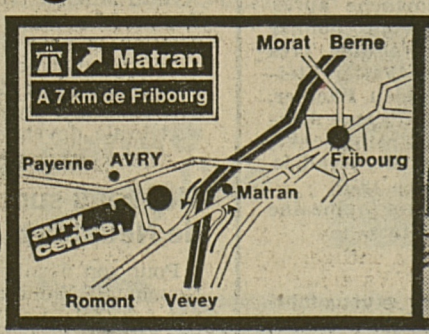

FA 28/3

● LU 13.30—20 h, MA—VE 9—20 h, SA 8—17 h ● Paradis des enfants 1400 P Tél. 037/309131

Sous réserve de vente. ● **Paiement comptant: acompte et solde dans les 90 jours suivant la livraison ● Essence gratuite/bonification billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.—**

FEUILLETON

Edition Tallandier, Paris 6

— Je voudrais bien croire à son innocence, mais, hélas !... soupira-t-elle, laissant sa phrase en suspens.

Christine fronça les sourcils.

— Mon client m'a confié que vous vous êtes abstenue de lui rendre visite et même de lui écrire à la prison. C'est là, sans aucun doute, une manière comme une autre de rompre vos fiançailles. Dois-je conclure que vous n'avez plus pour Varennes que des sentiments hostiles et qu'il me faudra vous considérer comme un témoin à charge ?

Nathalie, qui jouait nerveusement avec le fermoir de son sac à main, baissa les yeux et répondit d'une voix sourde :

— J'aime toujours Michel. C'est uniquement pour l'aider que j'ai absolument voulu vous voir.

— Vous le lui prouvez bien mal, rétorqua l'avocate.

— Mieux que vous ne vous le figurez, maître, répliqua la fiancée de Varennes comme si elle avait été piquée au vif.

Comme Christine affichait une moue dubitative, Nathalie poursuivit :

— On vous dit fort intelligente, mademoiselle. Votre patron, Me Pichon, qui est le premier avocat de la ville et chez lequel vous êtes stagiaire, tient sur vous des propos extrêmement flatteurs. Vous avez réussi dans des conditions matérielles très difficiles...

— Vous avez pris vos renseignements à ce que je vois ! lança sèchement Christine.

Qu'avaient donc ces gens à toujours lui jeter sa pauvreté à travers la figure ? C'était énervant, à la fin.

— Me Pichon est un ami de la famille Varennes, enchaîna Nathalie, et lorsque Michel a été inculpé, j'ai pensé qu'il serait choisi comme défenseur. Je suis alors immédiatement entrée en relation avec lui. Quand il m'a appris que mon fiancé refusait son concours et n'accepterait qu'un avocat commis d'office, je l'ai supplié de me tenir au courant. C'est lui qui m'a téléphoné hier soir pour me dire combien il était heureux que le sort vous ait désignée et je suis venue chez vous aujourd'hui même, car je ne désire qu'une chose : vous aider dans cette tâche ingrate qui vous a été impartie. A nous deux, nous pouvons faire beaucoup pour Michel.

— Je ne demande pas mieux, mais j'ai besoin de quelques éclaircissements, précisa l'avocate qui estimait que la ravissante Mlle Delorme se perdait en phrases inutiles.

— Eh bien ! voilà. Je n'irai pas par quatre chemins ; il faut, à mon avis, que vous obteniez de Michel qu'il se reconnaisse franchement coupable. Vous pourriez alors invoquer des circonstances atténuantes — vous en trouverez facilement — et obtenir ainsi une peine minima.

— Si je comprends bien, vous êtes en train de vous transformer en juriscon-sulte ! ironisa Christine. Je ne vous suis pas, mademoiselle Delorme, et je ne pense pas non plus que Me Pichon vous ait conseillée dans ce sens. De toute façon, votre théorie n'apporte rien à la défense de Varennes. Au contraire ! Plaider coupable, c'est s'avouer vaincu.

— Ecoutez, maître, je pense que Michel a réellement pris cet argent dans le coffre de ma tante. Et, comme je vous l'ai dit : cela ne m'empêche pas de continuer à l'aimer. Depuis qu'il est en prison, je cherche la meilleure manière de le soutenir. J'ai beaucoup réfléchi. Si je me présente devant le tribunal en fiancée éplorée, clamant l'innocence de Michel : personne ne me prendra au sérieux. Peut-être m'accuserait-on de complicité morale sinon effective et les juges ne s'en montreront que plus sévères à l'égard de mon fiancé.

— C'est évidemment un point de vue, acquiesça Christine en songeant qu'il lui fallait être prudente et ne pas sous-estimer l'intelligence de son interlocutrice.

Nathalie parut satisfaite de l'attention que lui prêtait l'avocate et c'est avec un surcroît d'assurance qu'elle continua à développer sa théorie.

— Malgré les apparences, je n'ai pas abandonné Michel et je n'envisage nullement la rupture de mes fiançailles. Mais, pour son bien, il faut absolument qu'il ignore mes sentiments à son égard. Au procès, je ne l'accablerai pas et, si vous m'y aidez, je saurai trouver les mots qu'il faut pour excuser son geste.

Christine sauta sur l'occasion qui lui était offerte de pousser Mlle Delorme dans ses retranchements.

— Résumons-nous, dit-elle d'un ton net. Vous êtes certaine de la culpabilité de votre fiancé et vous considérez qu'il n'y a pour lui d'autre solution que celle de plaider coupable, moyennant quoi on peut espérer une peine légère.

— Exactement, approuva Nathalie.

— Ce que je ne comprends toujours pas, c'est la raison pour laquelle vous ne voulez pas parler vous-même à M. Varennes et pourquoi vous lui laissez croire que vous l'avez abandonné, objecta Christine.

— Michel est un orgueilleux, un garçon qui a été trop gâté dans la vie. Si je lui dis que je l'aime, que je lui pardonne son geste, mais que je veux qu'il se reconnaisse coupable, il ne comprendra pas et croira que j'ai pitié de lui. D'autre part, je ne puis lui jouer une absurde comédie en lui jurant que je suis certaine de son innocence. C'est pourquoi je n'ai pas le courage de l'affronter.

Christine, dont le cerveau travaillait avec une extrême rapidité, sauta sur la nouvelle possibilité qui lui était offerte d'acculer Nathalie :

— Admettons que nous plaidions coupable. Votre intervention sera primordiale au cours de l'audience. J'espère que vous affirmerez devant les juges que vous n'avez cessé d'aimer Michel Varennes et que sa faute n'est pas un obstacle à votre mariage. Vous pouvez les émouvoir et les porter à l'indulgence si vous leur dites que votre avenir est lié à la peine qu'ils infligeront à votre fiancé. De son côté, Varennes sera très heureux de savoir que vous l'attendrez des années s'il le faut...

— Oui, bien sûr, dit rapidement Nathalie. Si je le peux, au procès je parlerai dans ce sens.

(à suivre)

MOTS CROISES

SOLUTION DU No 55

Horizontalement : 1. Shampooing. 2. Ionienne. 3. Dunes - Enna. 4. Ere - Sérail. 5. Rimai. 6. Armoires. 7. Sciure. 8. Ios - Sieyès. 9. Oreste - Os. 10. Nô - Aeschne.

Verticalement : 1. Sidération. 2. Houri - Oro. 3. Annemasse. 4. Mie - Arc - Sa. 5. Pessimiste. 6. On - Ouïes. 7. Onéraire. 8. Iéna - Rey. 9. Nice - Eon. 10. Goal - Sasse.

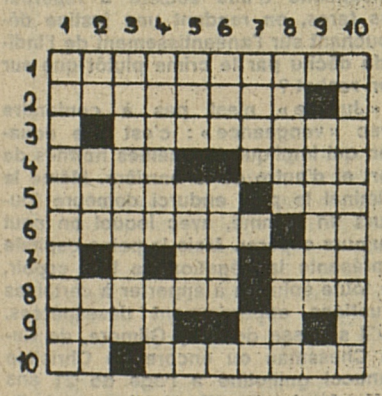

No 56

Horizontalement : 1. Poire d'hiver. 2. Canapé. 3. Entraîneras. 4. Individu non affranchi - Manche de pinceau. 5. Rencontre de voyelles - Chevalier qui se fit lectrice. 6. Dans le Pas-de-Calais - Note. 7. Dans les - Nécessite des éliminations. 8. A aussi la tête dure - Audacieux. 9. Grosse étoffe brune - Fin de verbe. 10. Demi-bois - Rompues.

Verticalement : 1. Grillage de fenêtre qui permet aux Arabes de voir sans être vus. 2. Note - Département - Peuvent orner une paroi. 3. Ville de Norvège. 4. Elle a une tête, une chevelure et une queue - Maigre. 5. Au violon et au canon - Cinq mille Gardois. 6. Fils de Jacob - Placée. 7. Prince troyen - Après docteur. 8. Lieu d'un travail d'Hercule - Grosse moulure ronde. 9. Tout ce qui sert à la toilette des femmes. 10. Nécessaires.

Consommation

Lavable à 30°, mais pas dans la machine

a)

J'ai acheté dernièrement une jaquette que j'ai payée assez cher. Or, au premier lavage, elle s'est feutrée. J'ai voulu la rapporter au magasin, mais la vendeuse prétend que c'est de ma faute. J'estime pourtant l'avoir lavée correctement, puisque j'ai mis le programme laine 30 degrés, ainsi que l'étiquette d'entretien le mentionnait.

b)

J'ai lavé dernièrement plusieurs vêtements de laine, dont un pull que je viens d'acheter. Ce dernier a rétréci à tel point que je ne peux plus le mettre. Les autres vêtements n'ont, eux, subi aucun dommage. Puis-je reporter ce pull au magasin ?

Ces deux cas ne sont pas des cas isolés. Il est fréquent d'entendre les consommatrices se plaindre des difficultés du lavage de la laine ou de sa mauvaise qualité.

Or, la consommatrice oublie souvent, lors de l'achat de ses vêtements, de regarder attentivement la ou les étiquettes d'entretien qui se trouvent à l'intérieur du vêtement. Pour la laine, il y a plusieurs possibilités de lavage :

1) la cuvette est barrée : le vêtement doit être nettoyé à sec.

2) 30° : le vêtement est lavable à la main, mais pas dans la machine.

3) 30° « lavable à la machine » : vous pouvez donc le mettre dans la machine, programme laine 30°.

4) 30° «infeutrable » «irrétrécissable » : garanties supplémentaires.

Le vêtement lavable à la main sera plongé dans une eau à 30 degrés ou moins (un thermomètre de salle de bain est plus sûr que la main de la maîtresse de maison), additionnée d'un produit pour lainages. Un lavage d'environ 5 minutes suffit généralement. Bien rincer. Ne pas retirer les pièces par une extrémité car cela risque de les déformer. Ne jamais tordre les vêtements de laine. Pour les débarrasser de l'eau qu'ils contiennent, envelopper le vêtement dans un linge sec. Le sécher de préférence étendu sur un linge absorbant, jamais au soleil.

Lorsque vous tricotez un vêtement, soyez également attentives aux prescriptions qui figurent sur l'étiquette entourant la pelotte de laine.

Cette rubrique est réalisée en collaboration avec la Fédération des consommatrices. Nous répondrons, dans la mesure du possible, aux questions que vous pouvez nous poser en adressant vos lettres à :

Rédaction de La Liberté
Rubrique Consommation
Bd Pérolles 40
1700 Fribourg

Bruit: point trop n'en faut...

Tout amateur de jazz vous le dira : il est plus facile de supporter pendant deux heures les 120 décibels d'une « sono » poussée à fond que pendant une minute les 83 décibels d'un réveil-matin... C'est dire qu'avant de s'attaquer aux nuisances acoustiques, comme le prévoit le programme d'action communautaire en matière d'environnement, la Commission européenne a été bien avisée de déterminer d'abord quels sont les critères de ces nuisances. Dans une communication adressée au Conseil des ministres de la Communauté, la Commission européenne vient de détailler les relations existant entre des expositions déterminées au bruit et les effets sur la santé humaine ou le milieu ambiant qui sont observables. C'est ainsi qu'ont été passés en revue la perturbation du sommeil, la perturbation de la conversation, la nuisance acoustique due aux bruits extérieurs, les effets du bruit sur l'exécution de l'activité humaine et enfin l'altération de l'ouïe. Ayant ainsi circonscrit le problème, la Commission européenne pourra s'attaquer directement aux bruits les plus dangereux pour la santé des Européens. (Euroforum)

ZOOM MODE

EN DIRECT DE LA CALIFORNIE : LE CHAPEAU EN JEAN

Le dernier cri aux Etats-Unis est de tirer profit du jean le plus usé possible. Pour en faire... un chapeau ! ou deux plutôt. En effet, pour être « in », il faut superposer vos deux chapeaux coupés dans un jean et les effranger. Il paraît que c'est très flatteur ! **(Aigles)**

Un singulier petit clown

Un jeu pour les jeunes

1. Voilà donc le singe qui regarde d'un air narquois Petit Clow enfermé. Le moment est propice ; Petit Clown attaque : « Tu peux ricaner, hé ! vilain, pas beau ! Tu es si minable que j'aime mieux être dans ma peau et enfermé, que libre et dans la tienne. »

A ces mots, le singe sort de ses gonds ! « Non mais écoutez-moi ce morveux ! Tu fais le malin parce que tu es à l'abri derrière tes barreaux ! Tu serais moins fier sans cela ! !

2. « Que tu crois, réplique Petit Clown, avisé, et bien tu n'as qu'à m'ouvrir pour cinq minutes, et tu verras si j'ai peur de toi... — Tu l'auras voulu, reprend le singe hors de lui, et bien attend un peu ; laisse-moi seulement attraper la clef pour t'ouvrir et tu vas voir... !

3. Tout semble marcher comme Petit Clown le désirait. Le singe va prendre la clef qui ouvre le cadenas de sa cage. Cette clef se trouve accrochée à un tableau porte-clefs qui en supporte beaucoup d'autres.

4. Ce tableau porte-clefs est pour le moins curieux. Il représente six figures géométriques entremêlées : un cercle, un carré, un rectangle, un triangle, un parallélogramme et un trapèze.

La clef qui ouvre le cadenas est à la fois dans le carré, dans le rectangle et dans le parallélogramme ; mais en dehors du triangle, du cercle et du trapèze. Laquelle est-ce ?

SOLUTION :

C'est la clef N.

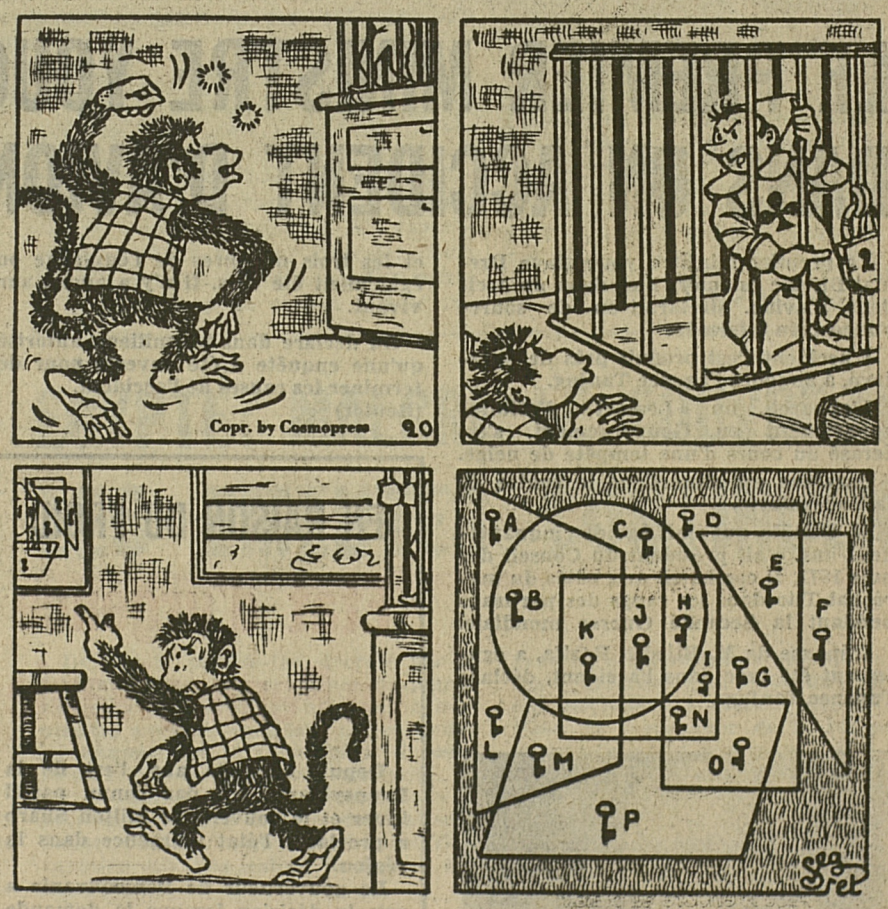

20 000 lieues sous les mers

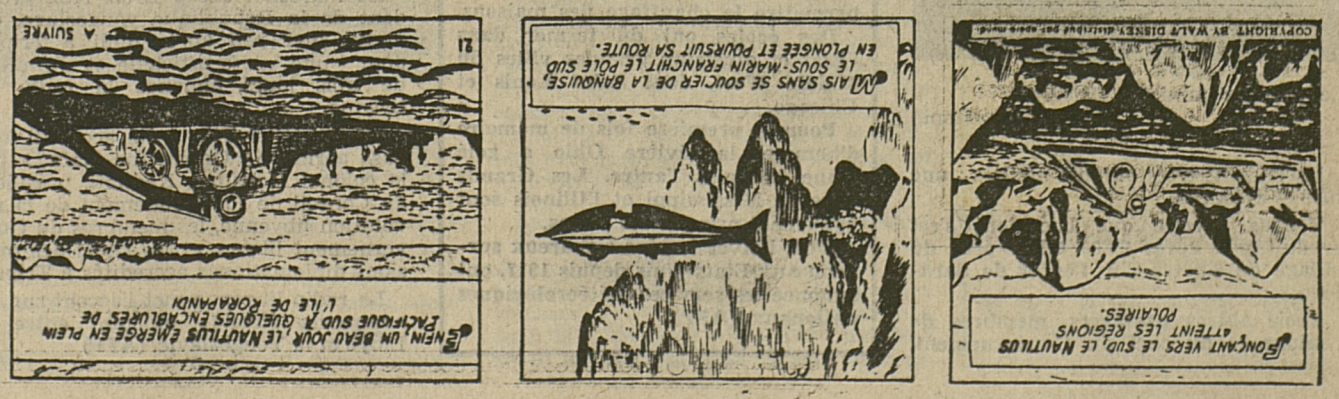

DISSIDENTS TCHECOSLOVAQUES

Appel de la veuve de Slansky à Gustav Husak

La veuve de Rudolf Slansky, mis à mort en 1952 après les fameux procès montés de Prague, a fait appel au président Gustav Husak, emprisonné en même temps que son époux, pour qu'il mette un terme aux harcèlements et poursuites contre les partisans des Droits de l'homme, signataires de la « Charte 77 ».

Dix autres dirigeants communistes de premier plan furent exécutés après ces procès, évoqués dans le film « L'Aveu ». M. Husak fut condamné à la détention à perpétuité et passa neuf ans en prison avant d'être réhabilité à titre posthume en 1963.

Dans une lettre ouverte, Mme Josefa Slansky déclare : « La campagne menée ces jours-ci contre les signataires de la Charte 77 rappelle inévitablement les années 1950, lorsqu'il était possible de condamner qui que ce soit pour quoi que ce soit, lorsque, en vertu du slogan : « Les camarades font confiance au Parti », plus de dix mille résolutions exigeaient la peine de mort contre les accusés, y compris contre vous-mêmes. Je vous prie en conséquence de prendre des mesures pour faire cesser cette campagne de calomnies et de représailles », conclut la lettre.

L'ANCIEN SECRETAIRE DU PARTI LICENCIE DE SON EMPLOI

Par ailleurs, on apprend que l'ancien secrétaire du parti, Zdenek Mlynar, signataire de la Charte, a été licencié du modeste emploi qu'il occupait à la section d'entomologie du Musée national tchécoslovaque à Klanovice. On lui a dit qu'il était congédié pour avoir commis « un acte criminel ».

Lundi, M. Mlynar a lancé un appel aux communistes et socialistes occidentaux pour qu'ils soutiennent les signataires de la Charte. Les quatre personnalités arrêtées lundi, le metteur en scène Otto Ornest, le dramaturge Vaclav Havel, l'ex-journaliste Jiri Lederer et l'ex-directeur de théâtre Frantisek Pavlicek, ont été inculpés en vertu des articles du code pénal, concernant les crimes contre la sécurité de l'Etat, subversion, terrorisme et calomnie de la République. (Reuter)

SALT: BREJNEV LANCE LA BALLE A CARTER

Moscou est prêt à aller au-delà de l'accord signé à Vladivostok

Prononçant un discours à Toula, au sud de Moscou, M. Leonide Brejnev a pressé hier le président Jimmy Carter d'accorder la priorité à la conclusion d'un nouvel accord SALT sur la limitation des armements stratégiques. Le secrétaire du parti a déclaré que son pays était prêt à collaborer avec la nouvelle administration pour faire progresser les relations soviéto-américaines, mais avant tout, il convient de compléter la préparation d'un nouveau traité SALT, sur la base de l'accord de principe réalisé en 1974 à Vladivostok.

Citant un journal américain, M. Brejnev a dit que si un nouveau traité n'était pas signé, l'URSS et les Etats-Unis commenceraient à mettre au point une nouvelle génération d'armes atomiques, qu'il serait pratiquement impossible de réglementer. « Une telle perspective ne nous enchante nullement. Je le répète, le temps n'attend pas, la conclusion d'un tel accord ne saurait être retardée ».

L'accord Brejnev-Ford de Vladivostok fixait un plafond au matériel nucléaire dont les deux pays peuvent se munir. Mais la conclusion finale du pacte a été retardée par une controverse sur la méthode de dénombrement des bombardiers soviétiques et des missiles américains.

M. Brejnev a dit que l'URSS était prête à aller plus loin que les termes de l'accord, mais d'abord il est nécessaire de consolider ce qui a été convenu. C'est d'autant plus urgent que l'accord SALT intérimaire de 1972 expire en octobre, a-t-il dit.

Parlant du programme de paix voté au 25e Congrès du parti, l'an dernier, M. Brejnev a dit : « Notre pays ne prendra jamais le chemin de l'agression, et ne brandira jamais l'épée contre d'autres peuples ».

Le chef du Kremlin a déclaré qu'il était absurde de prétendre que l'URSS renforçait son potentiel militaire plus qu'il n'est nécessaire pour les besoins de sa défense, et visait à obtenir la supériorité militaire sur les Etats-Unis.

Les allégations faites en Occident à ce propos sont de la « désinformation », a-t-il dit, ajoutant : « Ces jacasseries nous cassent les pieds ».

« VOUS REDUISEZ PLUS, NOUS REDUISONS MOINS ! »

M. Brejnev a rappelé que l'OTAN a rejeté en novembre la proposition faite par le Pacte de Varsovie pour un traité dont les signataires s'engageraient à ne jamais être les premiers à faire usage de l'arme atomique. Il a aussi critiqué la position de l'OTAN aux conversations de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale, cette position se résumant, a-t-il dit, au principe : « Vous réduisez plus, nous réduisons moins ». L'URSS désire cependant réaliser un accord, et n'a aucune objection à la poursuite des conversations, à tout niveau et en tout lieu approprié. (Reuter)

TROYES : OUVERTURE DU PROCES DE PATRICK HENRY

L'accusé reconnaît son crime

Patrick Henry, dont le procès s'est ouvert hier aux Assises de l'Aube dans un climat passionné, a reconnu qu'il avait étranglé le petit Philippe Bertrand, huit ans.

Un silence pesant s'est établi dans la petite salle du tribunal de Troyes quand le président a demandé à l'accusé : vous avez perdu votre contrôle et vous avez tué Philippe Bertrand. « Oui, absolument, » a répondu le représentant de commerce. « Il regardait la télévision, j'étais assis sur le lit derrière ».

Le président : « Vous avez pris un foulard, vous vous êtes tourné. Vous l'avez étranglé ? »

Henry, manifestant pour la première fois depuis le début du procès quelque émotion, a répondu : « Quand j'ai passé le foulard autour du cou, j'ai eu un moment de ... » sa voix s'est étouffée en un murmure et l'on n'a pas saisi le reste de la phrase.

Parmi les premiers témoins à venir à la barre, le frère aîné de l'accusé : ses réticences à donner des explications sur le caractère de Patrick Henry ont provoqué l'irritation de la défense. Sa sœur aînée Nicole, s'est mise à sangloter lorsqu'elle a dit aux jurés : « Je l'aime toujours. Mon frère aimait beaucoup mes enfants ».

Mais la déposition la plus favorable à l'accusé a été celle du Père Biron, un prêtre qui connaît Henry depuis l'enfance et lui a rendu visite régulièrement visite en prison.

Il a déclaré : « Patrick Henry a du remords et du repentir. Il ne cesse de prier pour réparer le mal qu'il a fait ».

Mais le ton a changé avec M. Jean Larche, grand-père de la victime. Il a déclaré qu'il était convaincu qu'Henry avait assassiné l'enfant aussitôt après l'enlèvement et avant même d'avoir réclamé une rançon d'un million de francs à la famille. Pointant un doigt accusateur vers Henry, M. Larche l'a traité de « lâche assassin ». (Reuter)

Violent séisme au Chili

Une forte secousse tellurique a ébranlé hier plusieurs provinces du nord du Chili, mais la police n'a pas encore d'informations sur d'éventuels dégâts et victimes.

L'Institut de sismologie de Santiago a déclaré que la secousse a atteint l'intensité sept sur l'échelle de Mercalli en douze points. Son épicentre était situé dans les Andes à 900 km au nord de Santiago.

Dans la capitale chilienne, le tremblement de terre a duré vingt-deux secondes mais à cet endroit, l'intensité était de deux points seulement. (Reuter)

Incendies à Istanbul

Un des plus importants centres commerciaux d'Istanbul a été menacé de destruction, au cours de la nuit de lundi à mardi, par un grand incendie qui a ravagé deux immeubles et le dernier étage de l'hôtel des Postes.

Le feu qui a éclaté dans une pharmacie s'est rapidement propagé et il a fallu l'intervention de toutes les brigades de sapeurs-pompiers de la ville pour maîtriser le sinistre.

On ne signale pas de victimes, mais les dégâts matériels paraissent très importants. Une enquête a été ouverte pour établir les causes de l'incendie.

Selon une source autorisée, une dizaine d'autres incendies se sont produits à Istanbul au cours des dernières vingt-quatre heures. (AFP)

La collision dans le port de Barcelone : 44 morts

Quarante-quatre cadavres de marins américains ont été retrouvés hier, dans le port de Barcelone, à la suite de la collision qui s'est produite, lundi, entre une vedette américaine et un cargo espagnol, annoncent les autorités portuaires.

De même source, on indique qu'il y a une trentaine de blessés.

La presse espagnole, citant des sources officieuses, rejette l'entière responsabilité de l'accident sur la vedette américaine. (AFP)

Egypte : universités et collèges fermés

Le Gouvernement égyptien a ordonné hier la fermeture des universités et de tous les établissements d'enseignement du pays pour une durée de 48 heures à dater d'aujourd'hui.

Le Gouvernement craint que les manifestations sanglantes qui se sont produites hier en divers endroits du pays se poursuivent aujourd'hui.

Provoquées par les importantes hausses sur les prix des denrées et produits de base annoncées la veille par le ministre des finances, les manifestations ont paralysé la vie économique du Caire et d'Alexandrie. (Reuter)

MAZOUT DE CHAUFFAGE
aux meilleures conditions
chez
MENOUD & SIEBER S.A.
Fribourg — ✆ 22 33 66
17-251

LE PREMIER MINISTRE YOUGOSLAVE TUE DANS UN ACCIDENT D'AVION A SARAJEVO

Le premier ministre yougoslave Dzemal Bijedic est mort hier dans un accident d'avion, déclarait-on de source yougoslave informée.

L'accident s'est produit près de Sarajevo, a annoncé l'agence Tanjug.

L'appareil, un « Learjet » d'affaires appartenant au Gouvernement, s'est écrasé au cours d'une tempête de neige.

Sarajevo est situé dans le centre de la Yougoslavie.

M. Bijedic, qui était âgé de cinquante-neuf ans, était président du Conseil depuis 1971. Il combattit aux côtés du maréchal Tito dans les rangs des partisans pendant la Seconde Guerre mondiale.

L'épouse de M. Bijedic, Razija, a également été tuée dans l'accident, déclare l'agence Tanjug.

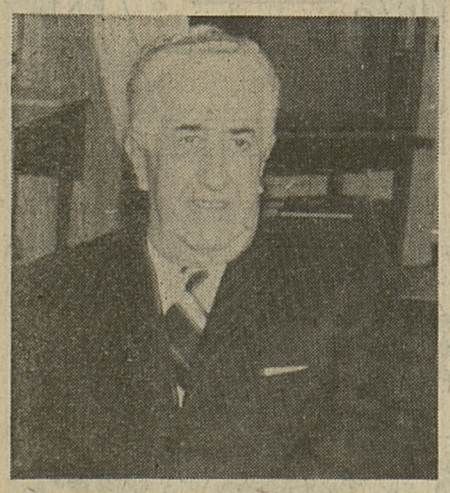

Le premier ministre Bijedic.
(Keystone)

Ils laissent trois enfants adultes : une fille et deux fils.

Tanjug précise que l'accident s'est produit peu après 09.00 GMT près du village de Kresepo, à l'ouest de Sarajevo.

Trois autres passagers, membres de l'entourage du chef du Gouvernement, et les trois membres de l'équipage ont également été tués. Il n'y a aucun survivant.

On déclare dans les milieux autorisés qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident. (Reuter)

EN RAISON DU FROID

Etat d'urgence en Pennsylvanie

Depuis soixante ans, l'est de la Pennsylvanie n'a pas connu pareil hiver et le gouverneur Milton Sharp a proclamé l'état d'urgence dans la région.

Le gouverneur de Pennsylvanie a pris la décision lorsque la demande pour le gaz naturel est devenue si élevée qu'elle menaçait de provoquer une pénurie dans la région qui entoure Pittsburg, la capitale américaine de l'acier.

Dans l'Etat voisin, l'Ohio, des entreprises ont dû placer 33 000 employés en chômage technique, car les centrales électriques ont cessé d'alimenter les eaux industrielles pour permettre le chauffage des maisons.

Des écoles ont dû fermer dans l'Etat et plusieurs grandes villes du Middle West, dont Saint Louis et Chicago.

Pour la première fois de mémoire d'homme, la rivière Ohio a gelé d'une berge à l'autre. Les Grands Lacs, le Mississippi et l'Illinois sont également pris par les glaces.

C'est l'hiver le plus rigoureux survenu aux Etats-Unis depuis 1917, ont annoncé les services météorologiques nationaux. (AFP)

M. Dzemal Bijedic, dont on vient d'annoncer la mort accidentelle, était le premier chef du Gouvernement yougoslave de nationalité musulmane. Il est né en 1917 à Mostar, en Bosnie-Herzégovine. Après des études de droit à Belgrade au cours desquelles il adhère au Parti communiste, il devient secrétaire du comité régional du PC d'Herzégovine. Durant la Deuxième Guerre mondiale, il occupe les fonctions de secrétaire dans l'appareil clandestin du parti à Mostar, Sarajevo et Tuzla.

Après la guerre, en tant que secrétaire du comité de Mostar, il réorganise énergiquement la vie économique de cette région dévastée par la guerre. Il occupe ensuite diverses fonctions politiques et gouvernementales, notamment celles de vice-ministre de l'Intérieur de Bosnie-Herzégovine et de secrétaire au Travail dans le Gouvernement fédéral. Il est ensuite porté à la présidence du Parlement de la République de Bosnie-Herzégovine, fonction qu'il occupe de 1967 à 1971 avant de devenir président du Conseil exécutif fédéral yougoslave (le Gouvernement).

M. Dzemal Bijedic s'était rendu en visite officielle en Extrême-Orient (Vietnam, Chine, Inde) en octobre 1975 et en France en février 1976. Il était marié et père de trois enfants. (AFP)

TITO EN LIBYE

Le maréchal Josep Broz Tito, président de la République yougoslave, est arrivé hier peu après midi à Tripoli pour « une visite officielle et d'amitié » de trois jours, annonce la radio libyenne.

Le maréchal Tito a été accueilli à la base aérienne « Oqbaa Ibn Nafaa » par le colonel Mouamar Kadhafi, président du Conseil de commandement de la révolution libyenne, les membres du Gouvernement libyen, et les chefs des missions diplomatiques accrédités à Tripoli.

La radio libyenne met l'accent sur les « rapports étroits » existant entre la Libye et la Yougoslavie. (AFP)

Justice vengeresse ?

Avec l'exécution lundi aux Etats-Unis de Gary Gilmore et l'ouverture hier en France du procès de Patrick Henry, meurtrier d'un enfant de sept ans, la question de la peine capitale occupe à nouveau la « une » de l'actualité. Certes, devant la montée croissante de la criminalité, grande est la tentation de recourir au châtiment suprême pour exercer un effet de dissuasion — du moins le pense-t-on — envers les criminels potentiels.

Or les statistiques sont formelles : le maintien de la peine capitale ou sa réintroduction dans certaines législations n'ont en rien dissuadé des criminels de perpétrer leur forfait. Gary Gilmore, après de nombreux sursis, a été passé par les armes : justice a donc été rendue. Mais envers qui ? L'élimination d'un criminel n'élimine pas pour autant le crime, et dans une autre prison américaine, un Texan attend aujourd'hui dans l'antichambre de la mort ; on annonce même que son exécution sera retransmise en direct sur le petit écran, pour montrer à l'opinion toute l'horreur et la barbarie d'un tel châtiment...

En France, le meurtrier du petit Bertrand, pour peu que l'expertise psychiatrique le reconnaisse en pleine possession de ses facultés, risque aussi l'échafaud. Si tel devait être le cas, et dans l'éventualité d'un refus de la grâce présidentielle, justice sera également rendue. L'inexorable loi, tel un rouleau compresseur, aura broyé un homme de plus. Et les jurés, en leur âme et conscience selon la formule désuète, auront le sentiment d'avoir accompli leur devoir...

Tragi-comédie à laquelle une société dépourvue d'hypocrisie devrait avoir honte de se livrer ! Car enfin, dans cette justice élaborée par les hommes, il y a tant de subjectivité qu'on ose à peine penser qu'elle puisse abattre son couperet vengeur et offrir une tête pour calmer quelque esprit maléfique. Suffirait-il de citer le climat passionné dans lequel se déroule le procès du meurtrier du petit Bertrand ? Combien d'avocats ont-ils reçu de lettres de menace pour les dissuader de défendre l'inculpé ? Suffirait-il aussi de citer l'émotivité de certains jurés pour aboutir à un verdict de mascarade ?

Une expérience effectuée voici quelques années en France éclaire d'un jour nouveau les limites d'une Justice, dont on peut se demander avec raison si dans certains cas elle n'est pas plus dangereuse pour la société elle-même que les criminels qu'on prétend punir du châtiment suprême... Un dossier identique, envoyé à plusieurs tribunaux de province, devrait être traité, comme s'il s'agissait d'un cas réel. Le dossier était celui d'un meurtrier. Lorsque les « verdicts » furent rendus par les différentes instances judiciaires, on s'aperçut que tel tribunal condamnait à la peine capitale, alors qu'un autre infligeait vingt ans de réclusion... On pouvait même dresser une « cartographie pénale », le Nord étant infiniment plus sévère que le Sud.

Loin de nous l'idée de vouloir minimiser l'acte de tel ou tel criminel, de passer sous silence la douleur de familles brutalement séparées d'un des leurs. Mais ne serait-il pas temps de se poser cette question fondamentale : à qui profite la mort d'un condamné ? Dans quelle mesure celle-ci répare-t-elle le tort physique et moral causé ? Ne doit-on pas plutôt déceler dans l'application du châtiment suprême l'incapacité d'une société à résorber ses tares, en rendant une justice débouchant sur l'anéantissement de l'individu déchu par le crime plutôt que sur son rachat ?

« Justice » n'est pas à confondre avec « vengeance » : c'est une équation qui implique les mêmes normes de part et d'autre de la barrière. Même le criminel le plus endurci demeure toujours un homme, avec lequel on peut toujours espérer. Mais la peine capitale représente la négation de tout espoir, de toute solution à apporter à certaines situations apparemment désespérées. Qu'il s'agisse de Gary Gilmore, de Caryl Chessman ou encore de Christian Ranucci guillotiné à l'âge de 21 ans l'été dernier, quelle justice peut-elle encore se réclamer d'un tel nom quand elle s'arroge le droit de vie ou de mort sur l'individu, comme si ce droit lui était naturellement dévolu ?

Tuer un fœtus, tuer sous l'uniforme, tuer par la guillotine, trois formes de meurtre, dont certaines sont légalisées par cette même société hypocrite qui prétend assainir son environnement de tout élément perturbateur... Subjectivité de la justice, subjectivité des lois élaborées par des hommes pour des hommes et contre certains d'entre eux, jugés irrécupérables, pour plus de commodité. Quand la justice signifiera « rachat », alors la peine capitale apparaîtra comme une effroyable barbarie, inadmissible dans un monde prétendu « civilisé ».

Charles Bays

SOLDES
chez
FAVRE SPORTS Pérolles 34 Fribourg
17-761